

Rapport d'activité

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Soutien sans précédent à l'économie française

La Caisse des Dépôts s'est engagée face à la crise en injectant de la liquidité à l'économie et en soutenant l'investissement public. Plus de 40 milliards d'euros mobilisés pour contribuer à redonner confiance aux investisseurs et soutenir l'investissement public.

Pour répondre au manque de liquidité disponible sur les marchés, conséquence immédiate de l'éclatement de la bulle financière aux Etats-Unis à l'été 2008, 23,5 milliards d'euros ont été rapidement mobilisés par l'institution publique. Ce montant a pu être prélevé sur les fonds d'épargne populaire centralisés à la Caisse des Dépôts (livret A, livret Bleu, livret d'épargne populaire, livret développement durable). Premières bénéficiaires de ces liquidités : les entreprises, et en particulier les PME. 18,5 milliards d'euros ont ainsi été attribués à leur financement, par l'intermédiaire du refinancement des banques (lire page 12) et par les prêts que la Caisse des Dépôts accorde à Oséo Financement (lire page 9). Pour faciliter la réouverture du marché du crédit, la Caisse des Dépôts a accordé une avance de 5 milliards d'euros à la Société de financement de l'économie française (SFEF). Cette avance a été remboursée dès le mois de décembre 2008. Par ailleurs, actionnaire historique de Dexia, le groupe Caisse des Dépôts, pour 2 milliards d'euros, a contribué à sa recapitalisation aux côtés des États français, belge et luxembour-

geois et des actionnaires institutionnels de la banque. Un investissement qui relevait d'un enjeu économique clé pour la France, Dexia Crédit Local étant le principal prêteur des collectivités territoriales du pays. En parallèle du déblocage de ces liquidités, le groupe Caisse des Dépôts a mené un vaste plan de soutien au financement d'investissements de 19 milliards d'euros. Dans le secteur du logement tout d'abord, un programme sur deux ans de prêts sur fonds d'épargne a été mis en œuvre pour financer 100 000 logements supplémentaires (lire pages 12-13 le bilan des fonds d'épargne). La Société Nationale Immobilière, filiale du groupe, a engagé pour sa part un investissement pour le rachat de 10 000 VEFA, dont 7 500 ont été déjà acquis fin 2008 (lire page 17). Dans le domaine des infrastructures, une enveloppe de 8 milliards d'euros de prêts a été dégagee. Enfin, 2,7 milliards d'euros de prêts aux collectivités territoriales ont été débloqués, afin d'assurer le financement des opérations d'investissement inscrites au budget 2008, compromis par le manque de liquidité des banques.

Grâce à un modèle économique solide, la Caisse des Dépôts a résisté à la crise financière dans des conditions satisfaisantes et a pu ainsi s'engager pleinement au soutien de l'économie française (lire page 4). Le résultat 2008 du groupe porte néanmoins la marque de l'engagement de la Caisse des Dépôts comme actionnaire de long terme au service de l'intérêt général, avec une perte de 1,47 milliard d'euros due à la chute des marchés boursiers. La valeur de son portefeuille actions a subi cette chute, mais elle n'a pas eu besoin de vendre, contrairement à beaucoup d'autres acteurs financiers, pour honorer ses engagements. Et ses fondamentaux restent solides, avec un résultat opérationnel récurrent de 1,5 milliard d'euros, qui progresse de 6 %, et des fonds propres à 17,9 milliards d'euros. Le résultat net des fonds d'épargne s'est établi à 108 M€. L'année 2008 a été marquée par une forte croissance des encours et un dynamisme exceptionnel des prêts dont le flux de signatures a atteint 10,6 Md€, soit une progression de 44 %. (Lire les résultats page 5 et les extraits des états financiers de l'année 2008 pages 28 à 30)

Priorité 2009 : accompagner les entreprises françaises



© L'Oeil Public / Julien Daniel

Le développement des PME est une des quatre priorités du groupe Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique Elan 2020. Par l'intermédiaire de ses filiales – Fonds stratégique

d'investissement (FSI), CDC Entreprises et CDC Capital Investissement –, ou directement, le groupe offre des solutions de financement multiples, adaptées aux entreprises de toute taille. Lire pages 8-9

L'action en faveur de l'environnement et du développement durable s'intensifie

Les doctrines d'investissement de la Caisse des Dépôts intègrent désormais systématiquement l'approche d'investissement socialement responsable – ISR (lire page 7). Dans le logement, la Caisse des Dépôts propose des prêts à taux préférentiels pour les logements sociaux économes en énergie, labellisés THPE (lire page 13). Elle a fait de la finance carbone un axe d'innovation et de développement ; elle a accompagné la création de BluNext, devenu le premier marché au comptant des actifs carbone, et a mis en place une douzaine de projets domestiques représentant potentiellement

2,6 millions de tonnes de CO₂ évitées (lire page 10). En 2008, plus de 46 millions d'euros ont été investis dans des projets de production d'énergie renouvelable : éolien, solaire, biomasse ou micro-hydraulique. Au total, les investissements réalisés depuis 2006 représentent une puissance engagée de 287 MW, l'objectif étant d'atteindre 500 MW en 2010. Enfin, avec la création de CDC Biodiversité, la Caisse des Dépôts accompagne les acteurs publics et privés dans leurs projets de développement de la biodiversité en France et en Europe (lire page 10).

International
Création du club des investisseurs de long terme

Page 6

Fonds stratégique d'investissement
Naissance d'une société catalyseur de croissance

Page 8

Modernisation des universités

Page 11

Ressources humaines
Le groupe voit loin pour l'avenir de ses collaborateurs

Pages 22-23

Fonds d'épargne La Caisse des Dépôts, 1^{er} financeur du logement social en France



© L'Oeil Public / Julien Daniel

La Caisse des Dépôts assure la centralisation et la gestion d'une part substantielle de l'épargne réglementée française. Sur cette ressource, elle finance en premier lieu le logement locatif social, sous forme de prêts à long terme. En 2008, au titre du plan de cohésion sociale, 62 000 logements ont été financés par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts.

Lire pages 12-13

Un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique

Le statut, les missions et la gouvernance de la Caisse des Dépôts lui confèrent un caractère unique.

Extrait de l'article L.518-2 du Code monétaire et financier, complété par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, qui détaille le rôle de l'institution publique.

“ La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays.

Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles.

Elle contribue également au développement économique local et national, particulièrement dans les domaines de l'emploi, de la politique de la ville, de la lutte contre l'exclusion bancaire et financière, de la création d'entreprise et du développement durable. La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises. ”

Éditorial



Michel Bouvard
Député, président de la Commission de surveillance

En 2008, la gouvernance de la Caisse des Dépôts a été renforcée. Sa réactivité dans la crise a révélé son utilité au pays. Les fondamentaux de son modèle sont confirmés. La Commission de surveillance a été très attentive à ce que l'urgence de l'immédiat ne sacrifie pas le long terme.

La gouvernance de la Caisse des Dépôts est renforcée. La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a élargi la présence parlementaire de la Commission de surveillance. Un Comité des investissements et un Comité des nominations ont été constitués en son sein. Elle dispose de l'appui de la Commission bancaire pour ses contrôles. La Commission de surveillance doit pouvoir s'exprimer sur les orientations stratégiques et les grandes priorités d'investissement du groupe et doit être régulièrement informée de la mise en œuvre des politiques confiées à la Caisse des Dépôts et de leur évaluation.

La réactivité de l'institution est assumée. En quelques semaines, à l'automne 2008, les fonds d'épargne, dont les emplois sont fixés par l'État, ont été fortement mobilisés pour que le financement de l'économie ne soit pas interrompu. Le Parlement restera particulièrement attentif à l'emploi final des ressources redéployées vers les banques. En participant à hauteur de 2 Md€ à la recapitalisation de Dexia, la Caisse des Dépôts, actionnaire historique de la banque, a été au maximum de son engagement.

Le Fonds stratégique d'investissement est à la fois un défi et une chance. Dès sa mise en place, le FSI a adopté une dynamique soutenue. Je m'en réjouis car la Commission de surveillance a pour lui la même exigence de résultat que le président de la République. Le FSI a vocation à nouer des partenariats avec d'autres investisseurs de long terme.

La crise a eu un impact sur les résultats. Le résultat net du groupe de -1 468 M€ intègre des provisions et des dépréciations comptables constituées sur des valeurs qui n'ont pas été cédées. Il ne doit pas occulter le résultat opérationnel de 1 535 M€ qui confirme que les fondamentaux demeurent solides grâce au double ancrage, Établissement public et filiales. La Commission de surveillance n'a relevé aucun défaut sur les décisions propres de la Caisse des Dépôts. Ceci reflète sa gestion prudentielle qui permet de maîtriser ses expositions.

Avec cette crise exceptionnelle, une fois encore la Caisse des Dépôts est au rendez-vous de l'Histoire et au centre des attentes de nos concitoyens. La Commission de surveillance a invité le directeur général à évaluer les marges de manœuvre de la Caisse des Dépôts. Cette réflexion permettra de préciser comment, dans les trois années à venir, l'Établissement, placé sous la protection du Parlement, pourra maintenir sa solidité financière tout en servant les priorités du pays. ■

Entretien avec Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts

« En 2009, nous mettons l'accent sur l'accompagnement des entreprises et le développement des territoires. »

En 2008, la Caisse des Dépôts, forte de sa rigueur de gestion et de la solidité de son modèle économique, s'est engagée pleinement, face à la crise, au soutien de l'économie française. Augustin de Romanet commente les résultats et revient sur les faits marquants de l'année.

Quels commentaires sur les résultats 2008 ?

AR. Le résultat 2008 porte la marque de l'engagement de la Caisse des Dépôts en soutien à l'économie française comme actionnaire de long terme au service de l'intérêt général.

Le groupe connaît une perte de 1,47 milliard d'euros : elle ne résulte ni d'actifs toxiques, ni de risques de contrepartie, ou encore de difficulté d'accès à la liquidité, mais de la chute des marchés boursiers. Les fondamentaux de la Caisse des Dépôts sont solides. Le résultat opérationnel récurrent de 1,5 milliard d'euros progresse de 6 %. Les fonds propres s'élèvent à 17,9 milliards d'euros, un montant bien supérieur à celui de 1998, à savoir 10,1 milliards d'euros.

L'épargne des Français est-elle préservée ?

AR. Oui, l'épargne des Français est préservée. En 2008, les fonds d'épargne affichent un résultat de 108 millions d'euros. Leurs missions ont été confortées par la loi de modernisation de l'économie et leur mobilisation dans la crise. Dans les années à venir, avec la montée en puissance des plans de cohésion sociale et de rénovation urbaine, l'encours de prêts distribués augmentera fortement, nous obligeant à la vigilance. Notre rôle de prêteur au service de l'intérêt général sera d'autant plus important.

Si l'on devait retenir 3 faits marquants en 2008, quels seraient-ils ?

AR. La loi de modernisation de l'économie : elle a inscrit dans le code monétaire et financier notre identité d'investisseur de long terme et a renforcé notre gouvernance en resserrant en particulier notre lien avec le Parlement.

L'engagement sans précédent du groupe Caisse des Dépôts qui a mobilisé plus de 40 milliards d'euros pour l'économie française.

Enfin, la création du Fonds stratégique d'investissement : il représente une opportunité pour le groupe de prolonger et d'amplifier son action en faveur des entreprises françaises.



© Stéphane de Bourgies

Êtes-vous un "créateur de solutions durables" à l'international ?

AR. Nous sommes à l'initiative du Club des investisseurs de long terme, des acteurs économiques qui ont la capacité à s'engager durablement dans des secteurs stratégiques comme les infrastructures ou l'énergie. Ils jouent un rôle central pour la stabilité et la croissance de l'économie mondiale.

Quelles sont vos ambitions pour les collaborateurs du groupe Caisse des Dépôts ?

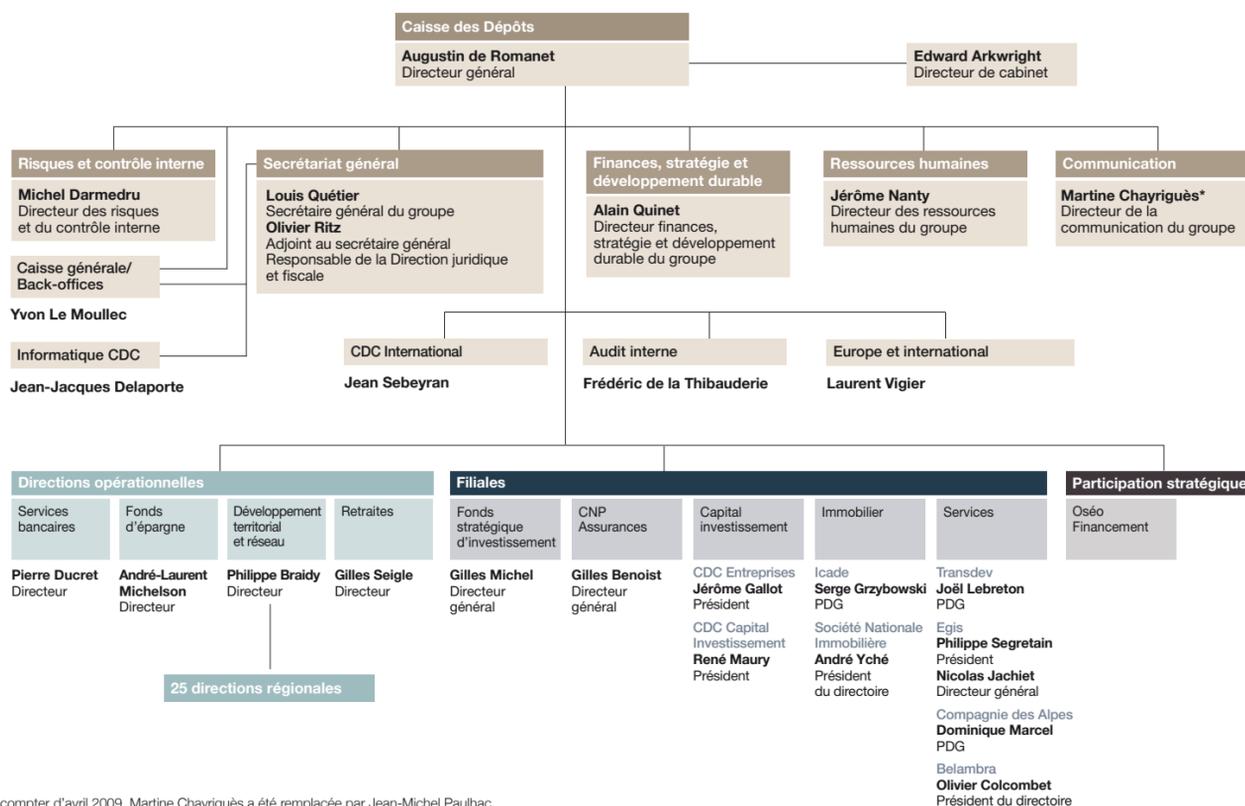
AR. Tout d'abord, je salue leur mobilisation dans cette année exceptionnelle de déploiement d'Élan 2020 et de crise financière. Pour les années à venir, je souhaite développer la formation professionnelle, la mobilité et la transparence des modes de promotion et de rémunération.

Quelle est votre vision pour l'année 2009 ?

AR. En 2009, nous mettons l'accent sur l'accompagnement des entreprises tout en poursuivant notre action au service des trois autres priorités d'Élan 2020, le logement, les universités, le développement durable. Nous aurons de nouvelles prises de participation et nous avons des projets de développement de nos filiales.

Aux côtés des élus locaux, nous poursuivons notre action pour le développement des territoires : nos investissements d'intérêt général se maintiendront à un niveau élevé. En tant que gestionnaire de mandats publics, notre objectif est d'être toujours plus performants. ■

Mars 2009 – Organigramme du groupe



Un mode de gouvernance unique

La Caisse des Dépôts, institution financière publique, est placée par la loi du 28 avril 1816, reprise par le code monétaire et financier, sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative.

Son mode de gouvernance unique est adapté à la spécificité de son statut et aux exigences de ses missions en termes d'indépendance, de transparence et de conformité aux normes de la Place. Il a été conforté et complété par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. La Caisse des Dépôts est régie par les articles L 518-1 à L 518-24 du code monétaire et financier et relève du contrôle de la Cour des comptes.

Gouvernance institutionnelle

Le directeur général de la Caisse des Dépôts, nommé pour 5 ans par décret du président de la République pris en Conseil des ministres, prête serment devant la Commission de surveillance. Responsable de la gestion des fonds et des valeurs de l'établissement, il est assisté d'un Comité de direction qu'il préside et qu'il réunit alternativement en configuration Établissement public et en configuration groupe.

La Commission de surveillance

La loi de modernisation de l'économie (LME) a élargi la composition de la Commission de surveillance et renforcé son rôle. La Commission est composée de parlementaires membres de la Commission des finances de l'Assemblée nationale ou du Sénat, de membres du Conseil d'État et de la Cour des comptes, du gouverneur de la Banque de

France, du directeur de la Direction générale du Trésor et de la politique économique et de trois membres désignés à raison de leurs compétences financières ou économiques par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Elle exerce en particulier sa surveillance sur les orientations stratégiques, la gestion des fonds d'épargne et les comptes (certifiés par des commissaires aux comptes). Elle est assistée de 4 comités consultatifs spécialisés, constitués en son sein : le Comité des fonds d'épargne, le Comité d'examen des comptes et des risques, le Comité d'investissement et le Comité des nominations. Elle fixe l'encours annuel maximal des émissions de titres de créance auxquelles la Caisse des

La loi de modernisation de l'économie (LME) a élargi la composition de la Commission de surveillance et renforcé son rôle.

Dépôts est autorisée à procéder. La Commission de surveillance délibère sur les rapports que la Commission bancaire lui adresse en exécution de sa mission. Chaque année, le président de la Commission de surveillance présente au Parlement un rapport sur la situation de la Caisse des Dépôts. La Commission de surveillance s'est réunie 22 fois en 2008.

Instances de décision et de gouvernance

La loi LME a entériné l'existence du règlement intérieur de la Commission de surveillance qui, en plus de préciser les droits et devoirs de cette dernière et d'organiser ses relations avec la Direction générale, définit le rôle des comités spécialisés. Sur proposition de son

président, la Commission de surveillance nomme les présidents, membres et rapporteurs de ces comités.

■ Présidé par Arlette Grosskost, députée, membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, le Comité d'examen des comptes et des risques a notamment pour mission d'examiner : les comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels ; la gestion globale du bilan ; le périmètre d'activité du groupe (organisation, orientations stratégiques, cessions et acquisitions) ; le suivi du contrôle interne et des risques ; le programme annuel de l'audit et le suivi des recommandations. Il s'est réuni 10 fois en 2008.

■ Sous la même présidence, le Comité des fonds d'épargne a notamment pour mission d'examiner : les conditions de la collecte et son coût ; le montant des fonds d'épargne et leur rémunération ; les emplois ; l'équilibre de leur gestion ; les risques et les modalités de constitution des réserves ; la rémunération de la garantie de l'État. Il s'est réuni 7 fois en 2008.

■ Le Comité des nominations, présidé par Michel Bouvard, a pour mission d'examiner pour avis les projets de nomination des membres du Comité de direction de la Caisse des Dépôts avant décision de son directeur général.

■ Le Comité des investissements, également présidé par Michel Bouvard, a pour mission de surveiller la mise en œuvre de la politique d'investissement de la Caisse des Dépôts, établissement public, ainsi que de son groupe. Il est saisi préalablement, pour avis, des opé-

rations qui conduisent la Caisse des Dépôts à acquérir ou céder, directement ou indirectement, les titres de capital ou donnant accès au capital d'une société dans laquelle :

– soit la Caisse des Dépôts exerce ou exercera une influence notable,
– soit l'investissement ou le produit de l'opération dépasse 150 M€.

Le directeur général peut saisir le Comité d'investissement de toute opération qu'il juge significative. En cas d'extrême urgence, il a la possibilité de consulter le seul président de la Commission de surveillance, en sa qualité de président du Comité des investissements. Par ailleurs, les décisions d'investissements prises par la Caisse des Dépôts font l'objet, en son sein, d'un examen de comités d'engagements qui encouragent la prise de décisions collégiales. Ces comités peuvent être présidés par les directeurs des directions opérationnelles ou des responsables des filiales du groupe. Au-delà de certains seuils, les décisions sont validées par le directeur finances, stratégie et développement durable, et au-delà de 30 M€ d'engagement, par le directeur général.

Soucieuse de faire valoir ses intérêts d'actionnaire dans un cadre de gouvernance et de transparence irréprochables, la Caisse des Dépôts a créé, en 2004, un Comité consultatif ouvert à des personnalités indépendantes. Ce comité, présidé par René Barbier de La Serre, a établi des directives destinées à garantir l'homogénéité et la pertinence des interventions des représentants de la Caisse des Dépôts dans les instances de gouvernance des sociétés dont elle est actionnaire. La Caisse des Dépôts veille ainsi à ce que ses filiales disposent d'une gouvernance conforme aux standards de la Place. ■

Mars 2009

Commission de surveillance

PRÉSIDENT

Michel Bouvard

Député de la Savoie, vice-président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale

MEMBRES

Jean-Pierre Balligand

Député de l'Aisne, membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale

Arlette Grosskost

Députée du Haut-Rhin, membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale

Alain Lambert

Sénateur de l'Orne, vice-président de la Commission des finances du Sénat

Nicole Bricq

Sénatrice de Seine-et-Marne, vice-présidente de la Commission des finances du Sénat

François Lavondès

Conseiller d'État honoraire

Daniel Houré

Conseiller maître à la Cour des comptes

Daniel Malingre

Conseiller maître à la Cour des comptes

Christian Noyer

Gouverneur de la Banque de France, représenté par Jean-Paul Redouin, sous-gouverneur de la Banque de France

Ramon Fernandez

Directeur général du Trésor et de la Politique économique, représenté par Sébastien Boitreaud

Olivier Pastré

Professeur d'économie à l'université de Paris VIII (personnalité qualifiée, nommée par le président de l'Assemblée nationale)

Pierre Simon

Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (personnalité qualifiée, nommée par le président de l'Assemblée nationale)

Franck Borotra

Ancien ministre de l'Industrie et ancien député des Yvelines (personnalité qualifiée, nommée par le président du Sénat)

Mars 2009 – Comité de direction du groupe Caisse des Dépôts



MEMBRES

1. Augustin de Romanet (*)

Directeur général

2. Louis Quétier (*)

Secrétaire général du groupe

3. Jean Sebeyran (*)

Contrôleur général

4. Alain Quinet (*)

Directeur finances, stratégie et développement durable du groupe

5. Pierre Ducret (*)

Directeur des services bancaires

6. André-Laurent Michelson (*)

Directeur des fonds d'épargne

7. Gilles Seigle (*)

Directeur des retraites

8. Philippe Braidé (*)

Directeur du développement territorial et du réseau

9. Jérôme Nanty (*)

Directeur des ressources humaines du groupe

10. Martine Chayriguès (*)

Directeur de la communication du groupe

11. Michel Darmedru

Directeur des risques et du contrôle interne

12. Olivier Ritz (*)

Responsable de la Direction juridique et fiscale

Adjoint au secrétaire général du groupe

13. Laurent Vigier

Directeur des affaires européennes et internationales, représentant permanent du groupe Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes

14. Gilles Benoist

Directeur général – CNP Assurances

15. Gilles Michel

Directeur général – FSI

16. Serge Grzybowski

Président directeur général – Icade

17. André Yché

Président du directoire – SNI

18. Jérôme Gallot

Président – CDC Entreprises

19. René Maury

Président – CDC Capital Investissement

20. Joël Lebreton

Président directeur général – Transdev

21. Nicolas Jachiet

Directeur général – Egis

22. Dominique Marcel

Président directeur général – Compagnie des Alpes

23. Olivier Colcombet

Président du directoire – Belambra

© Stéphane de Bourgies

(*) Membre du Comité de direction Caisse des Dépôts.

Éthique et contrôle des décisions

La Commission de surveillance est assistée de 4 comités spécialisés :

- le Comité d'examen des comptes et des risques ;
- le Comité des fonds d'épargne ;
- le Comité des nominations ;
- le Comité des investissements.

Les décisions d'investissements prises par la Caisse des Dépôts font par ailleurs l'objet, en son sein, d'un examen de comités d'engagements. Ces comités peuvent être présidés par les directeurs des directions opérationnelles ou des responsables des filiales du groupe. Au-delà de certains seuils, les décisions sont validées par le directeur finances, stratégie et développement durable, et au-delà de 30 M€ d'engagement, par le directeur général.

Une mobilisation exceptionnelle pour pallier les effets de la crise

Le groupe Caisse des Dépôts a, depuis le début de la crise, mobilisé rapidement ses ressources pour amortir les chocs sur l'économie française et contribuer au plan gouvernemental de soutien et de relance de l'activité.

La crise économique et financière a rendu plus difficile le financement de long terme de l'économie. C'est sur cet enjeu que le groupe Caisse des Dépôts concentre une large part de ses efforts en veillant, en tant qu'investisseur de long terme, à ce que les projets rentables et socio-économiquement justifiés, ainsi que les entreprises à potentiel de croissance trouvent à se financer à un coût non prohibitif. Non seulement le groupe ne s'est pas désengagé du capital des entreprises dans lesquelles il a des participations, mais, surtout, il a mobilisé plus de 40 Md€ essentiellement en provenance des fonds d'épargne pour amortir le choc de la crise sur l'économie. Cette mobilisation sans précédent a pris des formes variées (voir ci-contre le détail des sommes mobilisées) au rang desquelles il faut compter la création du Fonds stratégique d'investissement (FSI), filiale à 51 % de la Caisse des Dépôts, qui vient compléter le dispositif déjà conséquent mis en place par le groupe en matière de financement des entreprises françaises. Cette société dotée, à parité par l'État et la Caisse des Dépôts, de 20 Md€, a une quadruple vocation : financer des PME de croissance (via CDC Entreprises), catalyser le développement d'entreprises moyennes, stabiliser le capital d'entreprises françaises qui jouent un rôle important dans leur secteur et favoriser le redéploiement de secteurs industriels en mutation tels que l'automobile. ■

La priorité PME du plan Elan 2020 renforcée par la crise

L'action en faveur du financement en fonds propres des PME a vocation à être réaffirmée et renforcée dans le contexte actuel de crise. ■ Un processus de destruction-création s'est mis en mouvement à l'occasion de cette crise. La dégradation très rapide de la situation réelle et les difficultés de financement engendrent une forte hausse des défaillances d'entreprises (+15,4 % en 2008, source : Euler Hermès), en particulier des PME. ■ Les entreprises de croissance dans les secteurs innovants, créatrices de valeur et de compétitivité dans le futur mais peu génératrices de revenus à court terme, sont particulièrement exposées. D'une part, elles sont considérées comme particulièrement risquées par les banques qui durcissent leur politique de crédit et, d'autre part, les financements se détournent des fonds de capital-risque mais aussi de capital-développement. ■

Une mission inscrite dans la loi

La mission d'investisseur de long terme de la Caisse des Dépôts, groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, est désormais inscrite dans la loi de modernisation de l'économie (dite LME), promulguée le 4 août 2008. Les 2 décrets d'application de cette loi définiront notamment le cadre dans lequel la Caisse des Dépôts sera, à partir de 2010, soumise à la supervision de la Commission bancaire. ■

Une responsabilité de développement durable

La mission de la Caisse des Dépôts lui confère une responsabilité non seulement économique, mais aussi sociale et environnementale. Elle a l'ambition de tenir compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pour l'ensemble de ses investissements et non de se limiter à investir dans des fonds spécialisés dans l'investissement socialement responsable (ISR). La Caisse des Dépôts est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), qu'elle a contribué à lancer, sous l'égide des Nations unies. ■

Transparence des doctrines d'investissement

Les doctrines d'investissement, sur lesquelles la Commission de surveillance a donné son accord, ont été publiées en décembre 2008. Elles explicitent dans le détail le cadre des interventions de la Caisse des Dépôts et attestent de sa volonté de transparence. ■

Logement, universités, PME, développement durable

Les quatre priorités du plan Elan 2020 confortées

La Caisse des Dépôts a défini, en décembre 2007, des orientations stratégiques de long terme, mettant à l'honneur quatre domaines prioritaires d'investissement : le logement et la ville, les universités et l'économie de la connaissance, les PME, l'environnement et le développement durable. Des priorités confirmées, qui sont aujourd'hui assorties de résultats concrets.



© L'Oeil Public / Julien Daniel



© L'Oeil Public / Julien Daniel



© Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina



© Veer Incorporated

Logement et ville

La Caisse des Dépôts mobilise ses financements pour le développement et l'amélioration de l'offre de logements locatifs. Ses prêts sur fonds d'épargne, en hausse de 44 % en 2008, permettent de développer le parc social et l'hébergement des populations fragiles et de rénover les logements sociaux les plus éligibles. Par ailleurs, le groupe SNI, premier acteur du logement social en France et filiale à 100 %

de la Caisse des Dépôts, porte près d'un tiers du programme de rachat de 30 000 logements en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) souhaité par le gouvernement.

Universités et économie de la connaissance

En appui au programme d'autonomisation des universités et en soutien du « plan campus », la Caisse des Dépôts aide les universités à

monter leurs projets avec une vision économique et urbanistique intégrant les enjeux de développement durable. Elle a signé en 2008 une convention de partenariat avec 101 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 59 universités.

PME

Le groupe Caisse des Dépôts est très fortement mobilisé pour le soutien au développement des PME. CDC Entreprises et le FSI sont au cœur du programme de soutien aux PME et du plan de relance afin de surmonter la crise actuelle.

Le soutien aux TPE et à l'économie sociale se poursuit ainsi que le développement du microcrédit.

Au total sur 2008, la Caisse des Dépôts aura accompagné le développement de 360 PME, soit une par jour, et 23000 TPE par l'intermédiaire de ses réseaux.

Environnement et développement durable

Lutte contre le changement climatique (structuration et développement des activités de CDC Climat), préservation de la biodiversité (création de CDC Biodiversité), développement de capacités de productions d'énergies renouvelables (46 M€ investis en 2008) et soutien aux éco-filières comptent parmi les principales priorités de développement de nouveaux métiers de la Caisse des Dépôts.

En complément de ces actions, la priorité développement durable s'étend de manière transversale : l'ensemble du groupe Caisse des Dépôts travaille à l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et les différents métiers et filiales se dotent progressivement d'objectifs de performance environnementale et sociétale. ■

La Caisse des Dépôts démontre sa solidité et sa capacité de résistance

Alors que l'économie mondiale traverse une crise financière séculaire, le groupe Caisse des Dépôts a démontré en 2008 la solidité de son modèle économique. Il a pu s'engager pleinement au profit de l'économie française, notamment dans sa mission stratégique d'investisseur de long terme.

Aux États-Unis, l'éclatement de la bulle immobilière a brutalement mis fin à une période d'exubérance caractérisée entre autres par une abondance de liquidités au niveau mondial, une floraison d'innovations financières plus ou moins bien maîtrisées, une prise en compte insuffisante des risques associés aux investissements réalisés ou encore une augmentation des taux d'endettement de nombreux agents économiques entretenue par l'inflation des prix de certains actifs, notamment immobiliers. Durant cette période d'exubérance, la Caisse des Dépôts s'est comportée en investisseur de long terme avisé : elle a géré de manière prudente son exposition aux risques de marché en développant son portefeuille de placements diversifié ; elle n'a pas réalisé d'investissements dans des produits à hauts risques et n'a pas développé des opérations hors-bilan susceptibles de l'exposer à un retournement des marchés ; elle a veillé à ne pas s'endetter excessivement ; elle a accumulé des fonds propres qui ont doublé de 10 à 20 Md€, hors plus-values latentes, entre 1998 et 2007. Ce comportement a permis à la Caisse des Dépôts de résister à la crise financière dans des conditions satisfaisantes :

- la valeur de son portefeuille actions a subi la baisse des marchés boursiers en 2008, mais elle n'a pas eu besoin de vendre, contrairement à beaucoup d'autres acteurs financiers, pour honorer ses engagements ;
- au plus fort de la crise, sa réputation et sa solidité lui ont permis de continuer à se refinancer, notamment pour assurer le financement du découvert de l'ACOSS (25 Md€) ;
- son résultat consolidé s'est inscrit à -1,47 Md€ mais la solidité du groupe n'est pas remise en cause : ses fonds propres s'établissent encore à 17,9 Md€ fin 2008 ;
- la Caisse des Dépôts est toujours notée AAA. ■

Indicateurs de suivi des 4 priorités du plan stratégique Elan 2020

Priorité	Enjeux	Objectifs Elan 2020	Indicateurs 2008	Indicateurs 2007	Moyens du groupe mobilisés
Logement et ville	Assurer un développement de la ville et du logement respectueux de l'homme et de son environnement, en répondant aux besoins : – de droit au logement : 1 million de logements manquent en France – de rénovation des bâtiments existants afin d'améliorer leur qualité énergétique et sanitaire et de lutter contre le changement climatique	Accroître les financements de logements sociaux de 54 000 (2007) à 90 000 (2010) en incitant à la performance énergétique – Nombre de nouveaux logements sociaux financés au titre du plan de cohésion sociale – Part des logements neufs financés à l'aide d'un prêt bonifié sur critère énergétique (THPE) – Nombre de logements achetés (contractualisés) en VEFA par SNI (objectif 10 000 logements) – Nombre de logements supplémentaires financés (sur 100 000 prévus par le plan de relance)	61 946 7 % 7 500 Lancement en 2009	54 582 1,7 % NA NA	Prêts sur fonds d'épargne (page 13) et groupe SNI (page 17)
		Réhabiliter une partie des logements du parc du groupe Caisse des Dépôts en intégrant des objectifs de performance environnementale – Nombre de logements réhabilités énergétiquement / Certificats d'Économie d'Énergie obtenus (GWhcumac). – Consommation énergétique moyenne des logements en gestion directe du groupe SNI	3343 / 244 229 kWh/m²/an	ND ND	Groupe SNI (page 17)
		Réhabiliter les logements sociaux éligibles (consommation d'énergie > 230 kWh/m²/an) – Financer la rénovation de 100 000 logements d'ici fin 2010	Lancement en 2009	NA	Prêts sur fonds d'épargne (page 13)
Universités et économie de la connaissance	Accompagner la réforme des universités en rénovant les infrastructures	Réaliser d'ici 2009, sur l'immobilier de toute université demandeuse, un audit stratégique intégrant les enjeux environnementaux – Établissements d'enseignement supérieur et de recherche accompagnés dans leur schéma directeur	101	NA	Activités d'investissements dans les territoires (page 11)
		Assurer un soutien spécifique au logement étudiant – Nombre de logements étudiants financés sur fonds d'épargne / montant des prêts au logement étudiant	6 230 / 216 M€	3 675 / 100 M€	Prêts sur fonds d'épargne (page 13)
		Accompagner les projets de rénovation des universités par des études d'ingénierie – Nombre de projets soutenus / montant des études d'ingénierie engagée	27 / 12,8 M€	NA	Activités d'investissements dans les territoires (page 11)
PME	Dynamiser un tissu de PME innovantes capables de se projeter sur les marchés étrangers et stimulant la croissance de l'économie française Renforcer l'action en faveur des PME pour affronter la crise économique	Émergence de 1 000 PME d'ici à 2010 grâce à une contribution de la Caisse des Dépôts, et en priorité les filières innovantes et les filières exportatrices – Nombre de PME bénéficiant d'une contribution de CDC Entreprises au cours de l'année – Investissements dans des PME via CDC Entreprises au titre de France Investissement	360 412 M€	370 575 M€	Activités de CDC Entreprises (page 9) et du FSI (page 8)
		Accompagner les TPE à toutes les étapes de leur vie, en particulier en phase d'amorçage – Nombre de créations d'entreprises financées / nombre d'emplois – Nombre de plates-formes Oséo – Caisse des Dépôts opérationnelles	23 000 / 45 000 8	22 000 / 43 000 NA	Activités d'investissements dans les territoires (page 11) et partenariat avec Oséo (page 9)
		Contribuer à équiper les premières villes françaises en très haut débit dans les 5 ans à venir – Investissements engagés / nombre de projets haut débit de collectivités territoriales soutenus	53,2 M€ / 15 projets	38,7 M€ / 11 projets	Activités d'investissements dans les territoires (page 11)
Environnement et développement durable	Développer les capacités de production d'énergie renouvelable française Lutter contre le changement climatique Préserver la biodiversité	Objectif : constituer d'ici 2010 un portefeuille de 500 MW renouvelables de puissance cumulée et atteindre 10% de la production française d'EnR d'ici 2020 – Puissance EnR cumulée en portefeuille / montant investi au cours de l'année	287 MW / 46 M€	84 MW / 32 M€	Activités d'investissements dans les territoires (page 11)
		Contribution au développement de la finance carbone, en termes de : recherche, investissements, structures de marché – Volume d'échanges de quotas de CO ₂ effectués sur le marché Bluenext (en Mtonnes de CO ₂) – Montant des participations dans des fonds investissant en actifs carbone	257 56,8 M€	23 25 M€	Activités de CDC Climat (page 10)
		Contribuer au développement du marché de la compensation dans le domaine de la biodiversité – Investissement au capital de la filiale CDC Biodiversité, créée en 2008	15 M€	NA	Activités de CDC Biodiversité (page 10)
	Intégrer les enjeux du développement durable dans l'ensemble des activités du groupe	Définition d'objectifs (doctrines d'investissement, objectifs opérationnels...) développement durable pour l'ensemble des métiers de la Caisse des Dépôts et de ses filiales	Démarche d'intégration des enjeux développement durable en cours		Objectifs des métiers et filiales présentés tout au long de ce document

Une année d'engagement sans précédent au service de l'économie française

La Caisse des Dépôts a mobilisé dans l'année plus de 40 Md€ pour soutenir l'économie du pays face à la crise financière. Avec la dépréciation de son portefeuille, son résultat net s'établit à -1 468 M€ et son résultat récurrent à +1 535 M€.

Le groupe Caisse des Dépôts a apporté en 2008 un soutien sans précédent à l'économie française en mobilisant plus de 40 Md€.

■ 18,5 Md€ pour le financement des PME à travers 2 mesures importantes :

- l'enveloppe de prêts accordée à Oséo Financement a été portée de 4 Md€ à 6 Md€,
- la décentralisation des livrets LDD et LEP a permis de dégager 16,5 Md€ dédiés au financement des PME.

■ 5 Md€ pour le financement court terme de la Société de financement de l'économie française (SFEF).

■ 6,7 Md€ de prêts destinés au financement de 100 000 logements supplémentaires, au-delà d'un rythme annuel de près de 70 000 logements.

■ Le rachat de 10 000 logements en VEFA par la SNI, soit un investissement estimé à 1,6 Md€. À fin 2008, la SNI a déjà contractualisé l'acquisition d'environ 7 500 logements.

■ 8 Md€ destinés au financement des grands projets d'infrastructure dont 1 Md€ pour les universités.

Ces prêts seront accordés par les fonds d'épargne soit aux sociétés porteuses de ces projets, dans le cadre de partenariats public-privé, de concessions ou d'appels à projets, soit aux collectivités locales qui versent des subventions pour ces investissements.

■ 2,7 Md€ de prêts sur fonds d'épargne consacrés au financement des investissements des collectivités territoriales.

À ces actions s'ajoute une participation du groupe Caisse des Dépôts à hauteur de 2 Md€ dans la recapitalisation de Dexia, dont 1,3 Md€ au titre de la Section générale, 0,4 Md€ au titre des fonds d'épargne et 0,3 Md€ au titre de la CNP.

Le résultat net des fonds d'épargne

Il s'établit à 108 M€ contre 1 257 M€ en 2007, en raison notamment de provisions pour dépréciation des actifs financiers compensées par une nouvelle reprise de FRBG.

Un résultat récurrent du groupe supérieur à 2007

Hors provisions liées à la crise financière, le résultat récurrent du groupe Caisse des Dépôts, c'est-à-dire le résultat une fois neutralisé l'impact des moins-values provisionnées et des tests de dépréciation, ressort à 1 535 M€ en 2008 contre 1 453 M€ en 2007 (voir tableau ci-dessous).

Un résultat net part du groupe en recul

Le résultat net part du groupe Caisse des Dépôts s'établit à -1 468 M€ en 2008 contre 2 488 M€ en 2007.

La Caisse des Dépôts, investisseur en fonds propres au service du développement des entreprises françaises, a dû enregistrer des dépréciations sur ses portefeuilles actions et sur certaines participations consolidées :

- des dépréciations d'écarts d'acquisition sur Dexia, Eiffage et Sécché, pour un montant net de 2,1 Md€ ;
- des effets de marché (provisions à caractère durable, moins plus-values externalisées) pour un montant net de 0,9 Md€.

Ces dépréciations reflètent la stricte application des normes comptables IFRS qui exigent de provisionner les moins-values latentes constatées au 31 décembre 2008. L'application de ce principe de prudence ne correspond à aucune perte opérationnelle, à aucune créance douteuse, à aucun produit toxique ni à aucune sortie de trésorerie pour la Caisse des Dépôts dont l'horizon de détention à long terme rend provisoire une large part de ces moins-values.

L'évolution des charges d'exploitation du groupe (+ 27 %) provient pour l'essentiel des effets en année pleine des croissances externes intervenues dans le courant de l'année 2007, avec notamment l'acquisition par Transdev, au dernier trimestre 2007, de la majorité du capital de Connexion NV auprès de l'État néerlandais.

Les fonds propres consolidés part du groupe (hors latent) s'établissent à 17,9 Md€ au 31 décembre 2008, soit un niveau supérieur à celui constaté avant les années 2006 et 2007, qui auront été exceptionnelles en termes de dégagement de plus-values (en 2006, 2 Md€ de plus-values de cession de titres CNCE ; en 2007, année du pic boursier, 1 Md€ de plus-values sur le portefeuille actions). ■



© Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

“ Alors que l'économie mondiale traverse la plus grave crise financière depuis près de 100 ans, le groupe Caisse des Dépôts a démontré en 2008 la rigueur de sa gestion et la solidité de son modèle économique, ce qui lui a permis de s'engager pleinement au profit de l'économie française, notamment dans sa mission stratégique d'investisseur de long terme.

Le résultat négatif du groupe de -1 468 M€ porte la marque de l'engagement d'actionnaire de long terme de la Caisse des Dépôts. Il s'explique par des provisions passées sur des titres qui n'ont pas été vendus. Les fondamentaux de la Caisse des Dépôts demeurent solides avec un résultat récurrent du groupe en progression de 6 % à 1 535 M€. Le résultat des fonds d'épargne est positif à 108 M€. L'épargne des Français est préservée. L'année 2008 a été marquée par un soutien sans précédent du groupe Caisse des Dépôts à l'économie française : plus de 40 Md€ de liquidités mobilisées, avec, en particulier, des opérations exceptionnelles pour la construction de logements et 18 Md€ apportés au financement des PME. À cela s'ajoute une participation de 2 Md€ dans la recapitalisation de Dexia.

Pour les fonds d'épargne, l'année 2008 a été marquée par une forte croissance des encours. Le livret A, dont la collecte cumulée a atteint un niveau record de 13,8 Md€ au 31 décembre 2008, a connu un dynamisme exceptionnel, tout comme les prêts dont le flux de signatures est passé de 7,3 Md€ à 10,6 Md€, soit une progression de 44 %.

Augustin de Romanet,
Directeur général de la Caisse des Dépôts

Répartition du résultat net part du groupe par pôle

En M€	Réal		Récurrent	
	2008	2007	2008	2007
Caisse des Dépôts	-1 998	1 661	655	720
Filiales et participations	530	827	880	733
<i>pôle CNP</i>	266	438	540	397
<i>pôle filiales immobilières</i>	302	114	302	256
<i>pôle filiales services</i>	92	46	48	46
<i>pôle capital investissement</i>	-130	229	-10	34
Résultat net part du groupe	-1 468	2 488	1 535	1 453

Bilan consolidé synthétique

En M€	2008	2007
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 425	34 594
Actifs financiers disponibles à la vente	120 853	123 771
Prêts et créances sur les établissements de crédit	11 646	4 941
Prêts et créances sur la clientèle	15 670	20 232
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	19 482	17 398
Divers	24 885	20 235
Total Actif	220 961	221 171
Passif		
Dettes envers les établissements de crédit	22 665	22 594
Dettes envers la clientèle	42 321	43 711
Provisions techniques des contrats d'assurance	97 211	97 973
Divers	37 231	25 122
Capitaux propres part du groupe	18 564	29 080
<i>Dont réserves consolidées et résultat de l'exercice</i>	17 920	20 282
<i>Dont gains ou pertes latents ou différés</i>	644	8 798
Intérêts minoritaires	2 969	2 691
Total Passif	220 961	221 171

Compte de résultat consolidé synthétique

En M€	2008	2007
Produit net bancaire	5 023	7 054
Charges d'exploitation	-4 103	-3 226
Résultat brut d'exploitation	920	3 828
Résultat avant impôt	-1 209	3 976
Impôts sur les bénéfices	-87	-1 174
Intérêts des minoritaires	-172	-314
Résultat net part du groupe	-1 468	2 488

Les filiales dégagent un résultat positif

CNP, Icade, Société Nationale Immobilière, Transdev, Egis, Compagnie des Alpes et Belambra contribuent positivement au résultat du groupe en 2008.

■ Le pôle Caisse des Dépôts

La contribution du pôle Caisse des Dépôts s'établit à -2 Md€ en 2008 contre 1,7 Md€ en 2007, sous l'effet des dépréciations sur ses portefeuilles actions ainsi que sur ses participations consolidées Dexia, Eiffage et Sécché.

■ Le pôle CNP

La contribution du pôle CNP diminue de 39 %, à 266 M€ contre 438 M€ en 2007. Corrigée des effets de marché et plus-values, la contribution récurrente du pôle CNP progresse de 36 %, à 540 M€ contre 397 M€ en 2007.

■ Le pôle filiales immobilières

La contribution de ce pôle, qui regroupe les filiales immobilières Icade et Société Nationale Immobilière, s'établit à 302 M€ en 2008 contre 114 M€ en 2007.

Icade

La contribution du groupe Icade s'établit à 194 M€ en 2008 contre 23 M€ en 2007. Hors l'exit tax, comptabilisée en 2007, liée au passage au régime SIIC (142 M€ en contribution Caisse des Dépôts), la contribution récurrente progresse de 18 %.

Au 31 décembre 2008, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 Md€, en augmentation de 8 %

par rapport à 2007. Il se répartit pour 26 % sur l'activité foncière, 71 % sur l'activité promotion et 13 % sur l'activité services.

La Société Nationale Immobilière (SNI)

La contribution de la SNI progresse de 17 %, à 108 M€ contre 91 M€ en 2007. La SNI réalise un chiffre d'affaires consolidé de 529 M€, en augmentation de 6 % par rapport à 2007.

■ Le pôle filiales de services

La contribution du pôle filiales de services (Transdev, Egis, Compagnie des Alpes et Belambra) s'établit à 92 M€ en 2008 contre 46 M€ en 2007. Corrigée des plus-values exceptionnelles réalisées par Belambra en 2008 (44 M€), la contribution récurrente du pôle progresse de 5 %, à 48 M€ en 2008. Toutes les filiales de services dégagent un résultat net positif.

Transdev

La contribution est de 9 M€ en 2008 contre 22 M€ en 2007, avec une année 2008 marquée par des difficultés, aujourd'hui résolues, d'intégration de la société néerlandaise Connexion. Cette intégration place Transdev au 4^e rang des opérateurs privés de transport public en Europe, avec 41 000 collaborateurs et un parc de plus de 20 000 véhicules.

Egis

La contribution progresse de 72 %, à 21 M€ en 2008 contre 12 M€ en 2007, liée notamment aux bonnes performances des pôles Ingénierie et Exploitation.

Compagnie des Alpes

La contribution augmente de 13 %, à 13 M€ en 2008 contre 11 M€ en 2007, sous l'effet d'un niveau record des activités Domaines skiables et Parcs de loisirs et d'une plus grande maîtrise des coûts opérationnels.

Belambra

La contribution s'établit à 49 M€ en 2008 contre 1,3 M€ en 2007, sous l'effet des opérations d'externalisation d'actifs immobiliers qui contribuent au résultat du groupe Caisse des Dépôts pour plus de 44 M€.

■ Le pôle capital investissement

La contribution du pôle capital investissement s'élève à -130 M€ contre 229 M€ en 2007.

En 2008, ce pôle subit la crise financière (dépréciations d'actifs et absence de dégagement significatif de plus-values) alors qu'en 2007 il avait bénéficié d'une plus-value exceptionnelle, à hauteur de 155 M€, suite à la cession des titres de TDF. ■

Coopération inédite entre investisseurs de long terme à l'initiative de la Caisse des Dépôts

Avec la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, le rôle d'investisseur de long terme est au cœur de l'objet social de la Caisse des Dépôts. Aujourd'hui, elle choisit d'exercer cette activité dans une stratégie d'ouverture internationale.



Signature de la charte des investisseurs de long terme le 20 avril 2009. © Caisse des Dépôts / Olivier London

La Caisse des Dépôts crée des synergies avec d'autres investisseurs de long terme en Europe et dans le monde et met en place des véhicules financiers dédiés. Elle a renforcé ses partenariats avec la Cassa Depositi e Prestiti italienne, la KfW allemande, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc.

Le fonds Marguerite : une contribution au plan de relance européen

Une concrétisation de ces rapprochements : Marguerite, fonds 2020 pour l'énergie, le

changement climatique et les infrastructures. Développé conjointement par la Caisse des Dépôts, la Banque Européenne d'Investissement, la Cassa Depositi e Prestiti, la KfW et la Commission européenne, ce projet, en cours de montage et qui devrait atteindre 1,5 Md€ en fonds propres (soit une capacité d'intervention, avec l'effet de levier, de 5 à 10 Md€) se veut une réponse coordonnée des principaux investisseurs publics européens aux besoins européens dans les domaines de

l'énergie, du changement climatique et des infrastructures.

Marguerite a reçu, au titre de la relance, le soutien des 27 chefs d'État et de gouvernement de l'Union, dans les conclusions du Conseil européen de décembre 2008.

Vers un club international des investisseurs de long terme

Alors que l'appétence pour le risque décroît et que le monde prend conscience des carences

d'une gestion à court terme de l'endettement massif, les investisseurs de long terme se signalent par leur capacité à s'engager durablement dans les secteurs stratégiques – infrastructures, énergie, logement... – et par leur fonction, par conséquent centrale, pour la stabilité et la croissance.

C'est dans ce contexte que la Caisse des Dépôts a décidé de créer un Club des investisseurs de long terme.

Ce Club sera ouvert aux fonds qui partagent des valeurs communes, formalisées au sein d'une charte signée, le 20 avril 2009, par les dirigeants de la Caisse des Dépôts de la BEI, de la Cassa Depositi e Prestiti et de la KfW. Lieu d'échange de bonnes pratiques et d'expression d'une identité commune, il permettra d'aborder des problématiques touchant à l'investissement de long terme au niveau mondial (1), et de construire des offres de services financiers dédiées à cette catégorie d'acteurs, pour le développement de l'économie.

La première grande manifestation du Club des investisseurs de long terme sera la Conférence de Paris – The Paris Conference for Long-Term Value & Economic stability – organisée conjointement avec l'OCDE, le 22 juin 2009. Elle réunira, pour la première fois, les acteurs majeurs de l'investissement de long terme, à un moment déterminant entre le Sommet du G20 (2 avril 2009, Londres) et le Sommet du G8 (8 au 10 juillet 2009, l'Aquila – Italie) pour valoriser leur rôle au service d'un système économique et financier plus stable et plus durable. ■

Témoignage

Les intérêts communs se dessinent avec la Cassa Depositi e Prestiti



Source Cassa Depositi e Prestiti

Franco Bassanini, président de la Cassa Depositi e Prestiti

Quelles raisons motivent vos contacts réguliers avec la Caisse des Dépôts ?

Nos 2 institutions partagent des missions et des valeurs communes. Elles entretiennent des relations régulières depuis de nombreuses années. Depuis 2008, ces relations se sont intensifiées, du fait d'une volonté commune d'approfondir la coopération et de lui donner un cadre approprié. Un groupe de liaison est ainsi chargé de formuler, d'ici juin 2009, des propositions d'actions sur les sujets d'intérêt commun.

Quels sont ces sujets d'intérêt commun ?

Il y a d'abord la finalisation de 2 projets de fonds dédiés aux infrastructures – le fonds InfraMed et le fonds Marguerite. Autre sujet majeur, le lancement officiel, fin juin 2009, du club des investisseurs de long terme. Nous procédons également à l'étude d'initiatives, en particulier en Europe, dans le domaine des instruments financiers de long terme à destination des PME, du développement territorial et du développement durable.

Nous avons par ailleurs déjà commencé à développer des contributions communes aux travaux des institutions communautaires et internationales (Groupe Larosière, G8, G20, FMI...). ■

La région méditerranéenne, axe stratégique d'investissement

Le développement de la région Méditerranée est un processus de long terme, qui nécessite des financements longs et sécurisés. La Caisse des Dépôts a fait de son réinvestissement dans cette zone géographique, où elle est présente de longue date à travers notamment son partenariat avec la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc renouvelé en avril 2008, un des axes stratégiques de son internationalisation.

Elle s'est engagée à investir dans les secteurs stratégiques qui portent le développement de cette région ayant tout le potentiel pour devenir un grand pôle de prospérité.

Lancement du fonds InfraMed

Dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM) lancée lors du Sommet de Paris, le 13 juillet 2008, la Caisse des Dépôts a ainsi développé, avec ses partenaires Cassa Depositi e Prestiti, EFG Hermès et Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc, le fonds InfraMed avec objectif principal de promouvoir l'investissement dans des projets exemplaires d'infrastructures urbaines, énergétiques et de transport. Avec une cible initiale de levée de fonds fixée à 1 Md€, InfraMed devrait être un des principaux acteurs du financement des infrastructures de la région. Il a été officiellement lancé le 30 avril 2009 à Alexandrie, à l'occasion de la conférence sur le financement des projets de l'UpM.

Développement d'outils financiers, de réseaux d'expertise, de coopération

Elle développe également d'autres outils financiers spécifiques, et notamment le fonds Averroès Finance II, l'un des principaux outils du financement du capital risque pour la région Méditerranée, lancé en partenariat avec Proparco (Groupe de l'Agence Française de Développement).

Elle lance par ailleurs, avec la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc, une initiative pour des « villes et territoires méditerranéens durables », réseau euro-méditerranéen d'expertise urbaine et territoriale. Ce réseau est destiné à promouvoir des démarches intégrées de développement territorial et urbain, et à appuyer les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans la structuration des mécanismes de financement des infrastructures.

Au-delà, le groupe travaille à une intervention en appui au Plan Solaire Méditerranéen, un des projets phares de l'UpM, qui vise à accroître l'utilisation des énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique de chaque pays et de la région dans son ensemble. La Caisse des Dépôts, la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc et l'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen ont lancé les 12 et 13 mars 2009 l'« Initiative pour l'Investissement en Méditerranée » avec objectif d'identifier les modalités d'accélération des investissements au Maghreb et au Machrek. ■



© Philippe Molitor

Représentation permanente à Bruxelles

Promouvoir les énergies renouvelables

Acteur européen qui développe des solutions innovantes reconnues dans de multiples domaines (développement urbain, logement, climat...), le groupe Caisse des Dépôts, a souhaité promouvoir sa présence dans le débat européen, mettre en œuvre des stratégies d'alliances et contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques européennes. Cette logique a conduit à la réouverture, en décembre 2008, de sa représentation permanente auprès des institutions européennes.

Cette représentation a vocation à élaborer et à mettre en œuvre la stratégie de présence pour le compte du groupe, à constituer un pôle de ressources à disposition des métiers du groupe et à renforcer la coopération engagée avec certains partenaires. La représentation permanente du groupe auprès des institutions européennes a été inaugurée le mardi 9 décembre 2008 en présence de Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes et de Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne. « Notre retour à Bruxelles s'accompagne d'une volonté de démontrer que les investisseurs de long terme sont des acteurs majeurs de la stabilité et de la croissance », a précisé à cette occasion Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts.

Dans ce nouveau contexte, la Caisse des Dépôts a organisé 2 conférences-débats sur des sujets qui font partie de ses priorités stratégiques et qui correspondent à des objectifs européens.

Promouvoir la ville durable européenne : regards croisés

Dans la suite des travaux menés par les présidences allemande et française de l'Union européenne, la Caisse des Dépôts a organisé ce colloque, en collaboration avec l'association Europartenaires, le 26 janvier 2009 au Comité des régions à Bruxelles.

Réunissant décideurs locaux, parlementaires, chefs d'entreprises, investisseurs ou universitaires, cette conférence avait pour ambition d'apporter des réponses concrètes au besoin de promotion de la ville durable en Europe.

Des échanges qui devraient se prolonger et connaître une nouvelle dynamique lors du 6^e Sommet européen des villes durables qui se déroulera à Dunkerque en 2010. ■

CDC International, promoteur de la Caisse des Dépôts dans le monde



CDC International, détenue à 100 % par la Caisse des Dépôts et les sociétés du groupe, a été créée au printemps 2008 pour porter l'action internationale du groupe à destination des investisseurs de long terme. CDC International exerce son action dans 2 directions : la création d'un forum des investisseurs de long terme et la mise en place d'une gamme de produits financiers adaptés aux investisseurs de long terme. CDC International a ainsi engagé avec les partenaires traditionnels, mais aussi avec des investisseurs de long terme du golfe arabo-persique, du Canada, du Nord de l'Europe ou de Chine, le développement d'un corpus de doctrines, sur la base de travaux universitaires centrés sur le concept de l'investisseur de long terme.

Enfin, en partenariat avec d'autres investisseurs de long terme publics et privés, est en projet le fonds Marguerite, mesure phare du plan de relance européen. ■



© Egis / Denis Darzacq

Un investisseur de long terme se mobilise pour soutenir l'économie

La mission d'investisseur de long terme de la Caisse des Dépôts en faveur du développement de l'économie a été renforcée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (article L. 518-2 du code monétaire et financier). En 2008, cette activité d'investisseur de long terme porte la marque de son engagement sans précédent au soutien de l'économie française.

La Caisse des Dépôts détient d'importants portefeuilles d'actifs gérés dans une perspective de long terme. Outre un large portefeuille d'actifs diversifiés et sécurisés en immobilier de placement et en obligations visant à dégager des revenus réguliers, la Caisse des Dépôts détient un portefeuille très diversifié de participations minoritaires dans les grandes valeurs cotées françaises et européennes. Elle détient aussi des filiales et des participations stratégiques dans différents secteurs.

Enfin, au titre de ses missions d'intérêt général, elle intervient dans des opérations en capital au niveau régional ou local en accompagnement des politiques de développement des territoires.

Des doctrines claires

La Caisse des Dépôts est signataire des principes de l'investissement responsable. Elle les applique dans sa gestion ainsi que les principes de gouvernance explicités par son Comité consultatif. Dans le cadre d'Elan 2020, elle a élaboré en décembre 2008 un corps de doctrines encadrant ses missions d'investisseur et de mandataire. Pour ce qui concerne l'investisseur, les principes suivants ont été retenus :

- investissement à long terme, principalement sur le territoire français et comme actionnaire minoritaire, attentif à la protection de ses intérêts patrimoniaux ;
- intégration des exigences environnementales, sociales et de gouvernance ;
- recherche de rentabilité à long terme, tout en cherchant à dégager des revenus réguliers ;

• dans certains cas, logique d'investisseur impliqué, participant à la gouvernance de l'entreprise. Le montant total des portefeuilles de long terme de la Caisse des Dépôts s'élève à 59,4 Md€. Il se décompose en 43,3 Md€ d'actifs financiers et 16,1 Md€ détenus dans des filiales et des participations.

Les filiales du groupe Caisse des Dépôts

Au travers de ses filiales, la Caisse des Dépôts est présente dans les métiers suivants :

- assurance vie avec 40 % de CNP Assurances, 1^{er} assureur vie en France ;
- immobilier (Société Nationale Immobilière, Icade) ;
- transports publics et ingénierie (Transdev, Egis) ;
- loisirs (Compagnie des Alpes, Santoline (holding de Belambra)) ;
- capital investissement (CDC Entreprises et CDC Capital Investissement) ;
- infrastructures (CDC Infrastructure).

Au 4^e trimestre 2008, les pouvoirs publics lui ont confié la création d'une

nouvelle filiale, le Fonds stratégique d'investissement (FSI), dont elle détient 51 % et l'État 49 % (voir page suivante).

Des participations stratégiques

Les participations stratégiques couvrent un ensemble de participations dont le montant total s'élève à 4 Md€. La Caisse des Dépôts a réalisé deux importants investissements en 2008 : Dexia et Effage.

Le groupe Caisse des Dépôts a participé, aux côtés des États français, belge et luxembourgeois, au plan de sauvetage de Dexia et à sa recapitalisation à hauteur de 2 Md€, portant la participation du groupe à 20 %.

Par ailleurs, la participation de la Caisse des Dépôts dans Effage a été portée à 19,5 % en avril 2008. ■

La Caisse des Dépôts garantit la santé de ses investissements financiers

Investisseur en actions cotées, en obligations, en actifs immobiliers et forestiers ainsi qu'en actifs non cotés, la Caisse des Dépôts dresse un bilan d'investissements responsables et durables.

Portefeuilles actions cotées

En 2008, compte tenu des cessions, les investissements bruts en actions cotées ont atteint 1,1 Md€. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable brute du portefeuille était de 15,3 Md€, dont environ 5 % détenus sous forme d'OPCVM, les 95 % restants étant constitués d'actions de sociétés européennes cotées en direct. Les profondes baisses des marchés actions en 2008 ont amené la Caisse des Dépôts à enregistrer 0,9 Md€ de provisions à caractère durable.

La Caisse des Dépôts s'applique à jouer son rôle d'actionnaire de façon active en votant systématiquement aux résolutions présentées en assemblée générale des participations qu'elle détient : elle applique dans ce cadre son Guide de vote dans le souci de ses intérêts patrimoniaux. Elle est abonnée aux services de plusieurs agences de notation sociétale et développe en interne une analyse ISR (Investissement socialement responsable) qu'elle utilise dans sa gestion : outre la prise en compte de critères ISR dans le processus d'investissement, elle sélectionne les contreparties ayant développé une expertise dans l'approche ISR. Enfin, à l'occasion des rencontres régulières avec les sociétés, elle développe un dialogue sur les thèmes ESG (environnement, social et gouvernance) avec les managements.

Portefeuilles obligataires

Ces portefeuilles comprennent par ailleurs un portefeuille d'investissement dont les titres ont un horizon d'investissement d'environ 7 ans et sont détenus jusqu'à leur échéance, et un portefeuille de crédit à trois-quatre ans. En un an, la valeur comptable du portefeuille d'investissement est passée de 16,6 à 18,6 Md€, soit une hausse de 2 Md€. Ce portefeuille est quasi-exclusivement constitué de titres à taux fixe d'excellente qualité de crédit,

majoritairement émis ou garantis par des États de la zone euro. Il permet la perception de revenus réguliers et sûrs pour les prochaines années.

De son côté, le portefeuille de crédit investi en obligations d'entreprises industrielles ou bancaires, bénéficiant de notation de bonne qualité, est en hausse de 3,1 Md€, avec des encours atteignant 5,7 Md€. L'année 2008 a été marquée par une crise sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale : le système bancaire a chancelé, le paroxysme ayant eu lieu lors de la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre. La fin de l'année a également été difficile, non seulement pour l'ensemble des acteurs financiers mais également pour les entreprises non financières. Dans ce cadre, il est important de souligner que le portefeuille ne comprend aucune ligne qui ne soit pas « investment grade ». De plus, la Caisse des Dépôts ne détient aucun actif lié au marché immobilier américain, ni aucune signature financière américaine. Elle n'a eu donc aucun défaut à enregistrer en 2008. L'absence d'actifs toxiques dans le bilan de la Section générale est à mettre au compte d'une politique prudente sur les contreparties – politique qui est suivie de près par la Direction des risques et du contrôle interne.

Investissements immobiliers et forestiers

Le marché immobilier européen n'a pas connu, en 2008, les évolutions extrêmement négatives du marché américain. Néanmoins, les transactions se sont fortement ralenties au second semestre et des premiers reculs de prix ont été observés en fin d'année.

Le portefeuille de placement, d'une valeur de marché d'environ 4,5 Md€, est composé de logements, de bureaux, de commerces, de murs hôteliers et d'entrepôts. Au cours de l'année 2008, les investissements

immobiliers nets des cessions ont atteint environ 280 M€. La démarche de diversification du portefeuille – passant par une plus grande internationalisation et un renforcement dans les bureaux, les commerces et les murs d'hôtels – a été poursuivie. L'ensemble des actifs fait l'objet d'un bilan carbone et des plans sont élaborés afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments. La Caisse des Dépôts est investisseur dans un immeuble de bureaux dans le trapèze des anciennes usines Renault à Boulogne-Billancourt, qui a reçu la certification Bâtiment basse consommation. La Caisse des Dépôts détient également des actifs forestiers qui représentent directement et indirectement plus de 42 000 hectares, gérés par la Société forestière.

Investissements en actifs non cotés

La Caisse des Dépôts investit également dans des fonds de capital risque. Le portefeuille a une valeur bilan de 683 M€ au 31 décembre 2008, soit une hausse de 240 M€ et des engagements résiduels, correspondant à la partie non encore tirée des appels de fonds, de 687 M€.

Face à la récession qui s'annonce, l'essentiel des nouveaux engagements a été pris dans le secteur des mezzanines.

Les fonds dans lesquels le portefeuille est investi ont une durée de vie moyenne de 5 ans ; la durée de vie moyenne résiduelle du portefeuille est donc d'environ 3 ans. ■

Les doctrines de l'investisseur

La Caisse des Dépôts exerce son métier d'investisseur financier et son métier d'investisseur dans des projets d'intérêt général selon des principes communs.

La Caisse des Dépôts investit à long terme, principalement sur le territoire français et comme actionnaire minoritaire. Elle est toujours, conformément à la loi qui lui en fait obligation, attentive à la protection de ses intérêts patrimoniaux. Signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies, elle intègre les exigences environnementales, sociales et de gouvernance, selon des modalités adaptées à chaque type d'investissement.

Comme investisseur financier (actions, obligations, immobilier, capital investissement, infrastructures), la Caisse des Dépôts vise une rentabilité sur le long terme, tout en cherchant à dégager des revenus réguliers, pour financer ses missions d'intérêt général. À cette logique de placement s'ajoute, dans

certains cas, une logique d'investisseur impliqué, participant à la gouvernance de l'entreprise et accompagnant son projet industriel.

Comme investisseur d'intérêt général, ses actions sont clairement identifiées au profit du développement territorial et des PME. Ses investissements visent à répondre à des besoins collectifs, à la demande publique de l'État ou d'une collectivité territoriale, dans des secteurs insuffisamment couverts par le marché. En complément de ses financements, la Caisse des Dépôts apporte une expertise neutre, au service de l'intérêt général. Ses investissements respectent les règles des marchés et de la concurrence. La Caisse des Dépôts fixe une forte exigence environnementale aux projets dans lesquels elle investit.

Les doctrines d'action de la Caisse des Dépôts sont disponibles sur le site : www.caissedesdepots.fr

CDC Infrastructure entre en scène



Après avoir développé depuis plusieurs années une politique active dans les infrastructures, la Caisse des Dépôts a décidé, en 2008, de renforcer CDC Infrastructure – filiale à 100 % – dans son métier d'investisseur dans cette classe d'actifs.

Les secteurs visés par CDC Infrastructure sont les transports, l'énergie, les télécommunications et les métiers de l'environnement. CDC Infrastructure est actif sur l'ensemble du marché des infrastructures, tant sur les actifs matures – « brownfield » – que sur les actifs à construire – « greenfield », de plus en plus souvent financés sous forme de partenariat public-privé. La création de cette filiale s'inscrit dans le cadre des orientations du plan stratégique Elan 2020 et dans les priorités des politiques publiques incitant à l'investissement en faveur du développement durable, des équipements structurants du territoire, du développement économique ainsi que du maintien des centres de décision en France. Ainsi, CDC Infrastruc-

ture sera candidat pour investir dans certains grands projets d'infrastructures que le gouvernement a décidé d'accélérer dans le cadre du plan de relance.

Durant l'année 2008, le pôle infrastructures, qui comprend 9 participations, a enrichi son pôle transport d'un investissement dans Eurotunnel réalisé à l'occasion de l'augmentation de capital du 1^{er} semestre, qui a permis de finaliser la restructuration financière du groupe. Eurotunnel est la société titulaire, jusqu'en 2006, de la concession du tunnel sous la Manche, infrastructure européenne de première importance.

C'est également au cours de l'année 2008 qu'a été mise en œuvre la réorganisation des relations entre les actionnaires de la Saur, opérateur de réseaux de distribution d'eau et d'assainissement pour plus de 6 millions d'habitants, afin de permettre à cette entreprise de proposer aux collectivités locales des solutions nouvelles pour la gestion de leurs services publics. L'objectif est de bâtir un groupe intégré eau-propreté à partir des entreprises Saur et Sèche Environnement. La Caisse des Dépôts a également cédé une participation de 9 % au fonds d'investissement CUBE Infrastructure, stabilisant ainsi le capital du groupe autour d'actionnaires de long terme partageant le même projet industriel. ■

Qui investira 1,5 milliard d'euros dans les petites et moyennes entreprises d'ici 2010 ?

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Elle gère une partie de l'épargne des Français, dont la moitié, ainsi que les fonds des professions juridiques, en particulier des notaires. Elle verse la retraite d'1 Français sur 5. Elle s'est fixée quatre priorités : le logement, les universités, les petites et moyennes entreprises et le développement durable. Le résultat du groupe Caisse des Dépôts est affecté pour un tiers au budget de l'État, un tiers aux investissements en régions et un tiers à l'accompagnement des entreprises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.solutionscaissedesdepots.com

Créateur de solutions durables.

Priorité 2009 : accompagner les entreprises

Le développement des PME est une des 4 priorités du groupe Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique Elan 2020. Par l'intermédiaire de ses filiales – Fonds stratégique d'investissement (FSI), CDC Entreprises et CDC Capital Investissement –, ou directement, le groupe offre des solutions de financement multiples, adaptées aux entreprises de toute taille.

Les PME sont des acteurs essentiels de l'économie en termes de création d'emplois. Elles sont nécessaires aux grandes entreprises pour les escorter, préparer leurs produits. Elles explorent, innove, prennent des risques dans l'industrie et dans les services. Du point de vue financier, les PME françaises ont une faiblesse structurelle en fonds propres et présentent donc une forte dépendance au crédit bancaire. Le lien entre PME, grandes entreprises et croissance est essentiel, l'accès au financement pour les entreprises de toute taille est décisif.

Par l'intermédiaire de ses filiales, Fonds stratégique d'investissement (FSI), CDC Entreprises et CDC Capital Investissement, ou directement, la Caisse des Dépôts offre des solutions de financement adaptées à toutes les entreprises, des grandes aux microentreprises. En outre, la Caisse des Dépôts contribue, via Oséo Financement, au financement du bas de bilan des PME.

Doté de 20 Md€ par la Caisse des Dépôts et l'État, le FSI a vocation à investir dans le capital d'entreprises stratégiques françaises, détentrices de compétences et de technolo-

gies clés et porteuses de projets créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

■ CDC Entreprises, société de gestion, est la filiale de la Caisse des Dépôts dédiée au développement des différents segments du capital investissement, afin de favoriser le financement en fonds propres des PME de croissance, technologiques et de l'industrie traditionnelle.

■ CDC Capital Investissement accompagne les PME dans leurs projets de transmission ou de développement. Avec des prises de participation majoritaire, elle est un partenaire de premier plan des entreprises solides et en croissance.

■ La Caisse des Dépôts soutient les réseaux d'accompagnement des très petites entreprises : Adie, France Initiative, Entreprendre ainsi que France Active pour le secteur de l'économie sociale. Ces réseaux, présents sur l'ensemble du territoire, ont contribué à la création de 23 000 entreprises en 2008. La Caisse des Dépôts aide les chômeurs créateurs d'entreprise, à travers le dispositif Nacre, qui vise à renforcer la qualité de l'accompagnement des chômeurs créateurs/repreneurs d'entreprises. Elle gère également le Fonds de cohésion sociale qui a pour mission de développer le microcrédit à la création

des TPE et des entreprises d'insertion comme de promouvoir le microcrédit personnel (voir page 11).

■ Le groupe Caisse des Dépôts contribue indirectement au financement de bas de bilan des PME à travers des prêts consentis à Oséo Financement. L'enveloppe de prêts accordés à Oséo Financement a été portée de 4 Md€ à 6 Md€ dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

■ De plus, en matière d'information et « d'aiguillage » des demandes, un accès unique s'organise. Dans chaque région, la Caisse des Dépôts, le Médiateur du crédit, le FSI, Oséo et les acteurs locaux mettent en place une plate-forme d'orientation des PME pour leur permettre d'accéder plus rapidement et plus facilement aux outils de financements les mieux adaptés à leur situation.

Ce dispositif, dit « Appui PME », sera généralisé en 2009 dans l'ensemble des régions ; il reposera sur un site Internet, un numéro de téléphone national et l'organisation de forums. ■

Numéro Azur : 0810 00 12 10
Site Internet : www.appuipme.fr

Témoignage

La médiation du crédit porte de nouvelles synergies

Questions à René Ricol, Médiateur du crédit

Qu'est-ce la médiation du crédit ?

La médiation du crédit a été créée en novembre 2008 pour s'assurer d'un accès fluide au crédit et veiller à ce qu'aucune entreprise ne se retrouve seule face à ses difficultés de financement. Grâce à la Banque de France qui a mis son réseau à disposition ainsi qu'aux organisations professionnelles qui se sont mobilisées pour désigner dans chaque département des tiers de confiance de la médiation, les dossiers sont pris en charge sous 48h au plus près des entreprises. Tout entrepreneur peut selon ses besoins et sa situation contacter via notre plateforme téléphonique un tiers de confiance et se faire accompagner dans ses démarches ou saisir directement la médiation en constituant un dossier sur www.mediateurducredit.fr. Notre démarche est pragmatique pour rétablir le dialogue et identifier au cas par cas des solutions adaptées.



DR

Quelle est la complémentarité de vos actions avec celles de la Caisse des Dépôts ?

Sous l'impulsion d'Augustin de Romanet, de Jérôme Gallot et des équipes de CDC Entreprises c'est un véritable partenariat qui s'est mis en place pour accélérer le traitement de besoins de financement en fonds propres des entreprises en médiation. Dans chaque région, des cellules réunissant la Caisse des Dépôts, Oséo et la Médiation ont été constituées pour faciliter la rencontre des entreprises et des fonds d'investissement. Dans les semaines qui viennent un fonds de consolidation abondé en partie par le FSI va être créé dans le cadre de France Investissement. ■

Après 6 mois d'existence, quel est votre bilan ?

Sur le terrain, la médiation a fait naître de nouvelles synergies et des solidarités exceptionnelles. Tous les acteurs du financement et de l'accompagnement jouent le jeu. En 6 mois, nous avons reçu plus de 11 000 dossiers, 70 % des dossiers éligibles sont à présent instruits et dans 2 cas sur 3, clôturés positivement. Début mai, 4 300 sociétés ont été confortées dans leur exploitation et près de 83 000 emplois ont été préservés.

Quelles entreprises pour le Fonds stratégique d'investissement ?

Le Fonds stratégique d'investissement a pour vocation d'investir de manière privilégiée dans des entreprises porteuses de compétitivité pour l'économie, c'est-à-dire celles qui ont des compétences, des technologies et des emplois irremplaçables pour le territoire national et européen. Ceci s'apprécie au travers des critères suivants : secteur d'activité ; potentiel de croissance ; maîtrise technologique ; savoir-faire industriel ; emploi ; potentiel d'exportation ; leadership sur ses marchés, valeur des marques.

Le Fonds stratégique d'investissement est attentif à couvrir l'ensemble du champ des activités industrielles et de services, en accordant une importance particulière à la consolidation et au développement de filières à fort potentiel technologique. Il tient compte dans ses investissements de la notion de filière industrielle, en inscrivant chaque participation dans une réflexion globale sur le secteur industriel et sa structuration.

Naissance d'une société catalyseur de croissance

Créé à l'initiative du président de la République en novembre 2008, le Fonds stratégique d'investissement (FSI) est une société anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'État. Son objectif principal : développer les entreprises à fort potentiel pour l'économie française.

Le FSI prend, seul ou en co-investissement, des participations minoritaires dans le capital d'entreprises françaises porteuses de projets créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie. Il est doté de 20 Md€ apportés par ses actionnaires dont 14 Md€ en titres d'entreprises françaises (France Télécom, Eiffage, Aéroports de Paris, Accor, Chantiers de l'Atlantique, Eutelsat...) qu'ils détenaient et 6 Md€ de liquidités qui peuvent être rapidement mobilisées pour réaliser des investissements.

Ses objectifs

Le FSI a pour objectif d'accompagner :
– le développement des petites et moyennes entreprises de croissance pour lesquelles il participe au financement en fonds propres via notamment le Programme France Investissement (valeur d'entreprise inférieure à 100 M€) ;
– des entreprises de taille moyenne (valeur d'entreprise comprise entre 100 M€ et 2 Md€) qui disposent d'un potentiel de création de valeur, notamment parce qu'elles maîtrisent des technologies innovantes ou peuvent bâtir des positions de leader, pour lesquelles il joue un rôle de catalyseur de développement et d'innovation ;
– des entreprises de taille moyenne présentes sur des secteurs en phase de mutation qui, parce que leurs fondamentaux (notamment techniques, humains ou produits) sont sains, peuvent émerger comme acteurs de référence de leur segment ; par son intervention en fonds propres, le FSI joue alors le rôle d'accélérateur des redéploiements industriels ;
– des grandes et moyennes entreprises qui jouent un rôle important dans leur secteur et dont la stabilisation du capital rend possible la réalisation d'un projet industriel créateur de valeur, et donc de richesses en termes de compétences, de technologies et d'emplois.

Investisseur responsable

Investisseur de moyen et long terme, le FSI investit dans des projets rentables et vise

un rendement conforme aux exigences des investisseurs de marché sur des projets de nature similaire. Il sait adapter son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise.

Le FSI est ainsi en mesure de gérer son investissement sur une durée longue pour accompagner le développement de l'entreprise, notamment dans des domaines marqués par une forte intensité de recherche et développement.

Le FSI est un investisseur actif. Il s'implique pleinement dans la gouvernance des entreprises dont il détient une participation et il fait évoluer son portefeuille de participations. Cela passe par :

– l'exercice de sa liberté de vote aux assemblées générales sur la base de règles codifiées de déontologie et de bonne gouvernance ;
– la participation au Conseil d'administration et à ses comités opérationnels, en s'assurant de la mise en œuvre de la stratégie ayant motivé son investissement ;
– la conclusion, le cas échéant, de pactes d'actionnaires avec d'autres investisseurs de long terme, intégrant un accord sur les orientations stratégiques ;
– l'anticipation, dès l'entrée au capital des sociétés, des modalités de sortie, modulées selon le respect des engagements pris et des conditions conjoncturelles ;
– une réévaluation régulière de la pertinence de sa présence au capital des sociétés en portefeuille.
Investisseur socialement responsable, le FSI est attentif à ce que les entreprises dans lesquelles il investit se comportent de façon citoyenne, prenant en compte, dans le contexte de leur secteur d'activité, notamment les aspects environnementaux et sociaux, de gouvernance, fiscaux et d'investissement.

Catalyseur au service des entreprises

Le FSI a vocation à exercer un fort effet d'entraînement, notamment en recourant au co-investissement, en recherchant l'implication

d'autres investisseurs, qu'ils soient privés ou publics, français ou étrangers. En parallèle, le FSI articule ses investissements avec les dispositifs de soutien à la recherche-développement. Par ses investissements, le FSI cherche à valoriser la R&D, pour attirer et développer les compétences scientifiques, techniques et industrielles stratégiques.

Les premiers investissements

■ En février 2009, le FSI a acquis une participation dans la société Valéo, pour détenir conjointement avec la Caisse des Dépôts, 8,33 % du capital et 10,55 % des droits de vote. Valéo est un acteur majeur de l'industrie d'équipement automobile européenne et mondiale ; sa position dans le secteur est stratégique.

■ Le Fonds de modernisation des équipementiers automobiles, FCPR de 600 M€, a été souscrit à parité par le FSI, Renault SA et PSA Peugeot Citroën. Le FMEA intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des acteurs de la filière automobile, porteurs de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

■ Le FSI a signé en mars 2009, avec le groupe Daher, un protocole d'investissement, qui prévoit la réalisation d'une augmentation de capital de 80 M€. Un pacte d'actionnaires a également été conclu, par lequel le FSI participera activement aux instances de gouvernance de Daher.

■ Également en mars 2009, le FSI et le groupe Farinia ont signé une lettre d'engagement ferme en vue de l'entrée du FSI au capital de Farinia à hauteur de 20 M€ en fonds propres. Farinia est un groupe spécialisé dans la transformation des matériaux (fonderie, forge et usinage) pour les secteurs de la construction, de la manutention, de l'automobile et de l'agriculture.

■ En mai 2009, le FSI a signé un accord en vue d'un investissement en fonds propres à hauteur de 10 M€ dans 3S Photonics, l'un des leaders mondiaux des composants optoélectroniques pour les réseaux de télécommunications. ■

La gouvernance du FSI

Président

Augustin de Romanet

Directeur général

Gilles Michel

Conseil d'administration

(7 membres)

2 représentants de la Caisse des Dépôts

Augustin de Romanet, président du Conseil d'administration
Alain Quinet, directeur finances, stratégie et développement durable du groupe Caisse des Dépôts

2 représentants de l'État

Bruno Bezard, directeur général de l'Agence des Participations de l'État
Luc Rousseau, directeur général de la Direction du commerce, de l'industrie et de services

3 personnalités qualifiées

Patricia Barbizet, directeur général d'Artemis
Xavier Fontanet, président directeur général d'Essilor
Denis Kessler, président directeur général de Scor

Comité d'investissement

(4 membres)

Il examine les projets d'investissement proposés par les équipes opérationnelles et émet des recommandations

Patricia Barbizet,

présidente

Bruno Bezard, Alain Quinet, Xavier Fontanet

Le président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, Michel Bouvard, est invité permanent du Comité d'investissement

Comité d'orientation stratégique

Il est le « gardien de la cohérence et des équilibres de l'action du FSI » (discours de Nicolas Sarkozy à Montrichard). Présidé par Jean-François Dehecq, il compte 15 membres et rassemble des représentants de différentes composantes socio-économiques du pays (économistes, syndicats, salariés, parlementaires, etc.)

Comité exécutif

Agnès Pannier-Runacher

Thomas Devedjian

Jérôme Gallot,

président de CDC Entreprises

Hervé Guyot,

directeur général du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA)

CDC Entreprises soutient l'audace des PME françaises

CDC Entreprises, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, est en charge des activités dans le domaine du capital investissement. Elle a pour mission de développer les différents segments de ce marché afin de favoriser le financement des PME françaises de croissance, technologiques et de l'industrie traditionnelle, créatrices de valeur et d'emploi. CDC Entreprises gère, fin 2008, 2,6 Md€ dont 2,2 Md€ pour compte propre de la Caisse des Dépôts.



Alkos Développement, © JP Mesguen

CDC Entreprises intervient – directement et indirectement, de l'amorçage technologique aux petites transmissions – aux niveaux national et régional. Ses investissements, réalisés majoritairement pour compte propre, la conduisent à participer au capital des PME jusqu'à un montant unitaire maximum de 15 M€. CDC Entreprises gère également des fonds ouverts à des tiers (État, Fonds européen d'investissement, CNCE...). Pivotal du dispositif public d'intérêt général, France Investissement, elle investit à ce titre en moyenne 360 M€ par an pour renforcer les fonds propres des entreprises françaises de croissance.

Activité d'investissement dans des fonds

CDC Entreprises gère principalement des fonds de fonds et prend des participations minoritaires aux côtés d'acteurs publics et privés dans des organismes et des véhicules de capital investissement national et régional. Elle intervient en tant qu'investisseur avisé de long terme. CDC Entreprises investit aux conditions de marché et recherche la rentabilité de chacun de ses investissements, ce qui lui permet d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. L'activité d'investissement de CDC Entreprises dans des fonds a connu un rythme soutenu en 2008, notamment dans le cadre de France Investissement : 249 M€ ont été engagés dans 27 fonds de Busi-

ness angel, d'amorçage, de capital risque, de capital développement et de petites transmissions (Aerofund 2, Biodiscovery 3, Emertec 4, FaDièse2, Ico's 2, Opportunités Régions, Serena Capital 1...). Elle a par ailleurs poursuivi ses activités dans les pays émergents proches de la France en investissant notamment dans le fonds libanais Building Block Equity Fund et dans le fonds Cap Mezzanine au Maroc. En outre, CDC Entreprises a engagé 90 M€ à la création de fonds de fonds gérés par les partenaires privés de France Investissement et a abondé de 22,5 M€ le fonds France Investissement Garantie, géré par Oséo.

Des investissements responsables

L'ensemble de ces investissements est réalisé dans le cadre d'une démarche de développement durable, qui se concrétise notamment par l'investissement dans des véhicules dédiés aux secteurs de l'énergie et de l'environnement et par l'application, par ses propres gestionnaires de fonds directs et indirects, des principes d'un investissement socialement responsable. Ces principes figurent dans des chartes établies au titre de France Investissement.

Activité d'investissement direct

CDC Entreprises détient également un portefeuille de participations directes dans des entreprises. Elle investit ainsi directement : ■ en co-investissement avec des fonds de son portefeuille, dans un nombre limité d'opérations de capital risque supérieures à 1,5 M€, et de capital développement et transmission (croissance externe, regroupement, développement à l'international, etc.,

notamment en vue de cotations ultérieures), supérieures à 2 M€, quel que soit le secteur d'activité ; 13 opérations de co-investissement ont été réalisées en 2008 (ASK, Mecamidi, Alkos Développement...); ■ via le fonds Patrimoine et Création dédié aux entreprises « culturelles et patrimoniales » à la fois indépendantes, matures et rentables qui exercent leur activité dans le domaine du luxe, de l'édition littéraire, du cinéma, de l'audiovisuel et de la musique ; deux opérations ont été réalisées en 2008 (DMLSTV et Cap Ciné) ; ■ via Avenir Entreprises, sa filiale en partenariat avec Oséo, dans des opérations de croissance et de transmission inférieures à 2 M€ (y compris en financement mezzanine) ; 26 opérations ont été réalisées en 2008 – Loxos (Caphor), France Paratonnerre... ■

En chiffres



- 57 collaborateurs
- 360 nouvelles entreprises financées en 2008
- 2,6 Md€ sous gestion, dont 2,2 Md€ pour compte propre de la Caisse des Dépôts
- 2 500 entreprises, représentant 170 000 emplois, financées par l'intermédiaire des 210 véhicules d'investissement en portefeuille
- dont 63 entreprises de croissance directement affiliées

Engagée avec France Investissement

CDC Entreprises mobilise notamment au travers de France Investissement d'importants moyens pour financer le développement des entreprises de croissance mais aussi pour les aider à passer la difficile période de la crise. Elle est financée par la Caisse des Dépôts, et dorénavant, également par le Fonds stratégique d'investissement (FSI) créé fin 2008. La stratégie d'investissement du FSI sur la cible des PME est en totale convergence avec la mission poursuivie par CDC Entreprises, d'accompagner

de manière avisée et sur le long terme le développement des PME qui ont des projets novateurs et audacieux. CDC Entreprises a engagé en 2008, au titre de France Investissement, près de 412 M€ : ■ 90 M€ pour la création de fonds de fonds privés ; ■ 249 M€ dans 27 véhicules d'investissement ; ■ 50 M€ en co-investissement direct dans 13 entreprises ; ■ 22,5 M€ dans le fonds France Investissement Garantie géré par Oséo.

Oséo et la Caisse des Dépôts unissent leurs forces

L'accès des PME aux financements nécessaires à leur développement constitue un objectif commun à la Caisse des Dépôts et Oséo. Dans ce cadre, l'année 2008 a vu le renforcement d'une coopération financière et opérationnelle naturelle entre les deux groupes, la Caisse des Dépôts étant actionnaire à hauteur de 43 % d'Oséo Financement. Contrairement aux banques commerciales, Oséo n'a pas accès aux ressources naturelles des banques (dépôts à vue, livrets d'épargne, etc.). La convention du 9 juillet 2008 signée entre les deux groupes prévoit donc que la Caisse des Dépôts continuera de contribuer au refinancement d'Oséo en 2008 et 2009. En 2008, la Direction des fonds d'épargne a ainsi apporté 250 M€ de concours à Oséo à partir de la ressource du LDD et lui prêtera le même montant en 2009. Parallèlement, dans le cadre du plan de soutien aux PME françaises adopté par le gouvernement en octobre 2008, la Caisse des Dépôts a accordé à Oséo une ligne supplémentaire de refinancement de 2 M€ sur les fonds d'épargne, dont le versement s'étalera entre fin 2008 et milieu 2010. L'expérimentation menée en Alsace et Rhône-Alpes s'étant révélée concluante, les plateformes régionales communes aux 2 groupes, prévues par la convention de juillet 2008 afin d'orienter les PME vers les outils de financement les plus adaptés à leur situation, seront généralisées en 2009. Ce dispositif, dit « Appui PME », associera également d'autres acteurs régionaux du financement des PME et reposera sur un site Internet et un numéro de téléphone national. Enfin, dans le cadre du plan de rénovation des infrastructures hôteliers adopté par le gouvernement en décembre 2008, Oséo et la Caisse des Dépôts ont associé leur savoir-faire et leurs moyens pour proposer une réponse adaptée aux acteurs du secteur. Au total, Oséo Financement a vu l'encours de ses prêts augmenter de 9,4 % en 2008, passant de 7,2 Md€ à 7,9 Md€. De leur côté, les concours garantis par Oséo Garantie ont crû de 17 % en 2008, passant de 5,9 Md€ à 6,9 Md€. ■

CDC Capital Investissement

Les entreprises en transmission ont trouvé leur partenaire

Avec 216,4 M€ investis dans 4 belles PME françaises en phase de transmission, CDC Capital Investissement a été, en 2008, l'un des principaux acteurs de son marché. Actif depuis plus de 10 ans sur ce segment, CDC Capital Investissement y a investi quelque 1,2 Md€ au profit de près de 50 entreprises.

Figurant parmi les principaux acteurs de son marché, CDC Capital Investissement accompagne les PME dans leurs problématiques de développement, de croissance et de transmission. Ses investissements, à fin 2008, ont généré 1,5 Md€ de produits, soit un triplement de la mise initiale pour les seules sorties réalisées.

Être un actionnaire durable

Héritière des activités de capital investissement exercées par plusieurs entités de la Caisse des Dépôts dont elle est une filiale à 100 %, CDC Capital Investissement est une société de gestion agréée par l'AMF.

Elle gère plus de 1,6 Md€ pour 10 Fonds communs de placement à risques (FCPR). En adéquation avec la mission du groupe Caisse des Dépôts, CDC Capital Investissement vise des entreprises ayant besoin d'un partenaire financier solide, expérimenté et responsable pour les accompagner dans la durée (5 à 7 ans) à l'occasion d'étapes cruciales de leur vie : évolution de l'actionariat, transmission, changement de dirigeants, projets de croissance d'envergure...

Avec des prises de participations majoritaires dans des entreprises valorisées entre 40 M€ et 500 M€, pour des tickets unitaires allant de 10 M€ à 130 M€, CDC Capital Investissement est donc un partenaire de premier plan pour les PME solides et en croissance.

Miser sur l'accompagnement

Les critères de sélection des entreprises visées permettent de choisir les groupes susceptibles de créer le plus de valeur : des sociétés leaders sur leur marché, avec un fort potentiel de développement en France comme à l'international, et un management de qualité pleinement associé à l'opération. Outre la mise en place d'une gouvernance adaptée aux exigences du groupe Caisse des Dépôts et une attention particulière à une démarche socialement responsable de la part des entreprises de son portefeuille, CDC Capital Investissement s'attache en particulier à leur développement, qu'il s'agisse de croissance organique ou d'acquisitions.

Les entreprises en portefeuille peuvent compter sur l'expérience et le soutien actif de l'équipe de CDC Capital Investissement, composée d'une quarantaine de collaborateurs, dont la moitié sont des professionnels de l'investissement. Ces professionnels affichent une expérience de premier plan avec une cinquantaine d'entreprises accompagnées au cours de ces 10 dernières années, dans des phases de croissance forte, mais aussi dans des contextes de crise économique.

Participer au développement international

Partenaire essentiel de ces PME, l'équipe de CDC Capital Investissement s'est fortement impliquée dans les projets de développement,

notamment à l'international, des participations de son portefeuille en 2008. Le spécialiste de la restauration rapide, Quick, a ouvert 34 restaurants, dont 18 en France métropolitaine, 3 dans les DOM-TOM, 3 en Belgique et 10 dans le reste du monde dont 7 en Russie, 2 en Espagne, ainsi que le 1^{er} fast food de ce type en Algérie.

De même, le groupe Carré Blanc (linge de maison) a conclu un important accord sur le marché italien avec un partenaire local qui devrait accélérer son développement à l'exportation. Feu Vert a également accéléré son développement européen en rachetant le réseau polonais de réparation rapide, Shell Autoserve (13 centres autos).

Par ailleurs, Agro Service 2000, spécialiste de la vente et de la réparation de matériels agricoles non motorisés, a conclu une opération de croissance externe au cours de l'exercice 2008 et a étendu son réseau de commercialisation avec l'ouverture de 3 nouveaux sites.

Ces entreprises poursuivent leur stratégie de développement en dépit d'un contexte de marché dégradé, grâce à la robustesse de leur modèle économique et au soutien d'un partenaire financier capable de les accompagner dans la durée.

Ce rôle fait de CDC Capital Investissement un investisseur partenaire, sur lequel elles peuvent s'appuyer. ■

En chiffres



- 37 collaborateurs
- 216,4 M€ investis en 2008
- 31,3 M€ de cessions en 2008
- 750 M€ actuellement engagés dans 19 entreprises
- Le portefeuille : un chiffre d'affaires cumulé de plus de 3 Md€ et près de 40 000 emplois
- 1,2 Md€ investis dans 50 entreprises en 10 ans

Quatre investissements marquants en 2008

Au cours de l'exercice 2008, CDC Capital Investissement a conclu 4 investissements pour 218,3 M€ au capital d'Artesys (SSII), Socotec (contrôle et inspection technique), DGF (fournisseur en boulangerie/pâtisserie) et Marais (engins de génie civil). Les cessions, dans un contexte de marché peu favorable, se sont élevées à 31,3 M€ : Bruno Saint-Hilaire (prêt-à-porter), Beauty Success (distribution de parfum), DMMS (services aux particuliers) ainsi que Oenoholding (négociant en vin). ■

La Caisse des Dépôts fait de la finance carbone un axe clé de développement

Dans le cadre de son plan stratégique Elan 2020, la Caisse des Dépôts fait de la finance carbone un axe d'innovation et de développement. Elle appuie ainsi les politiques européennes et internationales de lutte contre le réchauffement climatique, qui articulent contraintes sur les principaux émetteurs et mécanismes d'échanges de crédits d'émission, pour assurer la répartition des efforts au moindre coût économique.

Trois axes majeurs guident les actions de la Caisse des Dépôts :

- la création d'outils et de services afin de contribuer à la sécurisation et à la fluidité du marché carbone ;
- des investissements dans les actifs carbone conformes à sa mission d'investisseur de long terme ;
- une activité de recherche pour accompagner les acteurs publics mais aussi les industriels dans la connaissance des mécanismes de lutte contre le changement climatique.

Les outils du développement de la finance carbone

L'année 2008 a été marquée par le démarrage de l'ITL : système d'interconnexion des registres contrôlés par les Nations unies permettant l'interconnexion des États ayant ratifié le Protocole de Kyoto.

En tant que développeur du registre Seringas et teneur du registre français, la Caisse des Dépôts a permis à ses neuf pays licenciés de passer avec succès les tests de qualification. Elle a accompagné le développement de BlueNext, devenue le premier marché au comptant des actifs carbone. La Caisse des Dépôts a notamment contribué à la cotation des certificats de réduction d'émission (CER). Sa filiale Sagacarbon, courtier en actifs

carbone, a renforcé son action auprès des acteurs industriels pour leur faciliter l'accès au marché et a créé des produits financiers leur permettant d'assurer une meilleure gestion et liquidité de leur position. La Caisse des Dépôts a répondu avec succès à la consultation lancée par VCSA (l'emanation de World Economic Forum et de World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)) pour la tenue du registre volontaire de VCU (Voluntary carbon unit, crédits carbone au standard international) et engagé le développement d'une prestation globale de back-office pour la gestion des actifs carbone.

Les investissements dans les actifs carbone

La Caisse des Dépôts a poursuivi son action en faveur du développement de projets domestiques et investi dans 2 nouveaux fonds.

Le système des projets domestiques CO₂ repose sur un mécanisme défini dans le Protocole de Kyoto, appelé Mise en œuvre conjointe (MOC). À l'issue de l'appel à projets de la Caisse des Dépôts, lancé en octobre 2007, une douzaine de projets ont été retenus, représentant sur la période 2008-2012 un montant escompté de réductions valorisables de l'ordre de 2,6 millions de tonnes (2 millions pour la Caisse des Dépôts et 0,6 million pour les partenaires étrangers).

L'engagement financier pris par la Caisse des Dépôts dans le domaine peut être évalué à plus de 25 M€.

La Caisse des Dépôts a porté son engagement dans les fonds carbone à plus de 55 M€. Ainsi, en complément de l'investissement dans le Fonds carbone européen, elle a, par un investissement de 25 M€, contribué à la création du Fonds Post 2012, aux côtés de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la KfW, de l'Instituto de Crédito Oficial (ICO), et de la Nordic Investment Bank (NIB). Il s'agit de donner un signal positif aux porteurs de projets alors que la valorisation des réductions d'émissions générées après 2012, ne pourra être connue qu'après la 15^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique de Copenhague, fin 2009.

La Caisse des Dépôts (6,8 M€) et la BEI ont accompagné la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc pour la création du Fonds Capital Carbone Maroc (FCCM), entièrement dédié au financement de projets réduisant les émissions de GES au Maroc.

En 2009, la Caisse des Dépôts va poursuivre ses engagements au service des dispositifs de lutte contre le changement climatique, notamment en étudiant les interventions dans la valorisation de la contribution de la forêt aux réductions des émissions.

La recherche sur l'économie du carbone

Équipe de recherche spécialisée sur l'économie du changement climatique, la Mission climat de la Caisse des Dépôts oriente ses travaux dans 3 directions :

- le fonctionnement du système mis en place ;
- l'étude sur les développements de la finance et les marchés carbone ;
- la recherche sur de nouveaux outils contre le changement climatique.

De nombreux partenaires (entreprises, administrations...) sont associés aux travaux afin de faciliter le transfert d'informations et le pilotage d'études approfondies, dans lesquelles interviennent plusieurs importants centres de recherche mondiaux. Dans ce cadre, 3 activités sont poursuivies en 2008 : la constitution du « Club Tendence Carbone », initié en collaboration avec BlueNext et Météo France, qui propose un espace de réflexion à tous les acteurs concernés ; l'évaluation ex-post de la première phase du marché européen des quotas de CO₂ menée en collaboration avec l'université Paris-Dauphine, le Massachusetts Institute of Technology et l'University College of Dublin ; l'étude sur l'adaptation au changement climatique et le financement des infrastructures. ■

Des investissements qui renouvellent l'énergie

Pour mettre en œuvre la priorité « Environnement et développement durable » du plan stratégique Elan 2020, la Caisse des Dépôts s'est fixé pour objectif de contribuer aux engagements français, en matière d'énergies nouvelles renouvelables (ENR), par ses investissements dans des projets locaux de production. Retour sur les investissements réalisés en 2008, en ligne avec les objectifs fixés.

L'action d'investisseur en fonds propres de la Caisse des Dépôts porte sur des projets locaux de production dans l'ensemble des filières énergétiques matures au plan technologique : biomasse, éolien, photovoltaïque, micro-hydraulique, géothermie...

L'intervention minoritaire de la Caisse des Dépôts doit contribuer à la réalisation de 5 % des capacités nouvelles de production d'ici 2010, soit environ 500 MW de puissance installée cumulée. Cet objectif mobilisera 150 M€ de fonds propres et quasi-fonds propres sur la période 2008-2010 : dès l'année 2008, les investissements dans le secteur énergie-environnement ont atteint 46,3 M€ correspondant à 198 MW, soit près d'un tiers des objectifs sur la période.

Au total à fin 2008, 81,8 M€ ont été investis depuis 2006 dans les projets énergie et environnement, pour une puissance engagée de 287 MW (l'objectif Elan 2020 est de 500 MW en 2010).

Ces engagements se répartissent par filière comme suit :

éolien :50 %
photovoltaïque :27 %
biomasse :18 %
micro-hydraulique :5 %

Trois partenariats structurants

Parmi les investissements réalisés en 2008, trois nouveaux partenariats structurants ont été noués entre la Caisse des Dépôts et des sociétés de production d'énergie renouvelable :

■ le premier, centré sur l'éolien, avec Valeco, PME montpelliéraine qui emploie 25 personnes. Valeco, qui a déjà mis en exploitation plusieurs parcs éoliens, dispose d'un potentiel de développement dans cette filière de plusieurs centaines de MW à l'horizon 2014. L'investissement de la Caisse des Dépôts, à hauteur de 29 % du capital de Valeco, vise à permettre le développement des projets éoliens, mais également à soutenir la diversification de l'entreprise dans d'autres filières, en particulier les projets solaires photovoltaïques ;

■ le deuxième, pour la réalisation d'une holding régionale de projets multi-énergies (hydraulique, biomasse, solaire) en Guyane avec le groupe Voltalia.

Par sa participation au capital de Voltalia Guyane, la Caisse des Dépôts entend contribuer à la réalisation de projets de production d'énergie non émetteurs de gaz à effet de serre, enjeu essentiel pour ce territoire d'outre-mer dont l'ensemble des habitants n'a pas encore accès à l'électricité. Le potentiel de développement de Voltalia Guyane, à horizon 2011, représente 40 MW de puissance installée ;

■ le troisième, avec Fertigaz, illustre le soutien de la Caisse des Dépôts à l'émergence de la filière méthanisation, qui présente à la fois

l'avantage de proposer des solutions locales de traitement des déchets organiques et de permettre la production non intermittente d'électricité et de chaleur renouvelable.

Avec son investissement dans la société Fertigaz, la Caisse des Dépôts soutient le développement, la réalisation et le portage de petites unités de production d'électricité par méthanisation sur la moitié nord de la France. Par ailleurs, le partenariat noué en octobre 2007 entre la Caisse des Dépôts et la société Solaire Direct,

acteur émergent de la filière photovoltaïque, a vu la concrétisation en 2008 du premier des cinq projets photovoltaïques identifiés : la mise en construction de la centrale de Vinon-sur-Verdon (d'une puissance de 4,2 MW) dans le Var.

Des priorités pour 2009

En 2009, 3 priorités ont été retenues pour les investissements énergie-environnement :

- la filière biomasse : concrétisation des projets de centrales de cogénération retenus dans l'appel d'offres du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire ; préparation des candidatures au nouvel appel d'offres à échéance de juillet 2009 ;
- la réalisation des projets engagés en s'assurant de leur bon déroulement dans toutes les filières afin de transformer la puissance ayant fait l'objet d'engagements financiers en puissance installée (74 MW en exploitation à fin 2008) ;
- la prise en compte dans les objectifs de la Caisse des Dépôts de la mise en œuvre des orientations du Grenelle de l'Environnement et du paquet européen Énergie-Climat (23 % d'ENR en France en 2020). ■

Naissance d'un développeur de biodiversité



CDC Biodiversité

CDC Biodiversité est une participation à 100 % de la Caisse des Dépôts, lancée en février 2008.

Sa vocation est d'accompagner l'ensemble des acteurs publics et privés dans leurs projets de développement de la biodiversité en France et en Europe : de la restauration, reconquête, gestion, valorisation, à la compensation.

Elle intervient en premier lieu auprès des maîtres d'ouvrage d'infrastructures (immobilier, transport...), pour réaliser et assurer la gestion à long terme de leurs obligations écologiques : éviter les impacts sur la biodiversité ou les réduire, compenser ceux qui ne peuvent être évités. Pour la réalisation des programmes d'aménagement et de gestion des milieux naturels, elle fait intervenir des acteurs de terrain et les spécialistes les plus qualifiés dont elle soutient les actions par des partenariats de long terme.

Pour exercer son activité, CDC Biodiversité s'appuie sur un comité scientifique composé de spécialistes en écologie et en économie et sur un dialogue avec les associations de la nature. Son premier exercice a été essentiellement consacré à la mise en œuvre d'un plan d'action visant à se faire connaître et à présenter son offre puis à négocier les premiers contrats et projets d'étude. Le premier projet pour la constitution de crédits de biodiversité ou « réserve d'actifs naturels », a été engagé au cours de l'exercice et s'est concrétisé par l'acquisition d'un verger industriel de 357 ha dans la plaine de Crau. Les travaux pour la réhabilitation de ce site se dérouleront en 2009. La démarche expérimentale visant à constituer des « crédits de biodiversité » correspondant à ces espaces en cours de réhabilitation a été validée par l'État en mai 2009, permettant ainsi à CDC Biodiversité d'envisager la vente des unités constituées. ■

Témoignage

Une électricité verte avaleuse de déchets

La Caisse des Dépôts est entrée en 2008 à hauteur de 25 % au capital de la société Fertigaz. Une société qui développe, construit et exploite des unités de production d'énergie par méthanisation.

Questions à Eric Delacour, président de Fertigaz

Quel est le principe de la méthanisation ?

Il s'agit de récupérer des déchets organiques ayant des qualités fermentescibles (par exemple, les déchets de l'industrie agroalimentaire) et de les faire fermenter au contact de bactéries à l'abri de l'air et dans des conditions physico-chimiques idéales. Le biogaz issu de cette digestion – essentiellement du méthane – peut être utilisé directement comme carburant ou pour alimenter un moteur, lequel produit alors de l'électricité.

Et les enjeux de son développement ?

La méthanisation, avec valorisation énergétique du biogaz, a toute sa place parmi l'ensemble des diverses solutions de production d'énergie renouvelable, d'autant qu'elle permet d'atteindre 2 objectifs complémentaires : produire de l'électricité verte tout en réduisant la charge polluante des déchets et des effluents organiques, mais également, en fonction de la nature des entrants, de produire du compost utilisable comme fertilisant ou amendement organique. Les usines, comme celle de Ferti-NRJ à Passel (Oise), apportent une réponse locale au traitement des déchets, qui, pour des raisons évidentes de logistique, supportent mal des transports sur plus de 50 kilomètres.

Quelles sont les capacités de production de Ferti-NRJ ?

Avec un moteur d'une puissance électrique de 1,4 MW, la production annuelle est estimée à 10 000 MWh, soit la consommation électrique annuelle de plus de 3 000 foyers. ■



Fin de construction de l'unité de méthanisation Ferti-NRJ, Passel (Oise), © JP Mesguen

Poursuite des investissements dans les infrastructures d'intérêt général et les énergies renouvelables

Infrastructures haut débit, route, rail, hôpitaux, filières ENR... : les investissements 2008 de la Caisse des Dépôts confirment les priorités stratégiques annoncées.

Les investissements dans les infrastructures haut et très haut débit

La Caisse des Dépôts s'engage comme investisseur dans des infrastructures Internet haut débit portées par les collectivités locales. Avec 53,2 M€ d'investissements, l'année 2008 a été marquée par l'entrée au capital de 15 sociétés porteuses de projets haut débit.

Les investissements dans les infrastructures d'intérêt général

La Caisse des Dépôts investit en fonds propres dans la réalisation et la gestion d'équipements publics (route, rail, hôpitaux, immobilier...), sous un mode opératoire de type partenariat public-privé (PPP). Les investissements, à hauteur de 24,7 M€, ont ralenti par rapport à 2007, notamment en raison de la crise économique et financière qui a retardé certains projets au second semestre.

La Caisse des Dépôts a participé à l'augmentation de capital de la société Lorry Rail, première autoroute ferroviaire de longue distance en France, dont elle détient 45 %. Cette infrastructure a un potentiel d'économie de 20 millions de tonnes de CO₂ par an.

Les investissements dans les filières énergie-environnement

Le développement durable est une priorité stratégique de la Caisse des Dépôts. Elle soutient notamment le développement de la production des énergies renouvelables (ENR), en cohérence avec les engagements européens de la France (voir article ci-contre). ■



Entrepôts Macdonald à Paris 19^e : extrémité Est du bâtiment projeté, © OMA Koolhaas-FlorisAlkemada

Des investissements pour une ville nouvelle

En accompagnement des projets de rénovation urbaine, les investissements immobiliers de la Caisse des Dépôts se positionnent sur des segments comme le logement, les commerces ou les entreprises, le médico-social, les loisirs urbains ou le tourisme, structurants pour les quartiers et pour les territoires. Retour sur les investissements réalisés en 2008 en faveur du logement et de la ville.

L'année 2008 a été consacrée au renforcement des investissements dans le secteur du logement locatif : 103,6 M€ ont contribué à la construction de 1 089 logements locatifs, principalement destinés à des familles dans des secteurs à marché tendu, ainsi que 265 chambres d'hébergement (personnes handicapées, personnes dépendantes...).

L'accompagnement des politiques de rénovation urbaine

La Caisse des Dépôts appuie l'État et les collectivités locales pour la réalisation de programmes de rénovation urbaine de grands quartiers d'HLM, de copropriétés dégradées et de quartiers anciens de centre-ville. En 2008, 30,9 M€ de subventions sur fonds propres sont venus en soutien direct de l'ingénierie, de la conduite de projets et du

développement des compétences des acteurs du renouvellement urbain.

Le soutien de la Caisse des Dépôts à la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine se poursuivra jusqu'en 2013 grâce à la signature de la convention « Rénovation urbaine et développement durable des quartiers de la politique de la ville » avec l'État. Dans le cadre de la coopération avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Caisse des Dépôts a contribué à l'instruction des dossiers présentés par les collectivités locales, en veillant notamment à l'amélioration de leurs qualités urbaines et environnementales. Depuis le lancement du programme, 470 quartiers sur un total de 531 ciblés par l'ANRU sont désormais couverts par des

conventions spécifiques d'application. Une dotation exceptionnelle de l'ANRU a été réalisée à hauteur de 100 M€.

1 € investi par la Caisse des Dépôts a généré 2,4 € de réalisations de travaux dans le secteur du logement et 10 € en moyenne dans les autres secteurs immobiliers.

Le fonds pour le renouvellement urbain, créé en 2000, a été liquidé conformément au protocole signé entre la Caisse des Dépôts et l'État.

Des éco-quartiers pour la ville

La Direction du développement territorial et du réseau, en coordination avec les autres entités du groupe, a orienté ses activités vers le développement des éco-quartiers. Une série d'expérimentations a été lancée pour accompagner les collectivités dans la réalisation de quartiers répondant aux critères du développement durable. ■

Priorité stratégique, la modernisation des universités est en marche

La rénovation des universités françaises dans le cadre de la loi LRU (Libertés et responsabilités des universités) est une priorité du gouvernement. Elle est aujourd'hui soutenue par la Caisse des Dépôts, qui accompagne les établissements de l'enseignement supérieur par du conseil et la conduite d'études en vue de construire leur stratégie de développement. Les opérations sont coordonnées au niveau du groupe par la « Mission universités ». Un partenariat avec la Conférence des présidents d'universités a été conclu.

Dans ce cadre, pour un engagement de 12,8 M€, ont été signées 30 conventions impliquant 101 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 59 universités, afin de les accompagner pour l'élaboration de leur schéma directeur. Ainsi, un état des lieux thermique et un bilan CO₂ du parc immobilier universitaire ont été initiés.

Dans ce cadre, une réflexion a également été engagée pour mettre en place un fonds de valorisation de la propriété intellectuelle.

Enfin, un guide méthodologique de « l'université numérique » a été élaboré en vue d'accompa-

gner la modernisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. ■



© L'Oeil Public / Julien Daniel

Soutien à la création de très petites entreprises (TPE), aux initiatives locales créatrices d'emplois et au microcrédit social et professionnel.

La Caisse des Dépôts, acteur majeur de l'économie sociale

La création de TPE et l'économie sociale ont globalement été soutenues à hauteur de 49 M€ par la Caisse des Dépôts en 2008. L'exercice a été marqué par le déploiement de la convention « Agir pour l'emploi » conclue avec l'État. À ce titre, la Direction du développement territorial et du réseau a contribué à :

- la mise au point des nouveaux prêts Nacre pour les chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises ;
- la mise en place du Fonds national de revitalisation des territoires.

Les réseaux d'accompagnement de la création d'entreprises (France Initiative, Adie, Réseau Entreprendre et Boutiques de gestion) soutenus par la Caisse des Dépôts, ont contribué à la création de 23 000 entreprises, totalisant 45 000 emplois.

Les initiatives locales créatrices d'emplois dans le domaine de l'économie sociale, principalement les fonds d'aide au conseil (dispositifs locaux d'accompagnement) et les opérateurs financiers dont la Caisse des Dépôts est

actionnaire, ont épaulé plus de 7 450 structures, employant près de 104 000 salariés.

La gestion du Fonds de cohésion sociale au service du microcrédit

Créé par la loi de Cohésion sociale, le Fonds de cohésion sociale est géré par la Caisse des Dépôts depuis 2005. En 2008, l'État a abondé une nouvelle dotation du fonds de 13,2 M€.

Grâce à un dispositif de garantie, il permet le développement :

- du microcrédit professionnel,
- du microcrédit social,
- du prêt « Jeunes avenir ».

En 2008, le fonds a permis l'accompagnement de plus de 14 000 projets d'entreprises ainsi que la garantie de 3 950 microcrédits personnels. La Caisse des Dépôts a contribué à la réalisation d'une journée sur le thème du microcrédit dans le cadre du Grenelle de l'insertion. Elle a mis en place « France-microcrédit.org », portail pour promouvoir l'offre de microcrédit en France et s'est, par ailleurs, vu confier la gestion du fonds Jeunes. ■

Repères

La Caisse des Dépôts sur tous les fronts du développement territorial

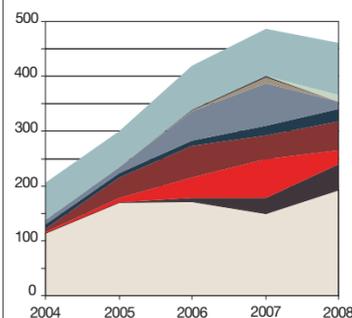
Investisseur d'intérêt général de long terme, la Caisse des Dépôts accompagne les politiques de développement des collectivités territoriales et des acteurs publics. En 2008, l'appui aux territoires s'est caractérisé par un niveau d'activité très soutenu avec 354,4 M€ d'investissements, renforcés à hauteur de 106,4 M€ par le financement d'études d'ingénierie et par le soutien de réseaux associatifs d'intérêt général. La Direction du développement territorial et du réseau intervient en fonds propres dans des secteurs relevant des priorités stratégiques définies par Elan 2020 ainsi qu'en réponse à des demandes contractualisées avec l'État : logement et immobilier, renouvellement urbain, universités et économie de la connaissance, numérique, infrastructures publiques, énergies renouvelables, création de TPE-PME.

Les opérations, prioritairement destinées aux populations et aux zones sensibles, sont mises en œuvre par le réseau des Directions régionales de la Caisse des Dépôts en complémentarité à l'ensemble des modes d'intervention du groupe, dans le cadre de doctrines qui guident les actions. Elles intègrent toutes une dimension développement durable.

Dans une dynamique de répartition géographique des investissements en constante amélioration, 460,8 M€ d'investissements et de soutien aux politiques publiques ont notamment permis en 2008 :

- la réalisation de 1 089 logements et de 265 places d'hébergement ; 30 % des opérations de logement sont certifiées THPE ou BBC-Effergie ;
 - l'accompagnement de 101 établissements d'enseignement supérieur, dont 59 universités ;
 - l'engagement dans 198 MW de production d'énergie renouvelable ;
 - la mise au point des prêts Nacre et du Fonds national de revitalisation des territoires ;
- La certification Qualité ISO 9001 a été étendue à l'ensemble de l'activité de la Direction. ■

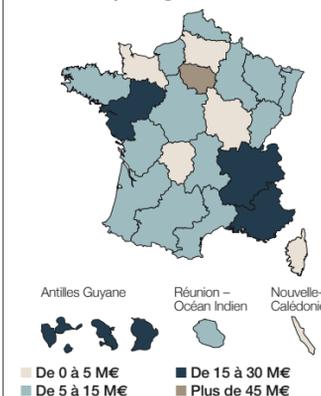
■ Répartition des investissements et des charges engagés par segment d'activité 2004-2008 en M€***



- Financements d'intérêt général (charges)
- Universités (charges)
- Actions territoriales*
- Politique de la ville
- Participations
- Développement économique et économie sociale**
- Développement numérique des territoires
- Infrastructures d'intérêt général
- Énergie-environnement
- Immobilier et logement

* Principalement international jusqu'en 2007.
** Dont le financement exceptionnel de la contribution au Fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) de 8 M€ en 2008.
*** Hors prélèvements ANRU (100 M€ en 2007 et 100 M€ en 2008).

■ Répartition des investissements et des financements « Développement territorial » par région en 2008



En bref

Le développement de services numériques pour des collectivités publiques

Le développement de services numériques pour les acteurs publics a porté principalement en 2008 sur des portails Internet relatifs au financement des TPE / PME, en partenariat avec l'APCE (Agence pour la création d'entreprises) et Oséo. Service public local, le guide des démarches

administratives en ligne compte 1 096 clients (collectivités locales et acteurs publics locaux). Le réseau cyber-base regroupe désormais 840 espaces en activité avec 99 nouveaux sites ouverts en 2008. 26 projets territoriaux d'espaces numériques de travail sont en cours de généralisation. ■

L'accompagnement des sociétés d'économie mixte et des sociétés d'investissement local

Au 31 décembre 2008, les participations dans des sociétés d'économie mixte et dans des sociétés d'investissement local, porteu-

ses de projets structurants dans le cadre de politiques de développement des territoires, représentaient un portefeuille de 763 sociétés, pour une valeur brute comptable de 1 299 M€. Les prises de participations dans le secteur spécifique des SEM ont représenté 12,8 M€ en 2008. ■

L'information et l'accompagnement des collectivités locales

Localitis et Mairie-conseils sont des services d'information et de mise en réseau offerts par la Caisse des Dépôts aux collectivités locales. Le site Localitis.info est à disposition de

3 290 acteurs locaux et compte 145 000 visites mensuelles. Mairie-conseils a répondu en 2008 à près de 15 000 questions téléphoniques posées par des communes et des groupements de communes. Le site Valoffre a été lancé : il présente aux collectivités les offres de produits et de services de la Caisse des Dépôts.

Pôles de compétitivité

Une convention Caisse des Dépôts / Direction générale des entreprises, relative aux pôles de compétitivité, a été signée. ■

Crise financière et réforme du livret A

2008, une année hors normes pour les fonds d'épargne

L'année 2008 restera dans les annales économiques et financières comme une année hors normes : crise financière à dimension systémique avec la faillite de la 4^e banque d'affaires mondiale, Lehman Brothers, effondrement du secteur immobilier, hausse historique puis chute spectaculaire des prix de l'énergie. Ces événements ont bouleversé le fonctionnement du marché interbancaire et, par voie de conséquence, le financement de l'économie.

Cette année restera également exceptionnelle pour le contexte de gestion des fonds d'épargne en raison de la réforme du livret A, mise en place dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008.

En réaffirmant le rôle central de la Caisse des Dépôts en tant que prêteur du secteur du logement social, la loi modifie à la fois les modalités

de distribution du livret A et du livret de développement durable (LDD), les conditions de la centralisation des fonds à la Caisse des Dépôts et le cadre de gestion de cette ressource aux fonds d'épargne.

Année hors normes enfin, par la très forte mobilisation des fonds d'épargne en réponse à la crise financière. Ils ont ainsi apporté plus de 40 Md€ de liquidités et de financements dans le cadre des mesures d'urgence prises par le gouvernement au mois d'octobre puis du plan de relance annoncé par le président de la République, le 4 décembre à Douai, dans le Nord. Parmi ces mesures, le transfert aux banques du LDD et la baisse du taux de centralisation du livret d'épargne populaire (LEP) de 85 % à 70 % doivent permettre aux établissements financiers d'affecter ces ressources supplémentaires (16,5 Md€) au financement des PME.

Les modifications réglementaires

L'année 2008 a été jalonnée par des modifications réglementaires relatives à l'épargne défiscalisée centralisée par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts :

- 1^{er} février : mise en place d'une nouvelle formule de calcul du taux du livret A, qui est désormais égal à la moyenne de l'inflation et à la moyenne mensuelle des taux courts (Euribor 3 mois et Eonia), avec un plancher égal au taux de l'inflation majoré de 0,25 % ;
- 1^{er} août : le taux des livrets A et Bleu et du LDD s'établit à 4 %, et celui du LEP à 4,5 % ;
- 2 octobre : dans un contexte de crise bancaire, le gouvernement annonce une série de mesures pour soutenir le financement des entreprises, parmi lesquelles :
 - le passage du taux de centralisation à la Caisse des Dépôts, de 9 % à 0 % des dépôts du LDD, avec parallèle-

ment une hausse des taux d'emploi des ressources aux secteurs des PME et du développement durable ;

- le passage du taux de centralisation à la Caisse des Dépôts, de 85 % à

70 % des dépôts du LEP avec affectation par les banques de la ressource supplémentaire au financement des PME. ■

Repères

Du livret d'épargne au logement social

La Caisse des Dépôts collecte et transforme

1 - La Caisse des Dépôts assure la centralisation et la gestion financière d'une part substantielle de l'épargne réglementée des Français (livret A, livret Bleu LDD, LEP...). Les fonds concernés proviennent de différents produits d'épargne liquide, dont les caractéristiques sont fixées par les pouvoirs publics et qui bénéficient d'exonération fiscale. Ces produits au rendement garanti constituent l'instrument d'épargne privilégié d'une large part de la population.

2 - Sur cette ressource, la Caisse des Dépôts finance, sous forme de prêts à long terme, des secteurs d'intérêt général : logement locatif social, renouvellement urbain, infrastructures de transport.

3 - Les dépôts non utilisés sous forme de prêts sont mis au service du financement de l'économie (États, entreprises et banques français et européens). Une partie des fonds disponibles est placée en actions, ce qui permet aux fonds d'épargne de jouer leur rôle d'investisseur à long terme.

Résultats financiers 2008

Les fonds d'épargne subissent la crise financière mais restent bénéficiaires.

■ Leur marge s'établit à 338 M€, contre 434 M€ en 2007, le coût des dépôts (9,9 Md€), en fort accroissement (+ 27 %) en raison de la hausse des taux réglementés et des encours, ayant été globalement compensé par le revenu courant des prêts et des actifs financiers (10,2 Md€) dont l'augmentation reste élevée (+ 24 %).

■ Le résultat net est de 108 M€, contre 1 257 M€ en 2007, en raison notamment d'un montant de provisions pour dépréciations d'actifs financiers, dues à la crise financière, net des plus-values qui s'élève à 1,9 Md€ et qui est partiellement compensé par une reprise de Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) de 1,76 Md€ contre 0,5 Md€ en 2007.

Stabilité du portefeuille d'actifs financiers

Le rythme soutenu de croissance des prêts et la progression modérée des dépôts (du fait de la décentralisation des ressources LDD et LEP) ont entraîné une faible augmentation des actifs financiers qui affichent un montant de 116,0 Md€, contre 115,2 Md€ à fin 2007, soit une hausse de 0,8 Md€.

Portefeuille de taux

Compte tenu de la nature du passif, les actifs financiers détenus, qui constituent un élément essentiel de la gestion des risques de taux et de liquidité, sont à près de 90 % des titres de taux. Ils représentent au 31 décem-

bre 2008 un encours de 104,8 Md€, contre 107,6 Md€ au 31 décembre 2007 (soit -2,8 Md€).

Du fait de la restitution de liquidités aux banques en octobre et du rythme soutenu de l'activité de prêteur des fonds d'épargne, le portefeuille de placement est en nette diminution : il affiche une valeur bilan nette de 67,2 Md€ (soit -5,2 Md€ par rapport au 31 décembre 2007). Le portefeuille d'investissement a augmenté de 2,4 Md€, passant de 35,1 Md€ au 31 décembre 2007 à 37,5 Md€ au 31 décembre 2008. La part des titres indexés sur l'inflation continue de croître et représente désormais un total de 27,1 Md€ (soit 72 % du portefeuille

d'investissement), contre 20,2 Md€ au 31 décembre 2007 (soit 57 % du portefeuille d'investissement).

Portefeuille d'actions et titres assimilés

Le portefeuille d'actions enregistre une légère progression à 10,1 Md€ au 31 décembre 2008 en valeur bilan après dépréciations, contre 9,9 Md€ au 31 décembre 2007.

Cette évolution est la résultante de 2 mouvements inverses : la poursuite de la politique d'investissement à long terme des fonds d'épargne, les investissements nets sur la période ayant atteint 1,5 Md€, et l'augmentation des dépréciations. ■



© Stéphane Lacroix

Intervention express de la Caisse des Dépôts en faveur des collectivités locales

Pour assurer le financement des opérations d'investissement inscrites au budget 2008 des collectivités locales, compromis par la crise de liquidité des banques, le gouvernement a annoncé le 20 octobre l'ouverture d'une enveloppe de 5 Md€ de prêts sur fonds d'épargne. La moitié de cette somme est directement distribuée par la Caisse des Dépôts, l'autre moitié a été attri-

bue aux banques par adjudication. D'une durée comprise entre 2 et 20 ans, les prêts de la Caisse des Dépôts sont adossés au Livret d'épargne populaire, mais ont été proposés sur plusieurs index (LEP, Euribor, taux fixe et inflation).

La mobilisation forte et rapide de ses équipes a permis à la Caisse des Dépôts de mettre en place ces prêts dès le mois de novembre.

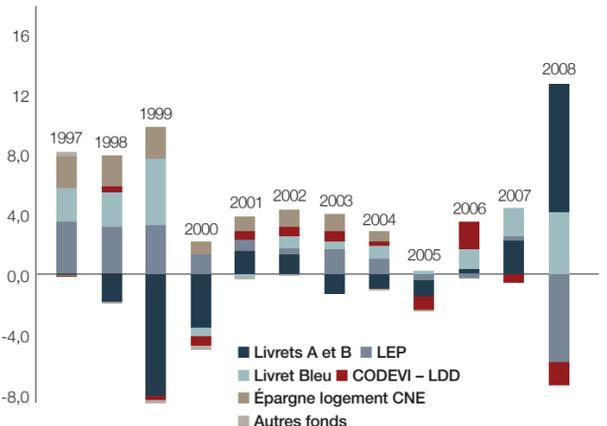
Fin décembre 2008, les contrats signés totalisaient 984,4 M€ et 1,8 Md€ sur l'enveloppe initiale de 2,5 Md€ à distribuer par la Caisse des Dépôts auront bénéficié aux collectivités locales.

À nouveau, la Caisse des Dépôts a démontré sa réactivité et sa capacité à agir rapidement pour éviter une crise grave du financement de l'investissement public. ■

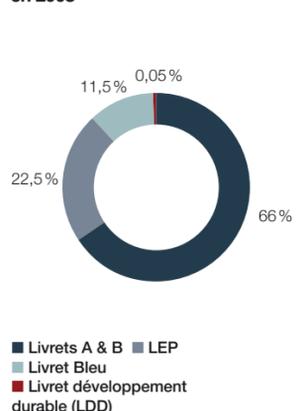
L'épargne liquide, valeur refuge en temps de crise

Les ménages ont considérablement augmenté en 2008 leur épargne sur livret A. Analyse d'impact sur les encours gérés par la Caisse des Dépôts.

■ Évolution des flux de collecte centralisée à la Caisse des Dépôts (Md€)



■ Répartition des produits au sein de l'encours centralisé en 2008



Dans un environnement financier chaotique, les ménages ont manifesté leur aversion au risque et leur préférence pour l'épargne liquide en augmentant considérablement leur épargne sur le livret A, qui a bénéficié de surcroît d'une rémunération très attractive. La hausse des taux réglementés au 1^{er} août 2008 a fortement contribué à cette dynamique. Ainsi, les ménages ont placé + 33,6 Md€ sur les produits d'épargne liquide, contre + 10,1 Md€ en 2007. Le taux élevé du livret A (3,5 % en février puis 4 % en août 2008) conjugué aux politiques commerciales actives menées par les réseaux historiques expliquent la collecte record sur ce produit :

+ 13,8 Md€ en cumul à fin décembre 2008. La collecte sur le livret Bleu a atteint + 4,1 Md€. L'encours des livrets A et Bleu, hors capitalisation des intérêts, est de 158,9 Md€ au 31 décembre 2008.

Pour le livret de développement durable (LDD), l'effet conjugué de la mise en place du plan de soutien au financement des entreprises et, pour La Banque Postale, de la baisse du taux de centralisation de ce produit de 25 % à 9 % le 1^{er} juillet 2008, se traduit par une décollecte cumulée de 7,3 Md€ à fin 2008. L'encours de ce produit restant centralisé aux fonds d'épargne au 31 décembre 2008 se réduit à 0,1 Md€ (quelques banques ayant opté pour le maintien de la cen-

tralisation des dépôts collectés). De même, le passage de 85 % à 70 % du taux de centralisation des dépôts du livret d'épargne populaire (LEP) en soutien au financement des entreprises a entraîné une sortie de fonds qui porte le cumul à fin décembre à -7 Md€, malgré la remontée de son taux (4,25 % en février, puis 4,50 % en août 2008).

L'encours centralisé du LEP à fin décembre 2008 - hors capitalisation des intérêts - est de 45,3 Md€.

L'encours des fonds d'épargne s'élève, hors capitalisation des intérêts, à 204,3 Md€, en progression de + 4,7 % par rapport à 2007 (195,1 Md€). ■

Forte progression des prêts sur fonds d'épargne

Après une hausse de 25 % en 2006 et de 33 % en 2007, la progression s'amplifie encore en 2008 s'établissant à + 44 %.



© JP Mesguen

Le montant des prêts signés, qui atteint 10,6 Md€ en 2008, contre 7,3 Md€ en 2007, a de nouveau fortement progressé de 44 % (hors refinancements de prêts PLS, PLI et PSLA). Ce résultat traduit la relance de l'activité de construction de logements sociaux impulsée par le Plan de cohésion sociale 2005-2009 et le développement du secteur du financement des infrastructures de transport. Il inclut également près d'1 Md€ de prêts aux collectivités locales mis en place en octobre 2008 pour pallier la crise de liquidité du secteur bancaire. Le nombre de logements financés en 2008 au titre du Plan de cohésion sociale s'élève à 61 946 (construction ou acquisition-amélioration), contre 54 582 en 2007 (+ 13,5 %). Par ailleurs, 11 700 logements ont été financés au titre du Programme national de renouvellement urbain (PNRU), contre 8 814 en 2007. À ces 73 646 logements, il convient d'ajouter une production de 17 472 unités financée à d'autres titres (rachats de patrimoine privé, structures médico-sociales, logements étudiants, etc.). Au total, les fonds d'épargne ont ainsi contribué au financement de 91 118 logements et places d'hébergement en 2008, contre 74 677 en 2007.

Poursuite de l'expansion des prêts dédiés à la construction de logements sociaux

Les prêts signés en 2008 en faveur du développement du logement social (hors prêts ANRU) progressent de 16,3 % par rapport à 2007 et totalisent 5 119,6 M€. Cette augmentation est d'abord la traduction de la montée en puissance du Plan de cohésion sociale lancé en août 2004. Cette croissance de l'activité est aussi liée aux conditions financières offertes par la Caisse des Dépôts résultant notamment :
- de la révision de la formule du livret A en février 2008 et de l'anticipation de la baisse du commissionnement des réseaux collecteurs dès août 2008 ;
- de la baisse du coût de nombreux prêts (PLAI, réhabilitation, PRU, foncier ...) grâce à des apports de fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Forte croissance des prêts incitant à la performance énergétique des logements neufs

Le prêt énergie performance construction, lancé en 2006, a connu un développement important en 2008. Ce produit, réservé aux opérations de constructions neuves respectant les exigences du label Très haute performance énergétique (THPE) est désormais intégré dans 7 % des opérations financées, contre 1,7 % seulement en 2007. Ce produit sera remplacé courant 2009 par un nouveau financement incitatif à la construction de logements sociaux répondant à la norme BBC-Effinergie (Bâtiment basse consommation).

Augmentation sensible des prêts à l'amélioration

Les prêts à l'amélioration progressent depuis 2005, grâce à la décision prise en 2004 par la Caisse des Dépôts de bonifier de 0,50 %, sur ses fonds propres, le taux d'une enveloppe de prêts « réhabilitation hors ANRU » de 400 M€ par an pendant 5 ans. Près des deux tiers des 636 M€ de prêts amélioration signés en 2008 bénéficient d'un taux bonifié. Les résultats de 2008, avec une hausse de 9,9 % des signatures, après celle de 32 % en 2007, consolident cette reprise et confirment que le développement de l'activité construction ne se fait pas au détriment de l'entretien du patrimoine existant.

Nette progression des prêts renouvellement urbain

Les prêts destinés au financement de la reconstruction de logements et à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de l'action de l'ANRU augmentent respectivement de 22 % et de 14 % par rapport à 2007, année durant laquelle ils avaient progressé de 27 % et de 10 %. Ces chiffres traduisent une nette progression dans la mise en œuvre des opérations de démolition-reconstruction prévues dans le cadre du programme national de rénovation urbaine. En revanche, les prêts

finançant l'aménagement urbain (PPU et PRU aménagement) sont en retrait sensible comme en 2006 et 2007. Le premier reste pénalisé par un taux trop élevé. La stabilité du second correspond à la volonté d'orienter majoritairement les ressources du PRU vers la reconstruction et l'amélioration des logements, compte tenu de leur bonification.

Rédefinition du prêt incitant à la performance énergétique dans les rénovations

L'éco-prêt logement social réhabilitation remplace, en 2009, le prêt énergie performance réhabilitation. Il permet aux bailleurs sociaux d'intervenir sur leur patrimoine existant pour améliorer la performance énergétique des logements. En conformité avec les prescriptions du Grenelle de l'Environnement, ce nouveau dispositif se concentre désormais sur les logements sociaux les plus consommateurs en énergie, classés E, F ou G sur l'étiquette énergie. À l'issue des travaux de rénovation, ces logements doivent avoir atteint au moins la classe C de l'étiquette énergie. Le taux de l'éco-prêt logement social, spécialement bonifié par les fonds propres de la Caisse des Dépôts et les fonds d'épargne, est fixé à 1,9 % pour une durée de 15 ans. Cette offre particulièrement avantageuse est disponible pendant 2 ans et doit financer la rénovation thermique de 100 000 logements sociaux.

Quasi-triplement du financement en faveur des structures d'hébergement

Les prêts PHARE, dédiés au financement des structures d'hébergement (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants) sont en très forte hausse pour la deuxième année consécutive : + 63,5 % en 2007 et + 54 % en 2008 avec 452,7 M€. Les améliorations apportées à ce produit et l'effort commercial réalisé ont permis à la Caisse des Dépôts, dans un contexte concurrentiel plus favorable, de devenir un acteur majeur de ce secteur.

Tous produits confondus (PLUS, PLS, PHARE), l'intervention de la Caisse des Dépôts dans le financement du secteur médico-social a permis de créer 10 682 places nouvelles en 2008 et d'en réhabiliter 5 311 autres.

Refinancement des PLS

L'enveloppe de Prêts pour le logement social (PLS) mise en adjudication en 2008 a été de 2,6 Md€. Le ratio de consommation sur montant adjudiqué antérieurement est en recul : au 31 décembre 2008, 50 % de l'enveloppe de refinancement adjudiqué en 2007 étaient consommés, contre 58 % de l'enveloppe 2006. L'enveloppe de refinancement des Prêts pour le logement intermédiaire (PLI) a été fixée à 80 M€ en 2007 et en 2008. Malgré l'adossement de ces prêts sur le livret A qui a permis de réduire leur taux, la mobilisation des enveloppes PLI, avec 18 %, reste faible.

Renforcement des prêts infrastructures et transport

Après une progression de 58 % en 2007, l'intervention de la Caisse des Dépôts dans le financement des infrastructures de transport s'est encore renforcée en 2008. Avec 1 076 M€, elle est supérieure de 28 % à son niveau de 2007. Ce montant correspond, pour 22 %, au financement de 5 projets de transport en commun en site propre et, pour 78 %, au financement de 18 grandes infrastructures de transport. La Caisse des Dépôts est ainsi devenue un partenaire des régions, des départements et des agglomérations pour le financement de leurs grands projets de modernisation des transports.

Évolution de l'encours des prêts sur fonds d'épargne

L'encours des prêts sur fonds d'épargne a progressé de 6,95 Md€ au cours de l'année 2008, passant de 93,34 Md€ au 31 décembre 2007 à 100,29 Md€ (+ 7,45 %) à fin 2008. Cette évolution très rapide est la résultante de la forte progression des versements de prêts nouveaux, du faible niveau des remboursements anticipés et de l'amortissement naturel des prêts. ■



DR

Témoignage

Effinergie crée les éco-labels des bâtiments de demain

Par Antoinette Gillet, présidente déléguée d'Effinergie

L'association Effinergie et ses adhérents, collectivités, acteurs locaux et nationaux, se mobilisent depuis 5 ans pour favoriser le développement de bâtiments à basse consommation d'énergie en France. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau préconisé par la France et l'Union européenne, et d'apporter simultanément confort et économies aux utilisateurs. Dans le contexte du Grenelle, Effinergie fait vivre une véritable dynamique territoriale et élabore les nouveaux labels des bâtiments de demain. À mon sens, la Caisse des Dépôts peut jouer un rôle déterminant dans l'accompagne-

« L'évolution du Prêt Énergie Performance Construction est très positive. »

ment des organismes de logement social (OLS), des collectivités territoriales et des PME qui développent de nouvelles offres pour construire et rénover au meilleur niveau de performance énergétique. L'évolution de son Prêt Énergie Performance Construction par exemple, un prêt bonifié dédié à la construction de logements sociaux économes en énergie est très positive : elle va désormais exiger l'atteinte du label BBC-Effinergie. Ce produit va ainsi permettre d'accompagner les OLS dans la période actuelle de grande mobilisation et de grande ambition sociétale. Nous suivons également avec grand intérêt le nouvel Éco Prêt Logement social Réhabilitation mis en place début 2009 par la Caisse des Dépôts pour accompagner la rénovation des 100 000 logements les plus énergivores. Nous préconisons en l'espèce une évolution de ce produit directement vers la basse consommation après travaux, au niveau du label BBC-Effinergie Rénovation. ■■

Financer la performance énergétique

La Caisse des Dépôts a engagé un travail sur sa gamme de produits afin de favoriser le développement d'opérations vertueuses sur le plan environnemental. La gamme de prêts sera déclinée progressivement pour intégrer une version « verte » de chaque produit, bénéficiant de conditions financières attractives. Le Prêt Énergie Performance et l'Éco-Prêt Logement social Réhabilitation, destinés à financer les opérations de logement social en construction neuve ou en réhabilitation, sont les premiers produits nés de cette démarche.

Ces deux prêts, déjà commercialisés, disposent d'un taux bonifié, et pourront également être assortis d'une aide complémentaire de la part de collectivités locales souhaitant accompagner les bailleurs dans la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique.

La banque autrement

La gestion de fonds privés protégés par la loi est au cœur des missions historiques de la Caisse des Dépôts. Elle gère aujourd'hui 41 Md€ d'encours en dépôts numéraires et 9,4 Md€ en titres pour le compte du service public de la Justice, de la Sécurité sociale et de clients intervenant dans le champ de l'intérêt général. Elle est autorité de paiement pour des programmes de l'Union européenne et assure la tenue du Registre français des émissions de CO₂. Ces prestations sont opérées par la Direction bancaire dans le cadre d'un dispositif ISO 9001 intégrant la qualité, la performance économique et la maîtrise des risques. Revue de détail des activités d'un banquier hors normes.

Banquier du service public de la Justice

La Caisse des Dépôts est le banquier de référence des fonds de tiers des professions juridiques. Les notaires (20,6 Md€) et les administrateurs et mandataires judiciaires (7 Md€) sont ainsi tenus de déposer à la Caisse des Dépôts les fonds qui leur sont confiés dans le cadre de leurs missions.

La désignation de la Caisse des Dépôts, en juin 2008, en qualité de dépositaire unique des fonds de tiers maniés par les greffiers des tribunaux de commerce, conforte son rôle de banquier du service public de la Justice. Ce rôle particulier est reconnu par les deux tiers des études d'huissiers de justice qui ont choisi la Caisse des Dépôts pour la tenue de leurs comptes de fonds de tiers (433 M€).

La qualité des services rendus et la satisfaction de ses clients constituent des objectifs structurants de l'action de la Direction bancaire. La Caisse des Dépôts réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de ses clients. En 2008, le taux de satisfaction, déjà élevé en 2006, a fortement progressé : 85 % des notaires, 87 % des administrateurs et mandataires judiciaires et 80 % des huissiers de justice s'estiment aujourd'hui « satisfaits » ou « très satisfaits » des services de la Caisse des Dépôts.

La Caisse des Dépôts veille en permanence à assurer un haut niveau de sécurité opérationnelle à sa tenue de comptes et aux moyens de paiement qu'elle diffuse ; elle prend une part active aux dispositifs de lutte contre le blanchiment de l'argent et contre le financement du terrorisme. Le plan de modernisation de la gestion des consignations, engagé en 2005, s'est poursuivi en 2008 avec le déploiement d'un nouveau système de gestion des consignations au sein du réseau du Trésor public agissant en tant que préposé de la Caisse des Dépôts.

À compter du mois d'octobre 2008, l'atterrissage du marché immobilier engagé au printemps 2008 s'est mué, sous l'effet de la crise financière, en un ajustement plus brutal marqué par une baisse très importante du nombre de transactions. Cela s'est traduit par une baisse conséquente des fonds de tiers déposés par les notaires à la Caisse des Dépôts : un écart de plus de 3,8 Md€ d'encours moyen mensuel en décembre 2008 par rapport à 2007.

Banquier de la Sécurité sociale : une mission renforcée

La Caisse des Dépôts est le teneur de comptes de l'ACOSS, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (art. D253-37 du code de la Sécurité sociale). La relation



Siège de la Caisse des Dépôts, Paris, © JP Mesguen

entre la Caisse des Dépôts et l'ACOSS se caractérise par l'ampleur des financements mobilisés et par la complexité de l'architecture de la tenue de comptes mise en place pour optimiser la gestion des flux du régime général. Elle est encadrée par une convention pluriannuelle, la convention actuellement en vigueur couvrant la période 2006-2010.

Les circonstances exceptionnelles ayant affecté le marché ont conduit la Caisse des Dépôts à engager, fin 2008, une renégociation de ses conditions d'intervention sur les financements qu'elle accorde à l'ACOSS. Pour l'année 2008, le plafond de financement, fixé par la loi de financement de la Sécurité sociale, s'établissait à 36 Md€. La Caisse des Dépôts avait pris l'engagement de financer jusqu'à hauteur de 31 Md€ les besoins de trésorerie de l'ACOSS pour 2008.

Fin 2008, un plan de reprise des dettes de la Sécurité sociale par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) a été décidé. La CADES a procédé à une première reprise de dette à hauteur de 10 Md€, fin 2008, sur un total de 27 Md€, le solde de reprise de 17 Md€ étant intervenu début 2009. Le plafond d'avances consenti par la Caisse des Dépôts à l'ACOSS en 2009 est de 18 Md€ pour le premier trimestre et 16,9 Md€ au-delà de cette période. La Caisse des Dépôts a renforcé sa mission de banquier de la Sécurité sociale à l'occasion de la mise en place de l'Interlocuteur social unique (ISU), début 2008. Cette opération a en effet nécessité la définition d'une architecture bancaire adaptée, permettant un suivi de la trésorerie par risque (maladie, vieillesse...) et la mise en place de circuits de centralisation et de remontée de

fonds avec l'ACOSS. Par ailleurs, de nouveaux comptes ont été opérés concernant notamment des sommes recouvrées par le Régime social des indépendants (RSI) au nom de l'État, en particulier la Contribution sociale de solidarité des sociétés (dite C3S), qui s'élève chaque année à plus de 4 Md€.

Partenaire bancaire et mandataire de clients institutionnels ou publics

La Caisse des Dépôts entretient des liens historiques avec les sociétés d'économie mixte et les organismes de logement social ; elle est aussi présente auprès de fondations, d'associations nationales et d'établissements publics. Elle développe une gamme de produits et de services bancaires complète, couvrant la tenue de comptes, les moyens de paiement et les placements financiers qui s'élèvent à 8,3 Md€ de dépôts numéraires et 6,7 Md€ d'encours titres. La mise en œuvre de l'espace unique des paiements en euros (projet SEPA) a été activement préparée tout au long de l'année 2007, pour être en mesure d'offrir, dès 2008, le nouveau virement SEPA en émission et en réception à ses clients. La Caisse des Dépôts est également établissement financier centralisateur de l'encaissement bancaire du CESU TIP (Titre service préfinancé), confortant ainsi son engagement dans le développement des services à la personne. La Caisse des Dépôts fournit des prestations de gestion administrative, financière et comptable dans le cadre de mandats confiés par différents partenaires, essentiellement publics (voir encadré).

Les mandats de gestion confiés à la Caisse des Dépôts par ses partenaires

■ **Établissements autoroutiers : gestion des établissements autoroutiers CNA et ADF. ADF, après avoir vu son rôle d'actionnaire des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes considérablement réduit à partir de 2006, a été dissoute en 2008.**

■ **Mandats domestiques : gestion de fonds domestiques, dont des fonds de compensation (électricité, télécommunications, gaz) et, plus récemment, le Fonds national des solidarités actives, qui finance principalement le surcoût du Revenu de solidarité active (RSA). Depuis mai 2008, la Caisse des Dépôts accompagne la Direction financière de Sciences Po dans un projet de création d'un « endowment » ou fonds de dotation.**

■ **Fonds structurels européens : la Caisse des Dépôts, en qualité d'autorité de paiement et de certification, est, aux côtés des régions, en charge de la gestion de programmes de coopération territoriale et de compétitivité. Elle assure la gestion de 10 programmes européens couvrant la période 2007-2013.**

■ **Programmes-cadres de recherche et de développement technologique (PCRD) de l'Union européenne : la Caisse des Dépôts poursuit la gestion des projets financés dans le cadre du PCRD, et au titre de son rôle de membre du Consortium AFINAJ, point de contact national pour le 7^e PCRD, organise des conférences sur le thème des nouveaux modes de financement.**

■ **Registre français des quotas et crédits d'émission des gaz à effet de serre (GES) : la Caisse des Dépôts, teneur du registre français depuis le décret du 23 décembre 2004, a obtenu l'accréditation de l'UNFCCC (organe de l'ONU chargé de la lutte contre le changement climatique). Le registre est ainsi, depuis octobre 2008, connecté à l'ITL (International Transaction Log), plate-forme de contrôle des échanges avec l'UNFCCC. Il a élargi son champ d'action aux pays hors Union européenne (Japon, Nouvelle-Zélande, Canada, Russie...) et gère les échanges entre acteurs industriels et financiers de 7 types d'unité carbone au lieu d'un seul.**

Développement durable

104^e Congrès du notariat à Nice

Le 104^e Congrès du notariat s'est déroulé du 4 au 7 mai à Nice. Il avait pour thème « L'environnement et le développement durable, un défi pour le droit » en présence du Garde des Sceaux et de 34 délégations étrangères avec une forte présence de l'Afrique et de l'Europe de l'Est. Le congrès abordait 4 grands thèmes, au travers de 4 commissions :

- la gestion économe des sols ;
 - la gestion prudente des ressources et espaces naturels ;
 - les risques et activités professionnels ;
 - l'information et la participation des citoyens.
- Dans le droit fil du thème retenu cette année, et en partenariat avec le département développement durable de la Caisse des Dépôts, il a paru essentiel d'assurer la compensation de la part incompressible des émissions de gaz carbonique générées par l'événement, soit 2 400 tonnes de CO₂. La Caisse des Dépôts a assuré l'ingénierie complète de l'opération : retrait et annulation des crédits carbone achetés (contribution de 12 € par congressiste).

Témoignage

La Fondation pour le droit continental

Questions à Henri Lachmann, président de la Fondation



© Photo Bruno Lévy

Quel est le rôle de la Fondation pour le droit continental ?

La nécessité de promouvoir le système de droit continental, la « Civil law », face à la prédominance de la « Common law » dans les échanges internationaux, a conduit la création, sous l'impulsion de la Caisse des Dépôts, de la Fondation pour le droit continental. Droit écrit et souvent codifié, accessible, moins coûteux, orienté sur la prévention du conflit plutôt que basé sur le jugement, le droit continental qui inclut les droits français et allemand a pour paradigme la loi plutôt que la décision du juge. Il est le plus répandu et couvre 60 % de la population et du PIB mondiaux. Par nature, le droit continental est basé sur l'expression de la volonté générale et reflète les valeurs clés de solidarité et de préservation des biens communs.

La Fondation promeut une concurrence active entre systèmes de droit et donc leur qualité. Elle s'investit également auprès des instances européennes. Et, plus récemment, elle a mené des programmes spécifiques en Chine et en Méditerranée.

Travaille-t-elle au droit de l'environnement ?

Dans le cadre d'un partenariat avec la Chine, la Fondation pour le droit continental a fait du droit de l'environnement un des domaines prioritaires de son action.

Elle a participé à l'organisation, les 2 et 3 novembre 2008 à l'Académie des Sciences Sociales de Shanghai, d'une « Conférence internationale sur l'établissement du cadre juridique d'une société respectueuse de l'environnement », premier pas sur le chemin de l'établissement d'une coopération approfondie avec les spécialistes et responsables chinois des politiques environnementales. Cette conférence a réuni des experts de Chine continentale et de Taïwan, de France, de Belgique et du Japon afin de procéder à des échanges d'expériences entre ces différents pays de droit écrit.

En bref

La Caisse des Dépôts retenue à l'issue d'appels d'offres lancés par les URSSAF

L'ACOSS, tête de réseau des URSSAF, a demandé aux URSSAF de mettre en œuvre les règles du code des marchés publics pour la sélection de leurs prestataires bancaires.

À cette fin, la Caisse des Dépôts a adapté son offre aux besoins de ces organismes, en particulier en matière de traitement des chèques et de contrôles de sécurité. La candidature de la Caisse des Dépôts a été retenue en Midi-Pyrénées, Auvergne, Aquitaine et Bourgogne – Franche-Comté.

Signature du premier contrat de fiducie en France

Près d'un an après l'entrée en vigueur de la loi sur la fiducie (loi n° 2007-211 du 19 février 2007), la Caisse des Dépôts, tiers de confiance, a signé début 2008 le premier contrat de fiducie opéré en France. Elle se voit transférée, en tant que fiduciaire, une somme qu'elle a placée et qui lui permettra d'effectuer, en temps voulu, les versements aux bénéficiaires définis dans le contrat de fiducie.

Colloque dépollution à Strasbourg

En accord avec la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement, la Caisse des Dépôts a organisé un colloque

à Strasbourg sur la dépollution des sols : rôles et responsabilités des acteurs, évolution de la réglementation du droit de l'environnement. Une première rencontre avait été organisée en 2007 à Lyon. Cette manifestation a permis de rassembler les professionnels du Droit (notaires et AJM) et des institutionnels (SEM d'aménagement, organismes de logement social, ainsi que nos partenaires, Direction générale des finances publiques, Services des domaines et collectivités territoriales).

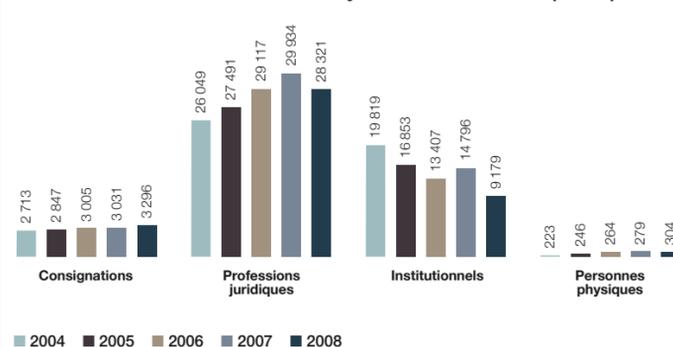
Modernisation de la Justice et dématérialisation des procédures

La Caisse des Dépôts participe avec le ministère de la Justice à la modernisation de la Justice au travers d'un protocole d'accord, signé en juillet 2007, qui comporte les volets suivants :

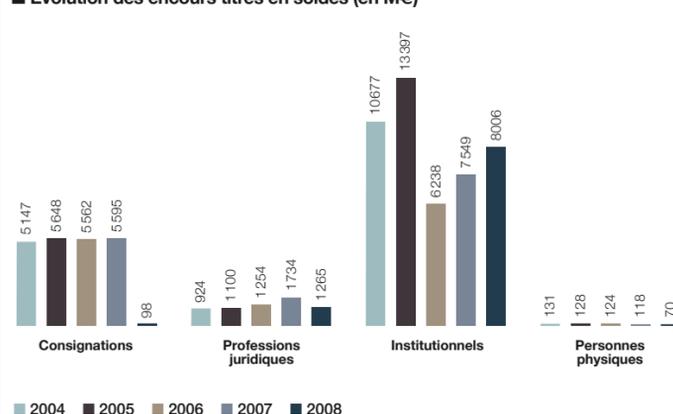
- portail d'accès à la Justice par le grand public ;
- échanges dématérialisés entre tuteurs et juges des tutelles ;
- échanges dématérialisés entre les huissiers et les juridictions ;
- plate-forme d'échanges sécurisés entre professions juridiques « TransJuris » ;
- assistance au déploiement de la signature électronique dans les juridictions.

Les trois premiers projets amorcés en 2008 donneront lieu à des expérimentations au cours de l'année 2009 ; ils sont portés par un groupement d'intérêt public ADAJ (développement des actes dématérialisés entre les acteurs de la Justice) créé en novembre 2008.

Évolution des encours numéraires moyens annuels créditeurs (en M€)



Évolution des encours titres en soldes (en M€)



Cap sur la modernisation de la gestion des mandats

Dès sa création en 1816, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de systèmes de retraite publique. Cette responsabilité participe de sa mission première : assurer la sécurité financière des Français, contribuer au développement de l'épargne et de la prévoyance. Aujourd'hui, la Direction des retraites gère 48 mandats, principalement de retraites, et le plan stratégique Elan 2020 de la Caisse des Dépôts ouvre la voie d'un nouvel avenir pour la gestion des retraites.

Operateur de référence de la retraite du secteur public, la Caisse des Dépôts est un gestionnaire avisé de mandats au service des politiques publiques. Son activité s'exerce dans 3 domaines :

- la retraite ;
 - l'indemnisation et la prévention des risques professionnels, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ;
 - la gestion de fonds assurant la compensation des charges supportées par les employeurs publics.
- Gestionnaire institutionnel, elle est garante des valeurs fondamentales de sécurité et de déontologie. Prestataire de services à forte valeur ajoutée, elle est le partenaire privilégié des employeurs publics : État, collectivités territoriales et établissements hospitaliers. Elle maîtrise l'ensemble des processus :
- de gestion administrative (du recouvrement au paiement des droits) ;
 - de pilotage juridique, technique et financier des régimes ;
 - de relation avec les bénéficiaires des régimes.

Dans le domaine de la retraite, elle applique ses savoir-faire à la gestion de régimes de base, complémentaires et supplémentaires. Elle maîtrise à la fois les techniques d'acquisition de droits par points et par annuités.

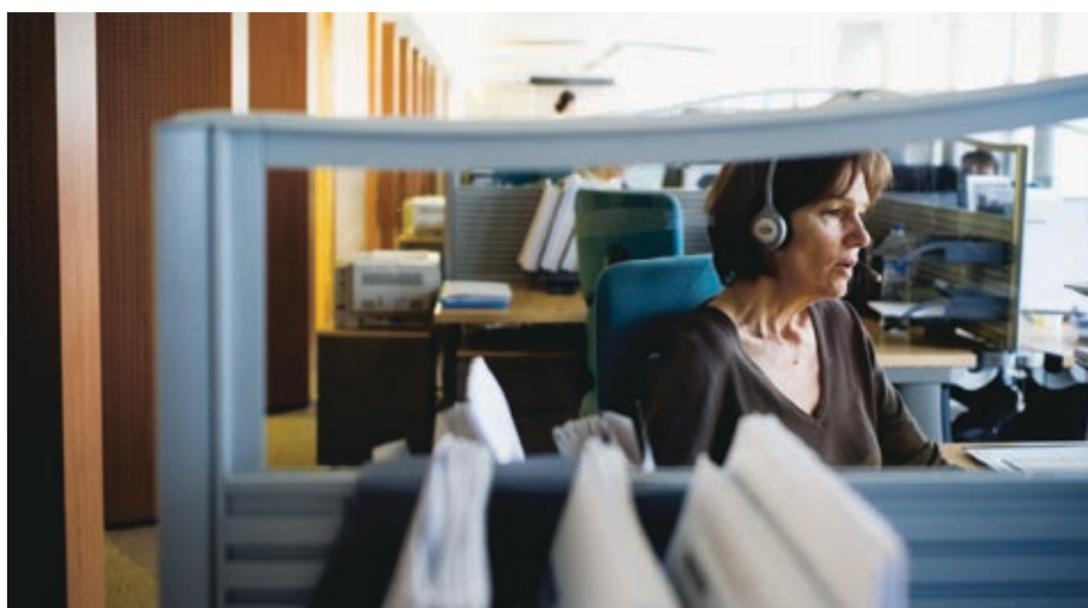
Un gestionnaire performant, apporteur de solutions

La Direction des retraites a mis en œuvre un plan d'action triennal, qui est la déclinaison opérationnelle sur son métier du plan stratégique Elan 2020.

Celui-ci s'articule autour de 3 axes :

- conforter ses gestions en offrant à ses mandants les meilleurs standards ;
- piloter la performance, en améliorant sa mesure et son appropriation par l'ensemble des collaborateurs ;
- anticiper de futurs mandats, au service de l'intérêt général.

Résolument tournée vers l'avenir, la Direction des retraites accélère la modernisation de ses activités de gestion en mettant l'accent sur l'industrialisation et la mutualisation des processus et sur l'évolution des métiers. Pour prendre en charge une activité croissante,



Les centres d'appels de la Direction des retraites assurent une véritable activité de front office. © L'Oeil Public / Julien Danieil

résultant notamment du "papy-boom" et du droit à l'information, elle s'appuie sur un système d'information modernisé.

Elle poursuit la dématérialisation des actes de gestion en collaboration étroite avec les employeurs publics.

Elle s'est également engagée sur la voie de la clarification et de la consolidation de la relation avec ses clients et ses partenaires. Les relations avec les principaux fonds gérés sont régies par des conventions d'objectifs et de gestion.

Elle s'attache ainsi à atteindre les meilleurs standards de qualité et de performance. Elle s'est engagée dans un programme rigoureux de maîtrise des coûts afin de conforter les gestions actuelles. Elle met en œuvre les moyens permettant de s'évaluer et de se comparer avec les autres gestionnaires de régimes de retraite en France et en Europe, notamment en participant aux actions de benchmark conduites par la Direction de la Sécurité sociale. ■

Au service des régimes

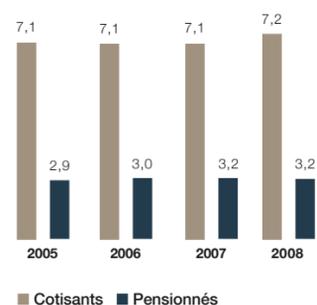
Réforme de l'Ircantec

Les pouvoirs publics ont souhaité inscrire la réforme de l'Ircantec dans le cadre du rendez-vous des retraites de 2008. Il s'agissait à la fois d'assurer la pérennité financière de ce régime et de rénover sa gouvernance. La Caisse des Dépôts a apporté son concours à la réflexion des pouvoirs publics et à la préparation des textes, a réalisé les études financières sollicitées par le Conseil d'administration et s'attache aujourd'hui à leur mise en œuvre dans le cadre d'un mandat renouvelé. Elle se trouve ainsi confortée dans la gestion du mandat de l'Ircantec.

Élections CNRACL

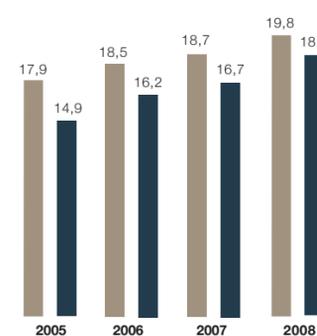
L'arrêté interministériel du 5 juin 2008 a confié à la Caisse des Dépôts la responsabilité d'organiser les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration de la CNRACL. La clôture du scrutin était fixée au 2 décembre 2008. Il s'agit d'une des plus importantes élections professionnelles : l'enjeu électoral porte en effet sur 3 millions de votants répartis en 3 collèges principaux : employeurs, actifs, pensionnés.

■ Démographie des principaux régimes gérés (en millions de personnes)



■ Cotisants ■ Pensionnés

■ Flux financiers (en M€)



■ Cotisations perçues ■ Prestations versées

Les principaux régimes gérés par la Caisse des Dépôts

■ **Quatre grands régimes de retraite pour les personnels titulaires, contractuels des trois fonctions publiques et les ouvriers de l'État :**

– **le CNRACL**, Caisse de retraite des fonctionnaires titulaires des collectivités locales et des établissements hospitaliers, recense 2 017 500 cotisants pour 931 700 pensionnés ;

– **l'Ircantec**, Institution de retraite complémentaire des agents contractuels des 3 fonctions publiques – État, collectivités territoriales, hôpitaux – et des élus locaux, compte 2 634 400 cotisants et 1 777 300 retraités ;

– **le RAFF**, régime de Retraite additionnelle de la fonction publique pour les fonctionnaires des 3 fonctions publiques, recense 4 600 000 cotisants ; 103 700 liquidations ont donné lieu au paiement d'un capital ;

– **le FSPOEIE**, Fonds spécial des pensions des ouvriers de l'État, enregistre 49 200 actifs pour 105 300 retraités.

■ **La Retraite des mines**, qui compte 8 100 cotisants pour 347 900 pensionnés.

■ **Un fonds relevant de la solidarité nationale** : l'Allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA) dont bénéficient certaines catégories de personnes particulièrement démunies.

■ **Des régimes de retraite supplémentaire pour des catégories socioprofessionnelles particulières :**

– **le Fonds de pension des élus locaux (FONPEL) ;**

– **les régimes de retraite supplémentaire de l'ANPE, la Compagnie générale maritime (CGM) et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).**

■ **Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).**

■ **Les Fonds assurant la compensation des charges supportées par les collectivités et établissements publics, tels que le Fonds pour l'emploi hospitalier ou le Fonds de compensation du supplément familial.**

■ **Les Fonds d'indemnisation et de prévention, des accidents du travail et des maladies professionnelles.**

En outre, la Direction des retraites assure pour le compte du Fonds de réserve pour les retraites (FRR) la gestion d'une base de données mutualisées, avec le RAFF et l'Ircantec, qui référence toutes les informations sur les actifs financiers détenus par le FRR.

Droit à l'information

Une campagne qui touche deux fois plus de générations

La loi de 2003 portant réforme des retraites impose aux organismes de retraite de fournir aux assurés une information consolidée et globale sur leurs droits à la retraite. La Caisse des Dépôts et les régimes qu'elle gère ont pris toutes les dispositions pour répondre à ces obligations et participent aux travaux du groupement d'intérêt public « Info Retraite » au sein duquel collabore la quasi-totalité des organismes français de retraite. En 2008, la montée en charge du droit à l'information s'est poursuivie avec le doublement par rapport à 2007 des générations concernées, qui s'est traduit, pour les fonds gérés par la Direction des retraites, par l'envoi d'environ 1 860 000 feuillets aux actifs concernés par cette deuxième campagne d'information. ■

FIPHFP

Des actions qui comptent pour l'insertion des personnes handicapées

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, créé par la loi du 11 février 2005, facilite l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées en mettant à la disposition des employeurs publics des financements ainsi que des ressources d'expertise et de conseil.

FRR Le fonds de retraites de "l'après-2020"

Le point sur les investissements et les initiatives d'un fonds responsable, dont la mission première est d'assurer la pérennité des régimes d'assurance vieillesse.

Le FRR est un outil de consolidation du système des retraites pour l'après-2020. Il a pour mission de gérer des réserves financières afin de contribuer à la pérennité des régimes obligatoires d'assurance vieillesse (le régime général, désormais dénommé l'Assurance Retraite, ex-CNAV) et des régimes alignés des commerçants (ORGANIC) et artisans (CAN-CAVA). Au 31 décembre 2008, il disposait de 27,7 Md€ d'actifs. Au cours de l'année 2008, le FRR a renouvelé une partie de ses mandats investis en actions européennes en faisant évoluer une part importante de ces encours vers une gestion indicielle. Un appel d'offres, portant sur 3 lots (actions européennes moyennes et grandes capitalisations, actions européennes petites capitalisations et actions moyennes et grandes capitalisations de la zone euro) a été lancé en avril pour un montant de 4,5 Md€. Deux nouvelles procédures de sélection ont par ailleurs été lancées sur la zone Asie-Pacifique et États-Unis. Enfin, le FRR a clôturé plusieurs appels d'offres lancés en cours d'année précédente (actions françaises, actions petites capitalisations américaines, mandats de réplique passive d'indices « matières premières »).

Une gestion responsable

L'année 2008 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle stratégie d'investissement responsable qui approfondit la politique menée dans ce domaine depuis 5 ans et définit les axes prioritaires pour les 5 années à venir. Dans le cadre ainsi défini, a notamment été créé un Comité de l'investissement responsable chargé de la prévention et du suivi des risques extra-financiers. Jusqu'alors limitée aux actions européennes, l'approche ISR doit désormais être étendue à l'ensemble des classes d'actifs, progressivement et de manière pragmatique. Le FRR souhaite aussi analyser de manière plus précise l'impact des questions environnementales sur sa politique d'investissement. L'exercice actif des droits de vote demeure également un axe prioritaire. Enfin, le FRR continue d'assurer une présence active au sein des instances qui promeuvent l'ISR (PRI de l'ONU) et de favoriser la recherche dans ce domaine (membre de la chaire « Finance durable et investissement responsable »). Pour traduire concrètement ses engagements au sein de son entité, le FRR a mis en place une démarche de développement durable en interne, en créant un comité projet développement durable, et en réalisant un bilan carbone en 2008. ■

En 2008, les interventions du FIPHFP sont montées en puissance. Le montant des aides payées s'élève à plus de 4 M€ ; elles ont bénéficié à 5 000 personnes handicapées.

Le FIPHFP a signé une convention avec 59 employeurs des 3 fonctions publiques, ce qui l'engage sur un montant total de 50 M€ (7 M€ en 2007). Il a également noué des partenariats qui permettront d'appuyer activement les démarches des employeurs publics en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Le total des engagements souscrits l'an dernier par le FIPHFP s'établit à plus de 137 M€. ■

"Vieillir sans contrainte"

Dans un contexte de réformes des systèmes de retraite, la Caisse des Dépôts participe au débat sur leur avenir.

Elle organise ainsi, à Bordeaux, un forum annuel, qui a pour ambition de favoriser le dialogue entre décideurs de la vie politique et de la protection sociale, chercheurs, économistes, journalistes, gestionnaires et responsables syndicaux. En novembre 2008, le Forum Retraite avait pour thème « Vieillir sans contrainte ».

La Caisse des Dépôts apporte par ailleurs sa contribution aux travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR). Elle est membre de l'Association européenne des institutions de retraite et de sécurité sociale publiques (AEIRSP). ■

CNP Assurances confirme sa place de 1^{er} assureur de personnes en France

Dans un contexte difficile, CNP Assurances résiste mieux que d'autres, comme en témoignent ses résultats en 2008. Son appartenance au secteur public, la solidité de ses actionnaires, la fidélité à son métier et à ses valeurs, la spécificité de son modèle d'affaires ainsi que sa gestion financière prudente en font un groupe à forte capacité de résistance.

Assurer les personnes tout au long de leur vie, c'est la mission que s'est donnée CNP Assurances depuis 150 ans. Un engagement qui correspond à l'histoire et aux valeurs du groupe. 1^{er} assureur de personnes en France, CNP Assurances a des liens privilégiés avec la Caisse des Dépôts, son actionnaire de référence, et avec des actionnaires et partenaires distributeurs investis de missions d'intérêt général.

CNP Assurances s'engage sur le long terme

De par son métier d'assureur de personnes, CNP Assurances place l'assuré au cœur de ses préoccupations. Elle contribue à réduire les conséquences financières des accidents de la vie – invalidité, décès, dépendance... – et apporte une plus-value sociale en mutualisant les risques et en sécurisant la couverture des garanties sur le long terme. CNP Assurances définit sa responsabilité sociale autour de 2 priorités : établir une relation de confiance avec ses assurés et lutter contre l'exclusion sociale en permettant à tous d'avoir accès à l'assurance à un prix raisonnable.

Pour distribuer ses produits, en France comme à l'international, CNP Assurances développe un modèle d'affaires spécifique consistant à nouer des accords de long terme avec des partenaires bien implantés sur leurs marchés. En France, en assurance individuelle, CNP Assurances s'appuie sur La Banque Postale et les Caisses d'épargne, qui totalisent près de 20 000 points de vente, ainsi que sur les 310 conseillers CNP Trésor. En assurances

collectives, CNP Assurances est partenaire de plus de 200 établissements financiers, plus de 100 mutuelles, plus de 20 000 collectivités locales et de 4 000 entreprises. À l'international, CNP Assurances bénéficie des 4 000 agences de la Caixa Economica Federal au Brésil, de 2 000 agences du 2^e groupe bancaire italien UniCredit et du réseau de plusieurs Caisses d'épargne en Espagne.

Des résultats qui témoignent de la résistance de CNP Assurances

Les assureurs et bancassureurs ne sont pas épargnés par la crise économique et financière mondiale que nous connaissons actuellement. La baisse des marchés financiers affecte leur bilan et leurs résultats. Et l'assurance vie, tout en restant le placement financier préféré des Français, a subi la concurrence des produits court terme mieux rémunérés. Dans ce contexte, la collecte brute de CNP Assurances atteint 29,2 Md€ en 2008.

En France, CNP Assurances fait preuve d'une bonne résistance avec une collecte brute en baisse de 7,7 % seulement, contre -10,6 % pour le marché français. La collecte nette, structurellement positive, s'élève à 7,3 Md€. À l'international, la collecte brute atteint 4,1 Md€, soit

14,1 % du total de la collecte du groupe CNP. Les évolutions sont très contrastées selon les pays. La collecte est en forte hausse au Brésil (+ 26,7 %), mais elle a baissé de plus de 40 % en Italie, en ligne avec le marché. Les encours moyens gérés (hors participation différée aux bénéficiaires), qui sont le principal moteur de la croissance des résultats, continuent d'augmenter en 2008 et génèrent 88 % des revenus du groupe.

Les résultats témoignent de la robustesse opérationnelle de CNP Assurances. Le résultat brut d'exploitation, auquel les filiales internationales contribuent pour 22 % du total, est en hausse de 29 % par rapport à l'année 2007. Le résultat net courant hors plus-values retraité est en croissance de 13 %. Affecté par l'impact de la baisse des marchés financiers sur l'évolution des actifs en valeur de marché, le résultat net publié atteint 731 M€ en 2008 (-40 %).

CNP Assurances poursuit son développement à l'international

Présente en Europe du Sud (Italie, Portugal, Espagne), en Amérique latine (Brésil et Argentine) et en Chine, CNP Assurances poursuit une stratégie sélective de développement à l'international. En 2008, CNP Assurances s'est ouvert les portes du marché de l'assurance à Chypre et en Grèce, en rachetant 50,1 % du capital de la compagnie chypriote Marfin Insurance Holdings. Elle opère aussi en libre prestation de services dans 8 pays européens et possède 2 succursales dédiées à l'assurance emprunteur en Italie et en Espagne.

Une stratégie d'investissement responsable

Garante des engagements pris vis-à-vis des assurés et des actionnaires, la gestion financière allie obligation de sécurité et optimisation de la performance. Investisseur responsable, le groupe CNP est conscient de son rôle majeur dans le financement de l'économie.

CNP Assurances mène une politique d'allocation d'actifs particulièrement prudente. Chaque compartiment d'actif est géré de manière socialement responsable, conformément aux engagements de promotion des droits sociaux fondamentaux et de respect de l'environnement que CNP Assurances a pris en adhérant au Pacte mondial (Global Compact) dès juin 2003. Le portefeuille d'actions fait l'objet depuis 2006 d'une veille trimestrielle sous l'angle de l'ISR avec le principal gérant Natixis AM. L'entreprise soutient fortement le développement des supports ISR. CNP Assurances n'a d'exposition directe ni aux subprimes, ni aux fonds Madoff, et son exposition indirecte n'est pas significative à l'échelle de ses portefeuilles. Premier propriétaire forestier privé de France,



© Hervé Thouroude

En chiffres



- Plus de 4 400 collaborateurs, dont 3 033 en France
- Collecte brute (normes françaises) en 2008 : 29,2 Md€ (-9,2 %)
- Résultat brut d'exploitation : 2 369 M€ (+ 29 %)
- Résultat net : 731 M€
- Encours moyens en normes IFRS (hors participation différée aux bénéficiaires) : 238,5 Md€
- Investissement socialement responsable France : 70 500 assurés ont souscrit des OPCVM ISR (+ 15 %). L'encours total d'OPCVM ISR atteint 244,5 M€ fin 2008
- Émissions directes de gaz à effet de serre en France : 5 330 tonnes équivalent CO₂ (-2,5 % d'émission par salarié en 2008/2007)

CNP Assurances intègre dans la gestion de ce patrimoine des objectifs environnementaux et sociaux, de même que dans celle de son patrimoine immobilier. Par ailleurs, CNP Assurances a réduit en 2008 ses émissions directes de CO₂ grâce à des actions sur les 3 principaux facteurs d'émissions : la consommation de papier, les déplacements et la gestion des bâtiments d'exploitation.

Une démarche orientée clients

Cette orientation est commune à toutes les sociétés du groupe. En France, pour gérer ses 13,6 millions de contrats à adhésion individuelle et sa relation client, CNP Assurances a mis en place une organisation dédiée à la satisfaction de ses assurés, qui conjugue efficacité industrielle et service personnalisé. Deux centres de clientèle sont entièrement dédiés aux activités de gestion et de service aux assurés, pour l'assurance individuelle.

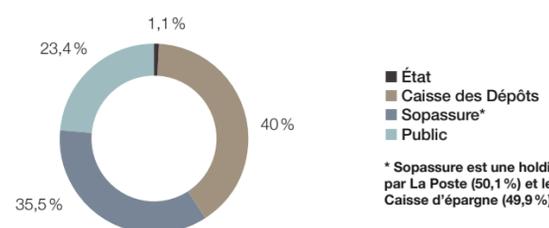
L'industrialisation progressive des traitements répond aux impératifs de performance et de qualité. La crise des marchés financiers a nécessité la mise en place d'un dispositif d'écoute renforcé et de communication spécifique vis-à-vis des assurés et des conseillers. Un quart des appels reçus en septembre et octobre ont été liés à la crise financière, avec une augmentation de la durée des appels. Au total, sur l'année 2008, le nombre d'appels traités a augmenté de 2 % (1,45 million d'appels) et le taux d'accessibilité est passé à 95 % contre 84 % en 2007 avec un excellent niveau de satisfaction (16,9/20).

La gestion responsable des ressources humaines

La politique de ressources humaines de CNP Assurances vise à accompagner dans la durée la carrière de ses 4 400 collaborateurs, dont 3 033 en France.

Elle favorise la mobilité interne et la formation à laquelle elle consacre 5,1 % de sa masse salariale en France, 3 fois plus que les obligations légales, et 6 % au Brésil. La promotion de l'égalité – hommes/femmes, intégration des jeunes, des seniors, des minorités et des personnes handicapées – qui est un axe essentiel de la politique des ressources humaines, s'est vu récompensée par l'obtention du « Label Diversité » en janvier 2009. ■

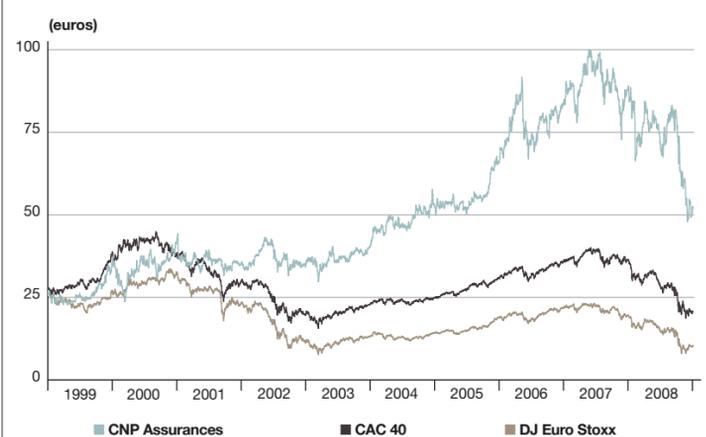
■ Répartition du capital en % (31 décembre 2008) :



■ État
■ Caisse des Dépôts
■ Sopassure*
■ Public

* Sopassure est une holding détenue par La Poste (50,1%) et le groupe Caisse d'épargne (49,9%).

■ Évolution du cours de Bourse sur 10 ans



Sur 10 ans, le titre CNP sur performe nettement les indices. Depuis 1999, il a plus que doublé (+ 103 %), tandis que le CAC 40 a perdu 18 % et le secteur de l'assurance a chuté de 60 %. Sur l'année 2008, l'action CNP a évolué en ligne avec les principaux indices : le CAC 40 a perdu 42 %, le secteur de l'assurance (DJ Insurance) a chuté de 47 %, tandis que l'action CNP Assurances a baissé de 41 % pour clôturer à 52 € le 31 décembre 2008.

Faits marquants 2008

- Renforcement du partenariat entre CNP Assurances et UniCredit, prolongation de l'accord de distribution exclusive jusqu'en 2017 et indemnisation des clients porteurs de contrats basés sur des obligations Lehman Brothers.
- Prise de participation de 50,1 % dans les activités d'assurance de Marfin Popular Bank ouvrant à CNP Assurances les marchés grec et chypriote.
- Mise en place d'une offre d'assurance pour les courtiers en crédit nommée Credifid.
- Lancement de nouveaux produits : Cachemire, commercialisé par La Banque Postale, nouvelle gamme senior des Caisses d'épargne (avec Yoga et Aïkido) Trésor Autonomie, commercialisé par le réseau CNP Trésor.
- Confirmation de la notation AA en solidité financière de CNP Assurances, assortie d'une perspective négative par Standard & Poor's.

La Société Nationale Immobilière agit pour le logement social



La SNI, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, est le premier bailleur social de l'Hexagone. Elle a démontré à nouveau, en 2008, sa très forte implication aux côtés de l'État et des collectivités territoriales en faveur du logement social, tout en faisant du développement durable un des axes fondamentaux de sa stratégie.



Réhabilitation de la résidence Cour de Venise à Paris 3^e, © Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

Dans le cadre du plan de relance de l'immobilier annoncé par le président de la République, le groupe SNI a lancé, en octobre 2008, un appel à projets pour l'acquisition de 10 000 logements sociaux et intermédiaires en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement). Cet appel à projets a permis au groupe de signer, dès février 2009, la reprise de 9 000 logements dans les zones géographiques prioritaires (7 500 au 31.12.2008). Grâce à une négociation centralisée, le groupe a obtenu une réduction de prix de l'ordre de 20 % (hors effet TVA) par rapport à la référence du marché au premier semestre 2008. Cette opéra-

tion repose sur un mix de produits locatifs, comportant entre 55 et 60 % de logements non conventionnés, ce qui autorisera, d'ici 6 à 15 ans, une revente d'environ un tiers de ces logements, en fonction de l'état du marché, les autres logements étant destinés aux filiales HLM. Le coût de l'opération : 1,3 Md€, financé par 3 années de dividendes non perçus par la Caisse des Dépôts, soit 150 M€ auxquels viennent s'ajouter 100 M€ de fonds propres, ainsi qu'un financement via des prêts au logement social et intermédiaire.

La production « normale » du groupe s'établissant à 5 000 logements par an, il prévoit donc un objectif de production exceptionnel

sur 3 ans qui portera, au total, sur près de 25 000 logements, soit 10 % du parc.

Performance énergétique : une démarche innovante

Dans le cadre du plan stratégique Elan 2020, le groupe SNI a poursuivi son action en faveur du développement durable, à travers des démarches innovantes.

Le groupe a signé avec EDF un protocole d'accord par lequel il lui cède ses certificats d'économies d'énergie. Fondé sur des travaux d'amélioration de performance énergétique programmés en 2008 et 2009, ce protocole permet au groupe de financer une partie de ces travaux.

Par ailleurs, une « Convention de rénovation thermique » est sur le point d'aboutir. Il s'agit pour l'État d'accélérer la rénovation des 800 000 logements les plus consommateurs d'énergie d'ici 2020. Le groupe, en première ligne pour signer cette convention, s'engage ainsi à rénover 22 000 logements sur 5 ans, dont 13 500 sur la période 2009-2010. En échange, il bénéficiera de prêts bonifiés (taux à 1,9 %), à hauteur de 180 M€.

Enfin, le groupe SNI s'est engagé dans le développement d'une unité de production industrialisée de maisons de ville en bois, en partenariat avec le groupe Bénéteau. Cette maison originale, baptisée Muse, répond aux exigences de coût (moins de 1 000 €/m²) mais aussi de construction accélérée, tout en intégrant les normes de Très haute performance énergétique (THPE). Le groupe prévoit la production, par an, de 300 unités, puis rapidement de 1 000 unités.

À travers son Livre Vert, réactualisé en septembre 2008, le groupe s'est aussi engagé sur 10 propositions pour la mise en œuvre des résolutions issues du Grenelle de l'environnement, en les déclinant sur son propre patrimoine.

Expertise et soutien aux politiques publiques

Grâce à sa position particulière de 1^{er} bailleur social, le groupe SNI a contribué en 2008 à la préparation du projet de loi de mobilisation pour le logement.

Il a activement participé à l'élaboration d'une convention d'utilité sociale incluse dans l'article 1^{er} de cette loi, adoptée le 19 février 2009, l'idée étant de fixer des indicateurs communs à tous les bailleurs sociaux quant à leurs principales missions et de négocier, par organisme, des objectifs précis selon les besoins des territoires. Le groupe SNI appliquera cette nouvelle convention à l'ensemble de son périmètre dès 2009. Afin de répondre à un des axes prioritaires du plan stratégique

Elan 2020, le groupe s'est aussi engagé, via la SCET, dans la réalisation du « plan Campus », en proposant aux universités une offre d'expertise et d'ingénierie de projets.

Identifier les besoins et favoriser le parcours résidentiel

Afin d'identifier les besoins en matière de logement social, le groupe a mené, depuis 2007, un travail de fond sur la cartographie du logement social en France, fondé sur les projections de l'Insee à l'horizon 2020. En croisant ces 3 critères : parc social, marché locatif et évolution des ménages, le groupe SNI a identifié 95 aires urbaines prioritaires.

Grâce à ce nouvel outil, le groupe a pu, dès 2008, adapter les plans stratégiques de patrimoine de chacune des entités du groupe aux besoins réels du secteur. Par ailleurs, le groupe SNI s'est doté d'outils pour intégrer la notion de « parcours résidentiel » dans sa gestion locative et favoriser l'accession à la propriété et libérer des logements sociaux. Il s'agit d'une approche innovante, fondée sur un suivi individualisé des locataires en fonction de l'évolution de leurs revenus et de leur situation familiale.

Les résultats résistent à la forte activité du groupe

Le niveau d'activité élevé pèse sur la capacité du périmètre consolidé à autofinancer son développement. Cette tension, inscrite dans la stratégie de fort développement portée par le groupe pour répondre aux attentes des pouvoirs publics, tant en termes de production de logements sociaux que de soutien de l'activité, n'a pas impacté les résultats 2008. Le résultat net du périmètre consolidé est de 116 M€. Le résultat du périmètre agrégé (non assujéti à l'IS) atteint, du fait des cessions exceptionnelles, le niveau très élevé de 184 M€, soit 25 % des produits locatifs. De ce fait, le résultat avant impôt sur revenu du périmètre global atteint 330 M€. ■

Icade redessine son modèle et résiste à la crise



Pour Icade, 2008 est l'année de la réorganisation par métier et de la poursuite de la stratégie de fonciarisation. Son modèle de « foncière-développeur », choisi pour recentrer l'entreprise sur ses métiers fondateurs, démontre sa pertinence et sa résistance dans la crise qui touche l'immobilier.

Foncière, Icade est d'abord un investisseur de long terme, avec un portefeuille diversifié d'immeubles (bureaux, parcs tertiaires, centres commerciaux, équipements, santé et logements) arrivés à différentes étapes de maturité. Développeur par vocation, Icade est également un acteur dynamique et prescripteur, apte à effectuer les arbitrages pour maîtriser et relancer les activités de promotion ou capable d'élaborer des solutions sur-mesure.

En ayant conforté la pérennité d'Icade et fourni les capacités à produire, le modèle de foncière-développeur recule tous les atouts nécessaires pour permettre au groupe de s'adapter en permanence en fonction de la conjoncture.

L'activité en 2008

Icade a poursuivi en 2008 une politique d'arbitrage des actifs matures, notamment dans le secteur du logement, au profit d'acquisitions tertiaires sélectionnées pour leur sécurité et leur potentiel de cash-flow. Ainsi, 5 164 logements ont été vendus pour un montant cumulé de 299 M€. Parallèlement, la Foncière Tertiaire s'est défait d'un immeuble de bureaux à Paris (rue de Mogador), pour 51 M€. Cet apport de liquidités a permis à Icade de réaliser des acquisitions conformes à sa politique d'investissement ; ainsi,

13 nouvelles cliniques portent à 3 200 lits la capacité d'accueil de son parc santé. Icade s'est également engagée dans de nouveaux projets d'envergure : la réalisation et la mise en location du nouveau siège de LCL à Villejuif (280 M€ d'investissement, 60 000 m²) et la promotion en partenariat public-privé (PPP) de la cité sanitaire de Saint-Nazaire (93 000 m²). Le rythme des cessions devrait s'accroître au cours de 2009. Elles concerneront principalement le portefeuille de logements et, en fonction des opportunités, quelques actifs tertiaires, notamment en Allemagne, ainsi que des activités de services. Icade aura à cœur de réinvestir conformément à une stratégie opportuniste, prudente et centrée sur le tertiaire. Cette politique s'accompagne d'une constante préoccupation de conserver un niveau d'endettement modéré. C'est ainsi que la dette représente 35,4 % de la valeur des actifs à fin 2008.

Positionnée comme acteur du développement urbain, dotée d'un bilan solide, poursuivant une politique active d'arbitrage et restant sélective sur les investissements, Icade avance et prouve la force de son modèle.

Icade intensifie son engagement pour un immobilier durable

En 2008, Icade a confirmé son engagement dans le développement durable. La généralisation de la certification HQE® dans la

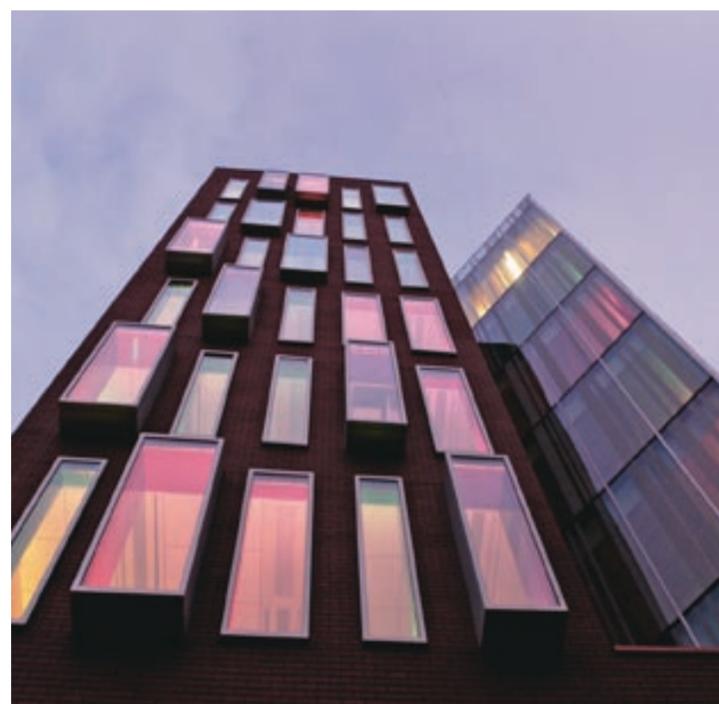
promotion tertiaire, l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le parc de logements et la réalisation d'un Bilan Carbone® pour l'année 2007 sur l'ensemble des activités illustrent cette démarche.

Après avoir été le 1^{er} promoteur à livrer un bâtiment tertiaire HQE® en 2005, Icade poursuit son engagement avec un plan d'actions présenté lors des 2^{es} Trophées Icade du développement durable. Il tient en 4 points clés :

- La réalisation de projets immobiliers démonstrateurs – D'ici à 2011, des projets modèles développement durable en construction, rénovation et exploitation seront lancés avec pour objectif de concilier les normes environnementales de 2020 et la maîtrise des coûts.

- L'étiquette développement durable – À partir de 2009, Icade va progressivement apposer sur ses immeubles (neufs et en exploitation) une étiquette développement durable multicritères (carbone, santé, énergie, transports...) simple et transparente. Cette étiquette, réalisée avec le concours de parties prenantes indépendantes, sera source de progrès car elle permettra d'afficher l'évolution dans la qualité des opérations d'Icade.

- L'innovation financière durable – Le financement des projets d'immobilier durable est une priorité afin de trouver les solutions qui les rendront accessibles. Icade travaille à des formules d'ingénierie financière innovantes pour des projets durables autour des certi-



Bâtiment 270 Icade EMGP à Aubervilliers, © P. Sagnes

ficats d'économie d'énergie, du coût global et de la « Green Value » (impact de la qualité environnementale des bâtiments sur leur valeur).

- L'entreprise durable au quotidien – Icade propose à ses collaborateurs un ensemble de gestes verts en entreprise : maîtrise des impressions papier, menus bio au restaurant interentreprises, limitation des émissions de CO₂ des voitures utilisées par la société... Ces gestes seront complétés chaque semestre afin de créer de nouvelles habitudes de travail vraiment durables.

Résultats 2008 : une nouvelle année de progression

Le chiffre d'affaires consolidé augmente

de 8 % pour s'établir à 1 599 M€ grâce à la bonne tenue des loyers de la foncière et de l'activité du pôle promotion dans son ensemble. L'excédent brut opérationnel et le résultat opérationnel s'élèvent à 335 M€ et 447 M€ en augmentation respective de 15 % et 34 %, conséquence de la fonciarisation de l'entreprise engagée depuis fin 2007.

La valeur du patrimoine s'établit à 6 952 M€, en hausse de 11,6 % et de 2,4 % à périmètre constant. Le résultat net part du groupe atteint 313 M€, en augmentation de 18 % par rapport à 2007 (hors effet de l'« exit-tax » en 2007) et tient compte de la constitution d'une provision de 45,7 M€ destinée à couvrir les risques de l'activité promotion logement. ■

En chiffres



- Leader mondial de l'exploitation du tramway, 4^e opérateur privé de transport public en Europe, 1^{er} opérateur de transport public aux Pays-Bas et leader européen du transport à la demande
- Plus de 46 000 collaborateurs, dont 18 200 en France et 14 700 aux Pays-Bas
- Chiffre d'affaires géré 2008 : 3,3 Md€ (+ 39 %)
- Résultat opérationnel : 46,6 M€
- Résultat net part du groupe : 13,1 M€

Transports Transdev développe les nouvelles mobilités internationales

Filiale à 69,6 % de la Caisse des Dépôts, spécialisée dans le transport public, Transdev intervient aux côtés des collectivités locales pour construire et mettre en œuvre des solutions globales de mobilité accessibles à tous les voyageurs. Elle assoit aujourd'hui sa stature d'entreprise internationale.

Présent dans 9 pays (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni), Transdev a transporté, en 2008, 2 milliards de voyageurs. Le groupe y est présent à la fois en tant qu'opérateur clé de réseaux de transport et en tant qu'acteur socialement et économiquement responsable, engagé dans la cité.

Un architecte des réseaux de transport

Au service des politiques de mobilité définies par les collectivités, Transdev agit comme un architecte des réseaux de transport en élaborant avec les autorités organisatrices le type de partenariat public-privé le plus adapté au projet et à son contexte pour la gestion déléguée du service public de transport. Le groupe intègre toute la palette des modes de déplacement (tramway, BusWay®, autocar, autobus, métro, train, navette fluviale, trolley,

voiture partagée, vélo), pour bâtir des solutions sur-mesure qui s'adaptent à différentes échelles (transport urbain, interurbain ou régional, transport à la demande, tourisme...). Du pilotage de grands projets à l'exploitation de réseaux multimodaux et au développement de services aux voyageurs, son expertise lui permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de la mobilité.

Une place qui s'affirme dans le paysage économique du secteur

En 2008, la conjoncture difficile a pesé sur les décisions d'investissement des collectivités. Portés par des tendances écologiques, économiques et sociétales lourdes, les transports publics ont pourtant mieux résisté que d'autres secteurs d'activité à la crise financière et économique. En témoigne la croissance de la fréquentation constatée sur la plupart des réseaux dans le monde. Dans ce contexte, le groupe Transdev a confirmé la qualité de son

exploitation, avec un chiffre d'affaires géré de 3,3 Md€ (+ 39 %). La crise financière a aussi souligné la stabilité de l'actionnariat du groupe, s'appuyant en particulier sur l'investisseur de long terme qu'est la Caisse des Dépôts.

En réalisant, en 2008, 60 % de son activité hors de France, Transdev a assis sa stature d'entreprise internationale. L'une des priorités a été le renforcement de l'alliance nouée fin 2007 avec Connexion, premier opérateur de transport public aux Pays-Bas, visant à faire de cette implantation une nouvelle base de croissance pour le groupe. C'est dans le même esprit qu'a été scellée l'union avec le groupe portugais Joalto, qui a donné naissance au 2^e transporteur routier de voyageurs du Portugal.

Une vraie dynamique d'évolution

Dans l'ensemble des réseaux Transdev, l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité de l'offre de transport – infrastructures, véhicules et services aux voyageurs. Malgré une conjoncture économique peu porteuse, le groupe a accéléré ses investissements stratégiques dans les modes doux – par l'acquisition de Caisse Commune, société pionnière de l'auto-partage en France – et dans le transport à la demande, qui sont au cœur des nouvelles mobilités. Transdev a ouvert un nouvel axe majeur de développement dans le transport ferroviaire régional, en lançant en Allemagne sa première « grande ligne » de chemin de fer MittelrheinBahn, entre Cologne et Mayence.

En interne, l'année 2008 a été celle de la déclinaison du projet d'entreprise Vision 2012, à travers un foisonnement d'initiatives qui alimentent la dynamique d'évolution du groupe sur la plupart des sujets clés : gouvernance, partage et renouvellement des compétences, métiers, innovation produits et services, développement durable... ■

Développement durable

Quand l'énergie devient propre...



© Connexion

En intégrant les meilleures technologies dans toutes ses activités, le groupe est engagé dans la réduction de son empreinte écologique. Par ailleurs, à travers sa Fondation, Transdev s'implique pour l'insertion économique de certaines populations.

Transdev a été, en 2008, un acteur clé du décollage des bus hybrides en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. À Tenerife, grâce à la création d'une centrale solaire, le groupe produit 16 % des besoins énergétiques du réseau à partir d'une énergie propre. Le renouvellement des flottes de véhicules, qui permet de répondre aux normes environnementales européennes, ou encore la construction de « dépôts verts », témoignent aussi de cet engagement. La Fondation Transdev incarne, quant à elle, l'implication citoyenne de l'entreprise, via le soutien apporté en France et en Italie à 17 projets locaux axés sur le lien social, l'insertion économique ou le développement durable. La Fondation, qui bénéficie du concours de la Caisse des Dépôts et de l'association Trans-Cité, poursuit aujourd'hui, à l'instar du Portugal, son développement en Europe pour donner une nouvelle dimension à l'action solidaire du groupe. ■



Yarra Trams à Melbourne – Australie, © Yarratrams

Développement durable

Certification QSE pour tous les domaines skiables

Les entreprises du groupe Compagnie des Alpes partagent toutes les mêmes préoccupations et les mêmes valeurs de respect de l'environnement, de préservation et de gestion des espaces naturels. Elles savent que la qualité de l'environnement est un élément majeur du plaisir et de la satisfaction des clients. Tous les domaines skiables contrôlés par le groupe ont obtenu une certification QSE en 2008. C'est une première à cette échelle, en Europe. Cette certification QSE (Qualité selon le référentiel ISO 9001, Sécurité OHSAS 18001 et Environnement ISO 14001) est le fruit d'un investissement financier et en ressources humaines important. Cela a représenté 45 000 heures de travail, soit l'équivalent d'une équipe de 20 personnes mobilisées à plein temps pendant une année. La certification ISO 14001 rend compte de l'effort réalisé par les entreprises pour intégrer l'environnement dans leurs processus de gestion et répond à des normes strictes et évolutives. Elle repose sur trois exigences : respect de la réglementation, prévention des pollutions et recherche continue d'amélioration des performances environnementales. Cette démarche permettra au groupe de mieux gérer le recours aux ressources naturelles nécessaires à son activité. ■



© Les Arcs 2008

Loisirs Compagnie des Alpes conforte sa position de leader européen des loisirs actifs



Le Parc Astérix fête ses 20 ans en 2009, © Parc Astérix 2009

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008, la Compagnie des Alpes a présenté une des meilleures progressions de chiffre d'affaires et de résultat de son histoire à périmètre comparable. Les domaines skiables ont profité des excellentes conditions de la saison d'hiver et ont battu leur record historique de fréquentation. Les parcs de loisirs ont bien résisté à la dégradation de la conjoncture économique générale intervenue à la fin de l'été et ont également affiché une fréquentation en progression. L'exercice a également bénéficié de l'intégration de la Société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI). Le chiffre d'affaires du

groupe a progressé de 6,4 % à périmètre comparable et de 14,6 % à périmètre réel, pour atteindre 579 M€. Le résultat opérationnel, à 85 M€, a progressé de 11,5 % et le résultat net part du groupe de 17,1 % à périmètre comparable, à 36,2 M€.

Stratégie et perspectives d'avenir

La Compagnie des Alpes dispose d'un capital stratégique remarquable dans ses deux métiers. Sa position de leader sur le marché du ski est un gage de récurrence de ses revenus et de ses cash-flows. Elle concentre désormais ses efforts pour maximiser les synergies commerciales et opérationnelles

entre les sociétés locales, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes (clients, salariés, actionnaires, collectivités locales concédantes...). Elle s'est également donné comme objectif d'adapter son modèle économique à la maturité du marché, afin de pérenniser sa capacité à créer de la valeur.

Dans les parcs de loisirs, la taille désormais atteinte par la Compagnie des Alpes et sa position de leader dans 3 pays (France, Belgique, Pays-Bas), lui permettent de focaliser ses actions sur le développement industriel de ses sites et la valorisation de sa marque, qui constituent un vecteur majeur de crois-

En chiffres



- 17 domaines skiables et 21 parcs de loisirs dans 7 pays d'Europe
- Près de 27 millions de visiteurs par an
- Des domaines skiables certifiés QSE
- Chiffre d'affaires : 579 M€ (+ 6,4 % à périmètre comparable)
- Résultat net part du groupe : 36,2 M€ (+ 17,1 % à périmètre comparable)

sance et d'amélioration des marges à moyen terme. Sur un plan général, la Compagnie des Alpes entend augmenter sa mobilité stratégique en gérant plus activement son portefeuille d'actifs, en étant très sélective dans ses investissements, en se désendettant et en mettant en place des partenariats pour soutenir son développement.

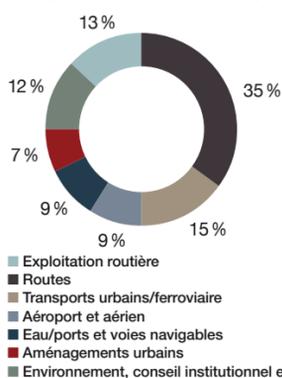
La Compagnie des Alpes est par ailleurs engagée dans un projet important de réorganisation du groupe, qui vise à favoriser un pilotage plus réactif et à renforcer très significativement l'intégration industrielle de ses 2 métiers. ■

En chiffres

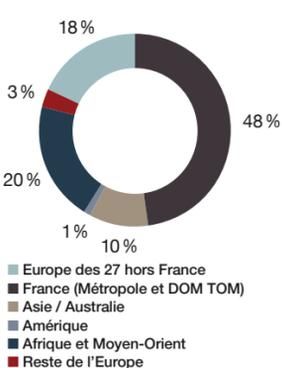


- 7 300 collaborateurs dont 4 270 dans l'ingénierie ; 1 000 recrutements en France et à l'international
- Une présence dans plus de 90 pays dans le monde
- 505 M€ de chiffre d'affaires (+ 12,3 %)
- 21,1 M€ de résultat net part du groupe (contre 12,3 M€ en 2007)

■ Répartition de l'activité par produit



■ Répartition de l'activité par zone géographique



Infrastructures Egis intègre de nouveaux métiers et favorise la croissance externe



Pont Paul Vatiné - Le Havre, © Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

Egis, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, est un groupe d'ingénierie et de conseil dans les domaines de la construction d'infrastructures et des systèmes pour les transports, l'aménagement, l'eau et l'environnement.

Elle intervient également dans les domaines du montage de projets en partenariat public-privé et de l'exploitation d'infrastructures routières et aéroportuaires.

Egis figure actuellement parmi les grands acteurs européens et mondiaux de l'aménagement du territoire. De l'ingénierie de proximité à la gestion de grands projets complexes ou techniques, elle répond à l'ensemble des besoins des collectivités locales ou des grands donneurs d'ordre.

Le groupe s'organise autour de 5 grands marchés : route, rail, aménagement urbain, eau et aérien. Parallèlement, Egis regroupe des structures transversales (tunnels, géotechnique, ouvrages d'art, environnement, gestion du trafic, conseil aux collectivités, management de projet et aide à la décision) et des structures dédiées dans certains pays (Espagne, Roumanie, Pologne, Bulgarie, Inde, Cameroun, Algérie et Madagascar). À

l'international, le groupe intervient également sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux et pour des missions de développement local. Enfin, Egis travaille sur des projets de concession ou de partenariat public-privé en France et à l'international et gère l'exploitation d'ouvrages routiers et aéroportuaires.

Ses 50 implantations en France et sa présence dans plus de 90 pays permettent à Egis de développer une proximité avec ses clients et de tenir compte des contextes humains, économiques et environnementaux des projets.

Egis poursuit son développement

Le groupe a misé en 2008 sur l'intégration de nouveaux métiers en favorisant la croissance externe. Egis a acquis le groupe Atelier du paysage et est ainsi devenue le premier paysagiste français. À l'international, avec l'acquisition d'Eazypass Ltd en Irlande (émetteur européen de badges de péage électronique), Egis est, pour la première fois de son histoire, en relation directe avec les utilisateurs finaux.

Dans le domaine de la route, Egis a remporté les études d'avant-projet de la rocade nord de Grenoble, les études de la 4^e rocade d'Al-

ger et la conception et réalisation des études d'une section de l'autoroute M6 au Kosovo. Dans le rail, les études techniques, environnementales et ferroviaires pour la Ligne à grande vitesse LGV Poitiers-Limoges ont été attribuées à Egis ainsi que la maîtrise d'œuvre des infrastructures du tramway de Besançon. Sur le marché de l'aménagement urbain, Egis a remporté la maîtrise d'œuvre du site des hôpitaux à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) et de l'aménagement du boulevard de la Seille à Metz.

Egis a poursuivi son développement dans le domaine de l'eau et a gagné la conduite de l'opération d'aménagement de La Bassée (Bassin de la Seine) et la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une usine de traitement d'adduction d'eau potable à Louveciennes. Dans l'aérien, Egis a été choisie pour l'amélioration de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement de l'aviation civile dans les pays du Caucase et d'Asie centrale et l'audit du projet du nouvel aéroport international de Doha au Qatar.

Quant aux domaines du montage de projets et de l'exploitation, de beaux succès ont été remportés par le groupe en 2008, tels que l'autoroute A88 entre Caen et Sées, l'autoroute M6 en Hongrie et le grand périphérique de Londres M25. ■

Développement durable

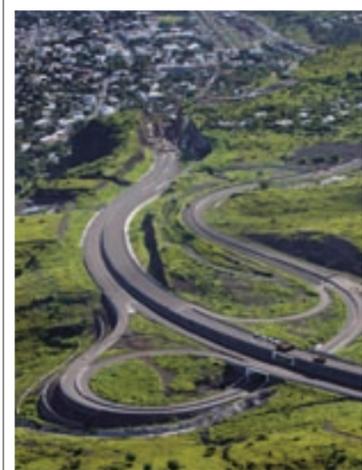
Bienvenue aux éco-infrastructures

Les exigences d'économie d'énergie et de matériaux ou de réduction des gaz à effet de serre, l'importance croissante des préoccupations sociales amènent Egis à développer en continu des expertises remarquées à plusieurs reprises par les maîtres d'ouvrage et la profession :

- la route des Tamarins, sur l'île de La Réunion, a remporté le second prix au Grand prix national de l'ingénierie. Le projet a été jugé « remarquable » car il contribue au développement économique et social de l'île tout en respectant les fortes contraintes environnementales ;

- pour sa gestion de la ressource en eau et ses apports au cadre de vie, le projet de reconquête des Rives de la Thur à Cernay, dans le Haut-Rhin, a reçu un premier prix « Habitat et développement urbain ».

L'animation de la politique d'innovation d'Egis s'est également traduite par l'organisation du 4^e concours innovation interne où le jury, constitué à 75 % par des personnalités extérieures, a primé 5 dossiers développement durable. ■



Route des Tamarins, La Réunion, © Hervé Douris

Tourisme Belambra poursuit sa montée en gamme et séduit sa clientèle

Numéro 1 des clubs de vacances en France pour les familles européennes, Belambra vvf – devenue Belambra en décembre 2008 – a poursuivi la rénovation de ses clubs. L'entreprise a engagé un important projet d'amélioration de la qualité de services baptisé « Be 2010 ». Ses résultats 2008, conformes aux objectifs fixés, l'encouragent à continuer la montée en gamme de ses prestations.



Club Belambra d'Anglet, source Belambra

des châteaux de la Loire, ce site de 104 logements ouvrira au printemps 2009.

Le groupe a décidé d'inscrire une démarche développement durable aussi bien dans son programme de rénovation (maîtrise de consommation d'énergie, tri des déchets, introduction de matériaux écolabellisés), que dans la maintenance de ses clubs (réduction attendue de 15 % des consommations d'eau), ou dans sa politique d'achats. Des objectifs de performances

environnementale et énergétique sont fixés pour les nouveaux clubs : obtention de la certification THPE, soit 20 % de mieux que la réglementation thermique en vigueur.

Les clients étrangers représentent aujourd'hui 20 % de la fréquentation des sites rénovés.

Les clients sont séduits par la montée en gamme. Quant au prix moyen de vente des séjours, il a augmenté de 11,5 % en 2008.

En 2008, Belambra a créé sa Direction des ventes internationales pour développer sa pénétration sur les marchés européens. Le

groupe a clarifié son organigramme juridique. Des participations croisées ont été supprimées entre le pôle tourisme représenté aujourd'hui par Belambra Clubs, le pôle immobilier représenté par Belambra Patrimoine et les moyens de croissance externe et d'acquisition représentés par Belambra Développement qui comporte notamment une société de marchands de biens.

Les objectifs fixés pour 2008 sont atteints. L'exercice 2008 clos le 31 décembre 2008* se caractérise par un volume d'affaires sur périmètre exploité de 153 M€, en progression

En chiffres



- 1 230 personnes en équivalent temps plein annuel, soit jusqu'à 3 000 personnes au plus fort de la saison
- 56 clubs de vacances en France, 9 000 logements, 40 000 lits
- Des clubs sur tout le littoral et en haute montagne
- 500 000 clients individuels, 2 000 groupes
- 153 M€ de volume d'activité sur le périmètre exploité (+ 6 % par rapport à 2007)

En 2008, Belambra poursuit la rénovation de ses sites à un rythme soutenu avec 16 nouveaux clubs transformés. Fin 2008, près de la moitié de ses logements sont rénovés ; 1 700 l'ont été dans l'année pour 53 M€ d'investissements et 9 nouveaux chantiers ont été ouverts. Au cours de l'année, Belambra a cédé les murs de 21 résidences, pour plus de 252 M€, couvrant les besoins de financement de l'année 2009 et le respect des contrats de prêts bancaires. Enfin, la construction d'un nouveau club Belambra a été lancée. Situé à proximité

de 6,3% par rapport à l'exercice précédent (+ 5,2% à périmètre comparable). L'activité touristique (hors immobilier) dégage 9,5 M€ d'EBITDA, soit 7 % du chiffre d'affaires. Le résultat d'exploitation s'établit à 6 M€, en progression de 33% par rapport à l'exercice 2007 après une augmentation des loyers des sites de plus de 3 M€ (+ 13%). Le résultat net du pôle immobilier s'élève à 97 M€, marqué par une plus-value de 70 M€ consécutive aux cessions immobilières. ■

* Exercice 2008 clos pour la première fois le 31 décembre 2008, soit 14 mois. Les chiffres fournis sont sur 12 mois comparables à l'exercice précédent.

Solutions locales

Le réseau régional est composé de 25 implantations et emploie 575 collaborateurs. Ce réseau assure l'instruction des dossiers et la relation de proximité avec les élus, les acteurs du monde local ainsi que les professions juridiques. Par sa parfaite connaissance du terrain, il permet d'apporter des solutions adaptées aux besoins et au calendrier des partenaires. Tour de France des projets menés en 2008 par chacune des directions.

Alsace



Patrick François
Directeur régional

Un partenariat a été noué entre la Caisse des Dépôts et les universités de Strasbourg, qui sont aujourd'hui fusionnées. La plate-forme d'orientation et de financement des entreprises s'est déployée : 45 dossiers traités en 2008. La Caisse des Dépôts a achevé la mise en place des financements de la Ligne à grande vitesse Rhin-Rhône (191 M€ de prêts accordés aux grandes collectivités alsaciennes sur ce projet). Par ailleurs, elle a signé un protocole confortant le site Écomusée-Bioscope, en Sud-Alsace, grâce à l'arrivée de Pierre & Vacances (500 cottages). Enfin, elle a poursuivi ses investissements, notamment dans le logement locatif libre et les centres commerciaux, à Strasbourg et à Mulhouse.

Aquitaine



Xavier Roland-Billecart
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a proposé un montage innovant pour la réalisation du « plan Campus » relatif aux 4 universités de Bordeaux, associant en partenariat la région Aquitaine et les universités au sein de sociétés de droit privé (500 M€ programmés). Plusieurs projets liés aux énergies renouvelables (notamment photovoltaïque et biomasse) ont été entrepris et verront leur réalisation courant 2009. Pour l'activité de prêts sur fonds d'épargne, ce sont plus de 470 M€ qui ont été accordés, dont 360 M€ pour le logement, 30 M€ pour le tramway de Bordeaux et 80 M€ pour les collectivités locales. La Caisse des Dépôts a remporté les 2 appels d'offres lancés par les URSSAF en Aquitaine pour réaliser leurs services bancaires.

Basse-Normandie



Jean-Marie Bricogne
Directeur régional

Le volume des prêts a atteint un record (189 M€) ; ils concernent notamment le financement des logements aux populations fragilisées et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Avec ses co-investisseurs, la Caisse des Dépôts a pris livraison de la nouvelle usine construite pour Faurecia, dans le cadre du campus industriel Mécapolis (près de Flers). Par ailleurs, elle détient 30 % du capital de Manche Télécom, qui s'est engagée à connecter en très haut débit, avec de la fibre optique, 26 000 logements sur les territoires de Cherbourg et de Saint-Lô. Enfin, elle est associée au groupement Alicorne, concessionnaire de l'autoroute A88, dont la mise en service aura lieu en 2010.

Bretagne



Dominique Mirada
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a investi 4,2 M€ dans la société Géotexia (Côtes d'Armor). Ce projet de méthanisation utilisera du lisier porcin et des effluents de l'industrie agroalimentaire pour produire de l'électricité tout en supprimant les pollutions. La Caisse des Dépôts accompagne l'université de Rennes 1 pour élaborer son schéma directeur immobilier et assurer la gestion d'une partie de ses placements financiers. L'activité bancaire a fortement augmenté : les encours institutionnels atteignent 272 M€, triplant ainsi en 2 ans. Le montant des prêts signés a, quant à lui, augmenté de plus de 50 % (540 M€, dont 100 M€ pour financer la 1^{re} ligne de tramway de la Communauté urbaine de Brest).

Franche-Comté



Jean-Paul Guérin
Directeur régional

Le pôle régional multimédia Numerica s'est structuré en SEM avec un fonctionnement s'apparentant à un pôle de compétitivité ; la Caisse des Dépôts y est présente à hauteur de 24 % du capital. Elle a également participé au capital (44 % de 8 M€) d'Alvancia, SCI créée pour la construction d'un bâtiment HQE exemplaire destiné à Alstom Power, à Belfort. Grâce à un partenariat entre le parquet général, le tribunal de grande instance et la Caisse des Dépôts, Besançon a été labellisé « site national pilote » pour la réforme du régime des personnes protégées par la loi. 250 contrats de prêts ont été signés pour 131 M€, soit 67 % de progression. Par ailleurs, 62 M€ de prêts infrastructures ont été consentis.

Antilles-Guyane



Philippe Lambert
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a signé un bail emphytéotique administratif avec le conseil régional de Guadeloupe portant sur la construction en PPP de l'université des métiers d'artisanat ; 20 M€ ont été investis incluant le financement de 1 200 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Un partenariat a été conclu avec Voltalia Guyane visant le développement de projets dans les filières biomasse, photovoltaïque et hydraulique, pour une puissance cumulée de 40 MW. En 2008, le programme Solar Énergies se poursuit avec l'équipement de toitures photovoltaïques d'une puissance de 3 MW. En Martinique, le centre commercial Perrinon a été inauguré en zone ANRU de Fort-de-France, développant 10 500 m² de commerces.

Auvergne



Francis Cubeau-Rousseau*
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a accompagné l'effort des bailleurs sociaux avec 182 M€ de prêts à la construction HLM et à la rénovation urbaine. Les investissements ont porté sur : l'entrée au capital de TC Dôme pour 49 % (soit 2 M€) avec SNC-Lavalin, dans le projet de train crémaillère du conseil général du Puy-de-Dôme ; 2 opérations de logements (Riom, Clermont-Ferrand) ; le parc éolien de Saint-Jean Lachalm (Haute-Loire). Le partenariat avec les universités d'Auvergne et Blaise Pascal cofinanceront leurs schémas directeurs immobiliers. L'aide aux PME a visé 640 entreprises et 1 300 emplois en 3 ans. Enfin, avec le réseau du Trésor public, la Caisse des Dépôts est le banquier des 4 URSSAF d'Auvergne.

* a succédé à Michel Pupin en novembre 2008

Bourgogne



Jean-Philippe Sarrette
Directeur régional

La production de prêts au logement social a poursuivi sa forte croissance et a atteint 227 M€, soit une multiplication par 2 en 3 ans. La Caisse des Dépôts a signé une convention avec le conseil régional de Bourgogne afin de bonifier les prêts « Énergie Performance » dédiés aux constructions nouvelles, ramenant ainsi leur taux à 0 %. L'activité bancaire a été marquée par le succès remporté lors de l'appel d'offres commun des URSSAF de Bourgogne et Franche-Comté. Enfin, la Caisse des Dépôts a été nommée en qualité de personnalité extérieure au Conseil d'administration de l'université de Bourgogne, point d'appui essentiel pour décliner les ambitions du plan d'actions « Université » d'Élan 2020.

Champagne-Ardenne



Thierry Ravot
Directeur régional

Dans le cadre du financement du logement social, la Caisse des Dépôts a accordé 188 M€ de prêts en 2008, soit + 25 %. Elle a signé, à Chaumont, le 1^{er} prêt au niveau national en faveur de la réhabilitation thermique et a conclu 6 conventions de rénovation urbaine, engageant 49 M€ de prêts et 200 000 € en crédits d'études. Elle a investi 6 M€ dans 2 projets d'énergies renouvelables : un parc éolien de 12 MW (Aube) et le projet biomasse C5D de 20 MW (Bazencourt), remporté suite à un appel d'offres. Enfin, elle a renforcé son positionnement dans l'accompagnement des professions juridiques à la réforme de la carte judiciaire et dans le financement d'opérations complexes d'opérateurs HLM ou SEM.

Ile-de-France



Claude Blanchet
Directeur régional

Plusieurs projets ont été livrés : un immeuble de bureaux à Sénart (contribution Caisse des Dépôts de 1,3 M€ sur 11,4 M€) et un autre à Provins (par la Société SAS IIE 77 dont la Caisse des Dépôts détient 40 % du capital). 124 logements intermédiaires ont été livrés à Rosny-sous-Bois, 46 aux Mureaux, 143 logements étudiants à Saint-Ouen et 86 logements HPE à Vitry-sur-Seine (investissement global de 24,7 M€). La forte activité du financement de l'habitat a conduit à la signature de 2 310 M€ de prêts. La Caisse des Dépôts a cofinancé un fonds spécifique de prêts d'honneur dédié à la reprise d'entreprises (500 000 €). 7 conventions de partenariat ont été signées avec des universités et grandes écoles.

Corse



Richard Curnier
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a accordé 42 M€ de prêts aux bailleurs sociaux pour le financement de 760 logements conventionnés répartis sur les 2 départements. Pour financer des infrastructures routières et ferroviaires, elle a accordé 60 M€ de prêts aux collectivités locales. Afin de construire 57 logements pour actifs dans un quartier résidentiel d'Ajaccio, elle s'est associée à un acteur local pour constituer une société patrimoniale. En remportant tous les appels d'offres lancés par des organismes sociaux, elle est devenue le 1^{er} gestionnaire de compte sur la Place. Enfin, un partenariat noué avec l'université de Corse Pasquale Paoli permettra de financer diverses études en lien avec la loi LRU.

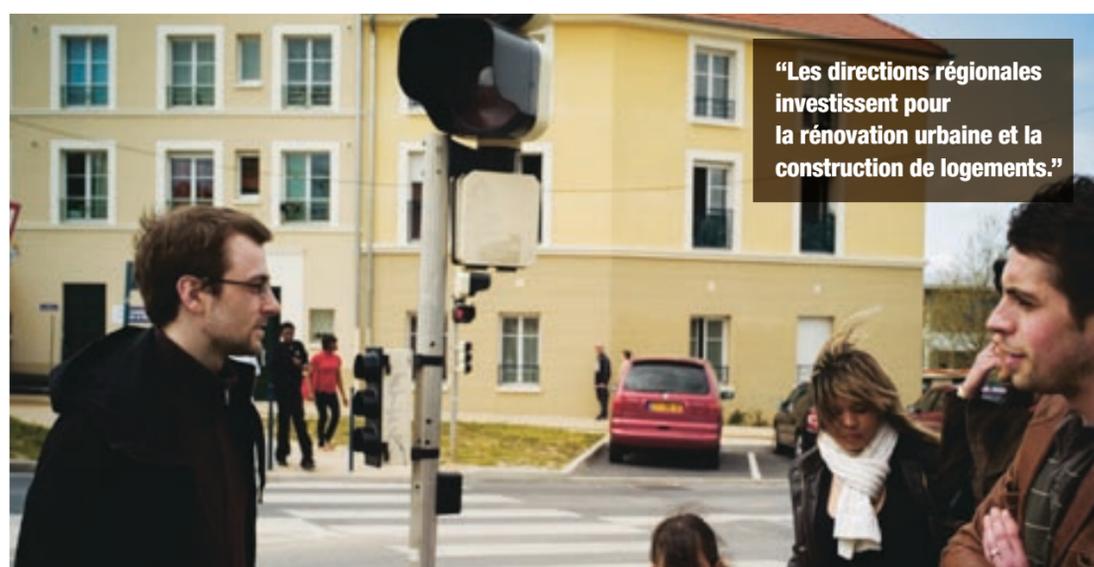
Languedoc-Roussillon



Hervé Tonnaire*
Directeur régional

Priorité d'Élan 2020, le projet fédérateur « Campus » de Montpellier, officialisé en juillet 2008, est accompagné par la Caisse des Dépôts à travers un partenariat avec les 3 universités et Sup-Agro Montpellier. L'appui au territoire s'est concrétisé par la mobilisation de 200 M€ de prêts « infrastructures de transport », dont un contrat de 120 M€ au conseil régional pour le financement de projets ferroviaires et l'aménagement du port de Sète. Confortant le soutien porté à l'économie mixte, une filiale de promotion « énergies renouvelables » a été créée avec la SERM, société d'économie mixte de l'agglomération de Montpellier.

* a succédé à Pierre Froment en septembre 2008



“Les directions régionales investissent pour la rénovation urbaine et la construction de logements.”



“Les directions régionales accompagnent les universités dans leur projet de modernisation.”

© L'Oeil Public / Julien Delail

Limousin



Jean-Charles Watiez
Directeur régional

L'activité de prêteur sur fonds d'épargne a atteint un niveau historique avec 100 M€ de nouveaux contrats dédiés au logement et une nouvelle convention ANRU avec la ville de Limoges (financement de 43 M€ de prêts bonifiés pour 100 M€ d'investissement total). Dans le cadre de son activité de banquier, il est à noter l'augmentation de 41 % de placements pour les institutionnels et le renouvellement de la convention avec la CAF de la Creuse. En appui à la préoccupation forte des collectivités en matière d'hébergement des personnes âgées dépendantes, la Caisse des Dépôts a pris une participation de 45 % (8 M€) aux côtés de la Mutualité de la Haute-Vienne, afin de construire un EHPAD (80 lits).

Nord – Pas-de-Calais



Marc Desjardins
Directeur régional

La cyber-base de l'école de Raismes (dans le Valenciennois) a été choisie pour la signature du partenariat national entre le ministère de l'Éducation nationale et la Caisse des Dépôts, pour équiper une cinquantaine d'écoles d'espaces publics numériques. La Caisse des Dépôts a investi 735 000 € (coût total 11,3 M€) dans le Centre Hélène-Borel (pour personnes handicapées), un des tout premiers équipements du nouveau quartier « Humanité » en plein cœur de Lille Métropole communauté urbaine. Le Fonds d'investissement pour le développement de l'entrepreneuriat social et solidaire (FIDESS) a été lancé à l'occasion du Salon CRÉER, porté par la Caisse des Dépôts, les autres acteurs du PRCTE⁽¹⁾ et France Active.

(1) Programme de création-reprise d'entreprises.

Nouvelle-Calédonie Polynésie française



Yves Bellec
Directeur régional

En Nouvelle-Calédonie, la Caisse des Dépôts a prêté plus de 110 M€, permettant la construction et la réhabilitation de plus de 1 300 logements, avec une 1^{re} opération de logement locatif social en Province Nord. Les engagements de la Caisse des Dépôts dans les structures d'aide à la création d'entreprises (ADIE, APH, FIR) ont rendu possible la création de plus de 250 emplois directs. Par ailleurs, elle a accompagné la mise en place d'un code minier prévoyant le recours à des consignations dédiées à la remise en état des sites d'exploitation minière. En Polynésie française, une convention a été signée avec le gouvernement du pays pour déployer une dizaine de cyber-bases à Tahiti et dans les archipels.

Poitou-Charentes



Gil Vauquelin
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a investi 11,9 M€ dans la société 17 Numérique pour le déploiement du haut débit sur l'ensemble de la Charente-Maritime. La mise en service de 4 éoliennes à Péré (Charente-Maritime), la participation de 50 000 € dans la SCIC photovoltaïque régionale, la construction de 475 logements sociaux à Très haute performance énergétique et le lancement d'un partenariat pour la réhabilitation thermique du parc des offices HLM illustrent la mobilisation de la Caisse des Dépôts en faveur du développement durable. Outre la création d'un fonds régional d'investissement solidaire, elle accompagne le développement significatif du microcrédit social, portant la région au 2^e rang national (700 prêts octroyés).

Réunion-Océan Indien



Michel Pupin*
Directeur régional

Dans le cadre d'un groupement dont elle est l'actionnaire de référence, la Caisse des Dépôts a signé le premier partenariat public-privé industriel en outre-mer avec la chambre de commerce et d'industrie pour la réalisation et la maintenance du « Terminal céréalier » de Port-Réunion. Elle a poursuivi ses investissements en matière d'énergie photovoltaïque et dans l'immobilier tertiaire (Vitrines du Sud, à Saint-Pierre) et sanitaire (au Port et à Saint-Joseph). Au total, ce sont 70 M€ qui ont été investis sur l'île. Un partenariat a été engagé avec l'université de La Réunion afin d'apporter expertise et financement dans la réalisation d'études visant sa modernisation.

* a succédé à Hervé Tonnaire en novembre 2008

Lorraine



Emmanuel Collin
Directeur régional

La Caisse des Dépôts a investi 5,3 M€ (soit 20 %) des fonds propres nécessaires au montage financier du Center Parcs de Moselle (coût total des équipements de 103 M€). L'un des premiers partenariats public-privé nationaux en matière d'infrastructure numérique a été signé avec le conseil général de Meurthe-et-Moselle, portant sur un contrat de 40 M€. L'activité de prêts sur fonds d'épargne, avec 232 M€ de prêts octroyés, a connu une hausse de 69 % en un an, liée notamment aux projets de renouvellement urbain en plein essor (6 conventions signées). Dans le cadre d'un partenariat conclu avec les 4 universités lorraines labellisées campus, 650 000 € de crédits d'études de la Caisse des Dépôts seront mobilisés.

Pays de la Loire



Roland Chaboud
Directeur régional

La première pierre du Centre de formation SNCF du Mans (porté par une SAS dont la Caisse des Dépôts est actionnaire à 35 %) a été posée. Un contrat en partenariat public-privé a été signé à Saint-Nazaire pour la mise en œuvre d'un projet de Cité sanitaire (794 lits) ; le projet, évalué à 280 M€, est porté par une société dont le capital est détenu à 35 % par la Caisse des Dépôts. Les 53 premiers logements locatifs libres à loyer abordable construits à Nantes ont été inaugurés ; la Caisse des Dépôts est à ce jour actionnaire à 100 % de la SCI porteuse du projet (investissement de 12,4 M€). Le volume des prêts sur fonds d'épargne a été multiplié par 3 par rapport à l'an passé pour s'élever à 790 M€.

Midi-Pyrénées



Serge Bergamelli*
Directeur régional

Un niveau historique a été atteint en matière de prêts sur fonds d'épargne, avec 480 M€, dont un prêt de 111 M€ en faveur de l'infrastructure ferroviaire régionale, et 56 M€ pour le financement des investissements des collectivités locales. Deux conventions PRES ont été signées avec l'université du Mirail et l'université Paul-Sabatier, dans le cadre d'un partenariat avec l'université toulousaine (4 universités, 12 écoles, soit 96 000 étudiants). Midi-Pyrénées Croissance, société régionale de capital développement présente dans 75 entreprises, a réalisé une augmentation de capital de 4 M€ à laquelle la Caisse des Dépôts a souscrit, portant ainsi sa participation de 4,7 % à 10 % du capital (1 M€).

* a succédé à Jacques Terrasse en mai 2009

Picardie



Brigitte Louis*
Directeur régional

Une convention de partenariat a été signée avec l'université technologique de Compiègne pour la mise à jour de son schéma directeur immobilier. La Caisse des Dépôts a réaménagé la dette de 2 organismes de logement social, permettant ainsi d'éviter 90 M€ de remboursements anticipés. Elle a, par ailleurs, participé à différentes commissions régionales ayant pour objet de faire face à la crise financière et de permettre le lancement de la plate-forme régionale commune avec Oséo. Enfin, le premier bâtiment de la SCI Tertiaire (Terralia), d'une surface de 6 200 m², dont la Caisse des Dépôts est co-investisseur à hauteur de 25 %, a été livré dans le quartier de la Gare-Vallée d'Amiens.

* a succédé à Hubert Briand en avril 2009

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Christian Olivères
Directeur régional

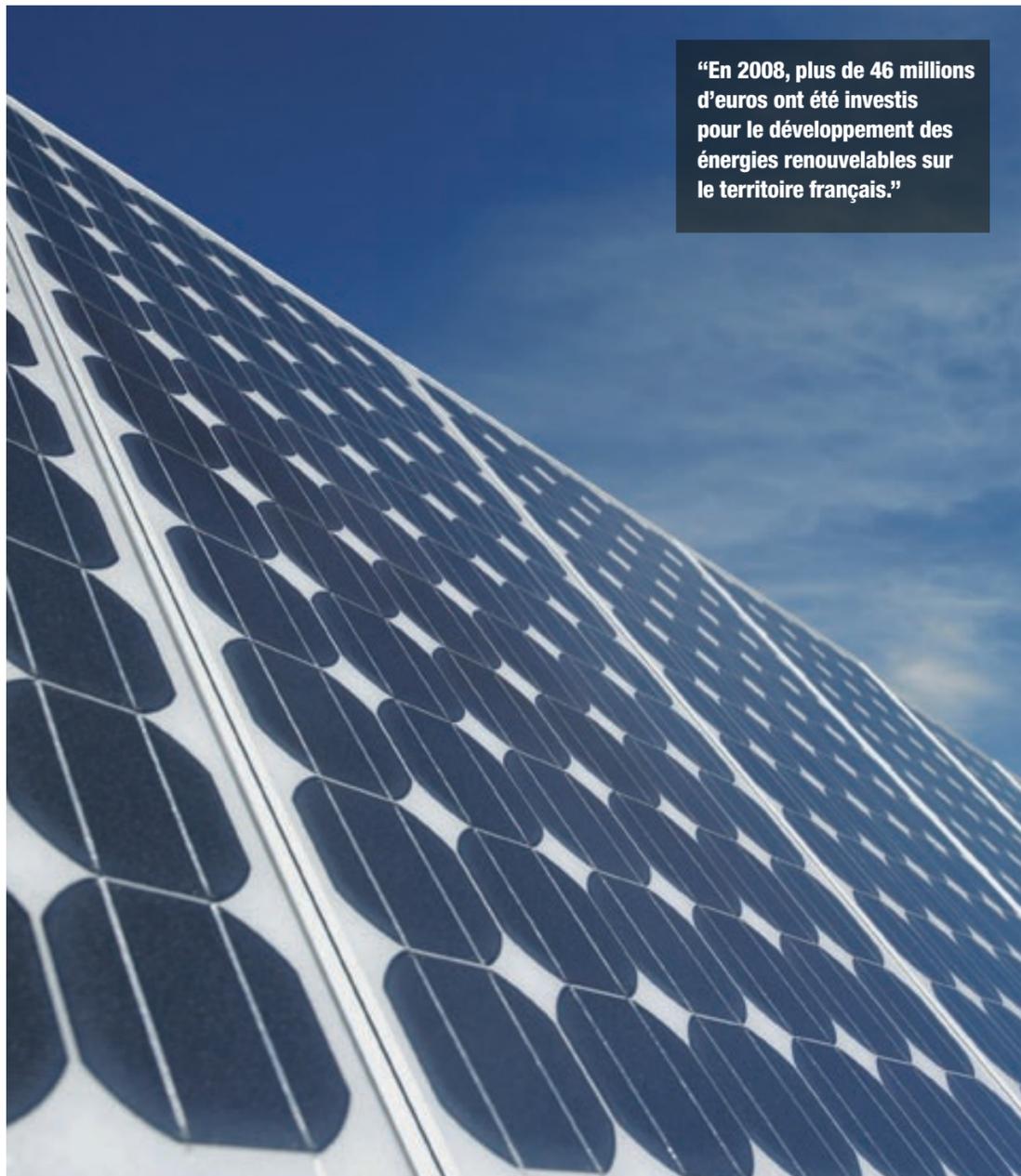
La Caisse des Dépôts a investi 3 M€ avec les collectivités locales des Orres (Hautes-Alpes) pour développer et moderniser la station de ski. Les opérations de logement locatif abordable dans les zones de marché tendu se sont poursuivies : 44 logements dans le Var et 75 dans les Alpes-Maritimes. La Caisse des Dépôts s'est également engagée dans la construction de 2 centrales photovoltaïques dans la vallée de la Durance (5,8 M€). Un partenariat a été noué avec l'Établissement public Plaine-Var, dans le cadre de l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var à Nice, futur territoire emblématique de l'aménagement durable. Au total, ce sont 176 M€ de prêts consentis aux collectivités locales en 2008.

Rhône-Alpes



Alain Weber
Directeur régional

Afin de contribuer à la modernisation et à l'autonomie des universités, la Caisse des Dépôts a engagé 1 M€ en cofinancement d'études auprès des universités de Grenoble et de Lyon, retenues au titre du « plan Campus ». L'investissement dans le logement intermédiaire a été particulièrement soutenu, avec l'engagement de 200 nouveaux logements (soit 20 % de la totalité engagés au niveau national), notamment dans le Genevois français, à Grenoble et à Vénissieux. En matière de soutien à l'activité économique, l'invitation lancée par Michel Bouvard à Martin Hirsch pour le 20^e anniversaire de l'ADISES en Savoie, a permis de donner un relief particulier au soutien de la Caisse des Dépôts au réseau France Active.



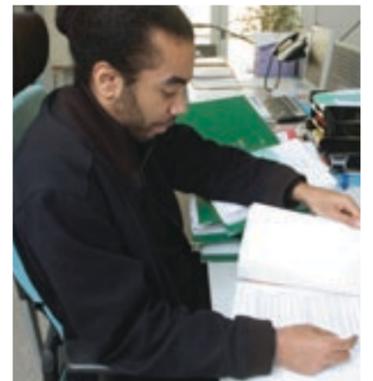
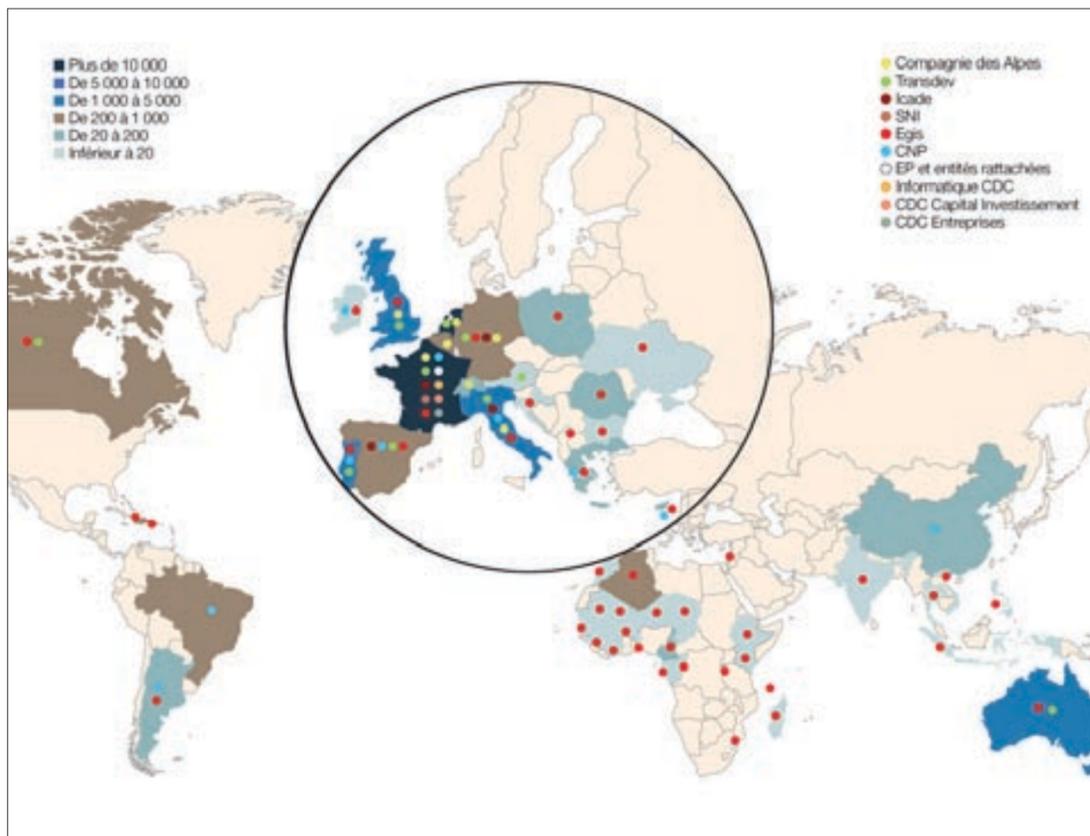
“En 2008, plus de 46 millions d'euros ont été investis pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire français.”

Efficacité, exemplarité, ouverture et audace

La Caisse des Dépôts a choisi 4 valeurs comportementales, symboles des ambitions du groupe annoncées dans le plan stratégique Elan 2020 : efficacité, exemplarité, ouverture, audace.

Ces 4 valeurs sont le fruit d'une vaste démarche participative, temps fort de l'année 2008. L'ensemble des collaborateurs de l'Établissement public a été consulté : 3 questions ont été posées afin d'apporter une photographie des valeurs fondatrices et actuelles et de proposer une déclinaison opérationnelle de mise en œuvre. Les résultats de ce sondage ont ensuite été confiés à un groupe de travail regroupant des collaborateurs de l'ensemble des entités du groupe, chargé de faire émerger de ces informations les 4 valeurs.

Elles ont été présentées par le directeur général à l'ensemble des collaborateurs lors de la dernière cérémonie des vœux. Ces valeurs représentent une culture commune, un moteur pour notre action quotidienne et des repères pour chacun des collaborateurs.



© Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

Le groupe Caisse des Dépôts incarne une diversité humaine peu commune. Il conjugue les forces du public et du privé, emploie près de 70 000 collaborateurs en France et dans 90 pays et se décline de façon unique en une multitude de projets, d'implantations, de métiers possibles et d'évolutions.

Pour valoriser cette richesse et cette diversité, le plan stratégique Elan 2020 a mis la politique des ressources humaines au cœur de la stratégie de la Caisse des Dépôts. Une Direction des ressources humaines de niveau groupe a été créée afin d'assurer la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques RH d'Elan 2020 dans l'ensemble du groupe Caisse des Dépôts.

Les échanges au sein de la filière ressources humaines du groupe ont été développés et structurés autour de rencontres régulières pour permettre un véritable partage des compétences et des bonnes pratiques.

En avril 2008, un Comité mensuel présidé par le DRH du groupe a été mis en place afin de piloter avec tous les DRH des filiales le déploiement de la politique RH dans l'ensemble des entités, autour de 4 priorités.

Renforcer la culture de groupe

L'université Caisse des Dépôts s'inscrit dans la démarche stratégique du groupe. Dotée de nouveaux moyens adaptés aux ambitions de transformation de la Caisse des Dépôts, elle est au service de l'ensemble de l'encadrement pour être, à la fois, un lieu plus ouvert d'échanges et de diffusion des valeurs, un support de cohésion interne, un outil de découvertes et de réflexions et un vecteur de promotion de l'innovation et de la créativité. Ses nouveaux cursus, définis en 2008, contribueront à l'émergence d'une culture managériale commune. La promotion des 4 valeurs du groupe identifiées en fin d'année 2008 (voir encadré) doit permettre de fédérer l'ensemble de ses collaborateurs autour de leur identité commune.

Développer la mobilité professionnelle au sein du groupe

Le développement de la mobilité permettra d'offrir des parcours de carrière plus attractifs aux collaborateurs du groupe et de réaliser des transferts de compétences plus nombreux entre les entités. La démarche ainsi engagée en 2008 a permis d'identifier les obstacles à la mobilité et de définir des doctrines communes à l'ensemble du groupe. En particulier, des Comités de mobilité sur certaines filières professionnelles et des bassins d'emploi géographiques ont été mis en place à l'automne. Ils ont vocation à se déployer sur l'ensemble de nos régions et filières métiers.

La Caisse des Dépôts voit plus loin pour l'avenir de ses collaborateurs

Sous l'impulsion du plan stratégique Elan 2020, l'année 2008 a été celle de la mise en place de la Direction des ressources humaines de niveau groupe Caisse des Dépôts. Ses priorités traduisent la volonté d'impulser une dynamique nouvelle à la gestion des ressources humaines dans l'intérêt du groupe, de son management et de ses collaborateurs.

Attirer et retenir les talents dont le groupe aura besoin dans les prochaines années

La marque « Caisse des Dépôts » constitue un atout en matière de recrutement pour l'ensemble des entités du groupe. Une large étude d'image interne et externe, conduite au cours de l'année 2008, permettra une meilleure coordination des initiatives du groupe en matière de recrutement et leur positionnement sous une signature commune et différenciante.

Les processus d'intégration des collaborateurs nouvellement embauchés ont été revus et améliorés. Ils permettent de donner aux nouveaux entrants, dès leur arrivée dans le groupe, une vision complète de la Caisse des Dépôts et de sa diversité.

Deux séminaires de nouvelle génération (intégration des nouveaux arrivants et actualisation des connaissances du groupe) ont été conçus

au cours de l'année 2008. La première édition de la journée nouveaux arrivants a permis à plus de 50 collaborateurs de toutes les entités de partager une journée d'information sur le groupe Caisse des Dépôts et de débattre avec ses dirigeants.

Aller vers une meilleure prise en compte de la diversité et de l'insertion des personnes handicapées

Le groupe Caisse des Dépôts se doit d'être exemplaire dans ce domaine. Afin de mieux engager la lutte contre les discriminations, le groupe a lancé dans ses entités de nombreuses démarches volontaristes : modules de formation sur l'intégration des personnes handicapées dans le cadre de l'université Caisse des Dépôts, audits handicap chez CNP Assurances et Icade, accord sur l'égalité professionnelle hommes-femmes chez Egis... Ces actions se poursuivront en 2009 et au-delà. ■

Effectifs groupe Caisse des Dépôts

	Recrutements 2008 France ⁽¹⁾	Effectifs au 31.12.2008 ⁽²⁾	
		Total	Dont filiales étrangères
Établissement public	314	5 297 ⁽³⁾	
Entités rattachées à l'Établissement public	194	845	
Informatique CDC	41	1 272	
CNP Assurances	213	4 474	1 384
Groupe SNI	1 001	4 667	
Groupe Transdev	1 652	36 224	27 194
Groupe Egis	600	7 300	4 260
Groupe Icade	426	3 550	210
Groupe Compagnie des Alpes	1 477	4 649	2 603
Total	5 918	68 278	35 651

(1) Incluant CDI et CDD, hors saisonniers.

(2) Effectif total = tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12 quelle que soit la nature de son contrat de travail (CDI ou CDD).

(3) Effectif en fonction.

L'Établissement public prône une gestion humaine de long terme

Mobilité interne, formation, mécénat de compétences, prévention du stress... la Direction de l'Établissement public réaffirme les principes de gestion de ses forces vives, confrontées aujourd'hui à de nouvelles missions et à l'allongement de leur activité professionnelle.

Un nouvel accord-cadre

Un nouvel accord-cadre a été signé avec la quasi-totalité des organisations syndicales de la Caisse des Dépôts pour la période 2009-2011.

Il conforte les priorités et les valeurs de la gestion des ressources humaines dans une perspective d'allongement de l'activité professionnelle et de missions nouvelles confiées à la Caisse des Dépôts.

La mobilité interne, priorité réaffirmée, est dynamisée par le développement de la mobilité groupe (voir supra), notamment en ce qui concerne les métiers des fonctions support ou transversales.

De plus, la mobilité géographique dans des zones de revitalisation est accompagnée financièrement afin de renforcer l'implantation d'expertise dans ces régions.

Les parcours professionnels, au-delà du dispositif d'avancements-promotions et de la formation interne, sont renforcés, notamment par une offre d'entretiens de carrière et de bilans de compétence pour les personnes de 45 ans et plus. Parallèlement, la professionnalisation de la fonction de tuteur ouvre une perspective nouvelle aux collaborateurs

expérimentés et s'intègre aux nouveaux outils de gestion de la seconde partie de carrière.

Pour optimiser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée, en accord avec ses valeurs, la Caisse des Dépôts développe le mécénat de compétences, favorise des dispositifs spécifiques tels que le télétravail (129 télétravailleurs à fin 2008) et facilite l'accès à des structures d'accueil pour la petite enfance ainsi qu'au logement locatif. Elle permet également des mesures d'allègement du temps de travail pour les personnels seniors.

La formation, outil de développement professionnel et personnel

L'année 2008 met en évidence la poursuite de l'investissement de la Caisse des Dépôts dans la formation continue. En effet, en 2008 près de 90 % des collaborateurs se sont formés pour une durée moyenne de 4,86 jours sur l'année, soit un investissement de 4,09 % de la masse salariale.

Qu'il s'agisse des formations générales (bureautique, langues, management), du Droit individuel à la formation (DIF, dont l'utilisation a doublé entre 2007 et 2008), de formations

spécialisées (Bâle II) ou de la formation promotionnelle (préparation aux concours), l'effort a été particulièrement soutenu.

Mieux gérer le stress

Depuis quelques années, lois et accords interprofessionnels insistent sur la prise en compte des risques psychosociaux et sensibilisent les employeurs à l'importance du bien-être au travail.

Dans cet esprit, des enquêtes « stress » ont été menées sur tous les sites de l'Établissement public en étroite association avec les directions opérationnelles.

De plus, la Direction des ressources humaines a organisé plusieurs conférences en 2008 ainsi qu'une formation « prévention du stress » : 3 modules ont été développés et déployés auprès de 180 collaborateurs, managers ou personnels des services RH ou sociaux.

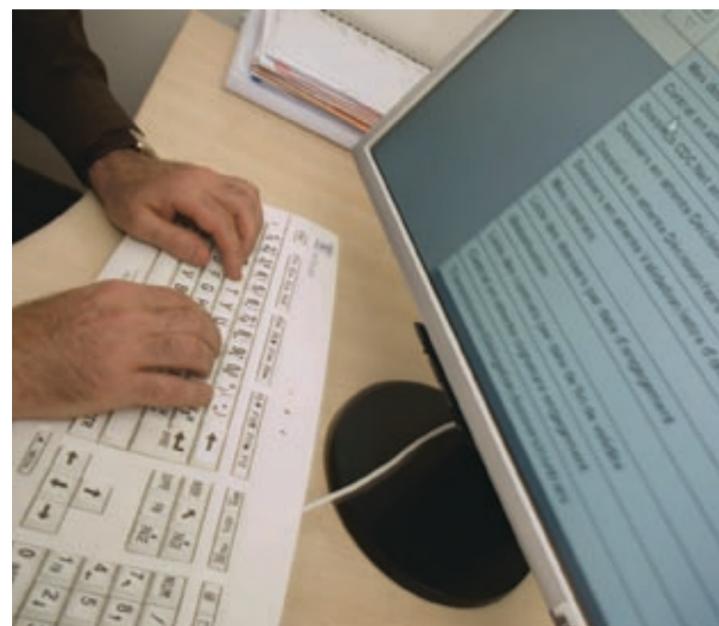
Un dispositif d'accompagnement psychologique a également été mis en place via un Numéro Vert gratuit pour l'ensemble des collaborateurs afin de leur apporter une aide personnalisée lors de situations difficiles tant professionnelles que personnelles. ■

Le succès des formations diplômantes

Pour la première fois en 2008, la Caisse des Dépôts a accompagné 8 candidats qui, après avoir suivi le parcours interne de la filière Maîtrise d'ouvrage informatique (MOA), ont tous été diplômés (Bac + 3) de l'université de Marne-la-Vallée dans cette spécialité prisée par les directions opérationnelles.

La deuxième promotion de licence professionnelle de Gestions des opérations de marchés financiers (GOMFI) est en cours. Cette formation diplômante sur 2 ans a permis à plus de 15 personnes de voir leurs perspectives d'évolution professionnelle prises en compte et obtenir ainsi une reconnaissance de leur investissement personnel. ■

Le taux d'emploi des personnes handicapées progresse



© Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

En augmentation depuis plusieurs années, le taux d'emploi de personnes handicapées au sein de l'Établissement public s'élevait à 3,25 % au 31 décembre 2008.

Selon les vœux du directeur général, l'objectif est d'atteindre le taux légal de 6 % dont 4 % d'emploi direct à la fin du plan triennal (2009-2011).

La Mission handicap de la Caisse des Dépôts participe au recrutement de tous les personnels handicapés, puis met en œuvre, en lien avec les managers, l'ergonome et les assistantes du service social, les mesures adéquates destinées à la compensation du handicap sur le poste de travail. De plus, elle participe à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'accessibilité, développe une

fonction « écoute » auprès des personnes handicapées et sensibilise l'ensemble des collaborateurs par des actions régulières (ex. : atelier du langage des signes lors de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées).

Enfin, la Mission handicap développe avec les services compétents une politique volontariste d'achats auprès des secteurs protégés et adaptés, afin d'atteindre fin 2011 un taux de 2 % de sous-traitance confiée à ces secteurs. La conjonction des 2 démarches, emplois directs et sous-traitance, a pour objectif de permettre à l'Établissement public d'atteindre un taux global d'emplois de personnes handicapées de 6 % à fin 2011. ■

Indicateurs au 31.12.2008

	2006	2007	2008
Effectif total en fonction dans l'Établissement public	5063	5180	5297
Effectif permanent (fonctionnaires, CDI et statut Mines)	4890	4976	5061
Effectif non permanent (CDD, contrat d'insertion)	173	204	236
Nombre de stagiaires durant l'année	154	150	163
Proportion de statut cadres et cat. A/total permanent en fonction	34 %	35,9 %	37,4 %
Proportion techniciens sup. et cat. B/total permanent en fonction	35 %	35,9 %	38,1 %
Proportion employés et cat. C/total permanent en fonction	31 %	28 %	24,5 %
Entrées de l'exercice (permanents + non-permanents)	348	377	406
En CDI	167	132	149
En CDD (CAE et apprentissage inclus)	181	245	257
Création nette d'emplois permanents	+ 35	+ 89	+ 67
Âge moyen	45,9 ans	46,6 ans	47,1 ans
Ancienneté moyenne	20,5 ans	20,9 ans	21,1 ans
Turnover (sur permanents)	5,0 %	3,5 %	3,8 %
Proportion d'agents à temps partiel	16,8 %	17,4 %	17 %
Taux d'absentéisme	5,9 %	6,1 %	5,9 %

Formation	2006	2007	2008
Dépenses de formation en pourcentage de la masse salariale ⁽¹⁾	4,09 %	4,15 %	4,09 %
Taux de l'effectif n'ayant bénéficié d'aucune formation	14 %	13 %	11 %
Nombre moyen de jours de formation par agent formé	5,0	4,4	4,9

Relations du travail	2006	2007	2008
Nombre de représentants du personnel titulaires	72	73	72
Nombre de délégués syndicaux titulaires	15	16	16
Nombre d'accords signés	7	3	7

Hygiène et sécurité	2006	2007	2008
Montant des dépenses de sécurité	2 502 246 €	3 155 455 €	4 988 437 €
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	65	64	77
Nombre d'actes des services médicaux	16 896	16 546	18 155

Égalité H/F	2006	2007	2008
Proportion de femmes dans l'effectif	62,6 %	62,7 %	62,6 %
Proportion de cadres dans l'effectif	34,1 %	36,0 %	37,5 %
Proportion de femmes dans l'effectif cadres et cat. A	48,3 %	49,0 %	49,3 %
Revenu moyen des cadres femmes par rapport à celui des cadres hommes ⁽²⁾	82,5 %	83,4 %	81,1 %
Proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de direction	24,5 %	25,4 %	25,8 %
Proportion de femmes parmi les cadres à haut potentiel	40,91 %	44,1 %	47,5 %

Insertion des personnes handicapées	2006	2007	2008
Dépenses pour l'insertion professionnelle	552 248 €	1 046 072 €	738 613 €
Montant des marchés passés avec le secteur protégé	140 523 €	118 096 €	109 249 €

(1) (Coût total de la formation) ÷ (Masse salariale annuelle totale non chargée) x 100.

(2) (Rémunération moyenne annuelle nette des femmes cadres / cat. A) ÷ (Rémunération moyenne annuelle nette des hommes cadres/cat. A) x 100.

Dans ma vie professionnelle, j'ai quelque chose en plus. Je peux changer de métier, de lieu ou de pays, ce sera toujours au service de l'intérêt général et du développement économique. C'est aussi pour cela que j'ai choisi de travailler dans le groupe Caisse des Dépôts. J'y révèle mon goût de l'audace et de l'efficacité. Que je sois dans l'ingénierie, les transports, l'immobilier, le financement des entreprises, l'assurance ou le loisir, tout ce que je fais sera utile. Nos performances d'aujourd'hui servent des projets à long terme : équipements publics, logements sociaux, infrastructures. Et si mes enfants vivent demain dans un monde meilleur, j'y serai pour quelque chose.

www.groupecaissedesdepots.com

Voir plus loin que le bout de mon métier. Au service de l'intérêt général.

CRÉATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

La Caisse des Dépôts anticipe les risques pour mieux les maîtriser

La Direction des risques et du contrôle interne de la Caisse des Dépôts coordonne les directions opérationnelles et les filiales de l'Établissement public, afin d'améliorer de manière continue le dispositif de contrôle. Des progrès significatifs ont été réalisés en 2008 par les différentes entités.

La Caisse des Dépôts se réfère aux bonnes pratiques du règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne. Par un décret d'application du 9 mars 2009 de la loi de modernisation de l'économie (LME), la Caisse des Dépôts sera assujettie au CRB 97-02 à partir du 1^{er} janvier 2010, moyennant quelques adaptations dans sa mise en œuvre. La Commission de surveillance confiera à la Commission bancaire le contrôle de l'application de ce règlement pour les activités bancaires et financières de la Caisse des Dépôts.

Le contrôle permanent

L'organisation du contrôle interne de la Caisse des Dépôts s'articule autour du principe de séparation des fonctions opérationnelles et des fonctions de contrôle. Elle est largement décentralisée au sein des métiers et filiales de l'Établissement public et se structure autour d'un responsable des risques, hiérarchiquement indépendant des opérationnels, et du Comité des risques qu'il anime. Les outils d'identification des risques (base incidents, cartographies des risques, etc.) sont intégrés au dispositif de prévention du risque de non-conformité.

La Direction des risques et du contrôle interne évalue avec chacun des métiers et filiales, à partir d'un référentiel commun, l'évolution des plans d'actions permettant d'atteindre le dispositif cible qu'elle a préconisé. Les plans de contrôle de conformité permettent de coordonner les actions de contrôle réalisées par différents acteurs tels que la déontologie et la lutte contre le blanchiment, la sécurité

des systèmes d'information, la prévention du risque de fraude (pour lequel différents groupes de travail ont été lancés) ou encore la maîtrise des risques physiques et environnementaux, permettant ainsi d'améliorer de manière continue le dispositif de contrôle de l'Établissement public.

Dans les métiers et filiales de la Caisse des Dépôts, les principales évolutions du dispositif en 2008 ont été les suivantes :

- la Direction bancaire et la Direction des retraites ont commencé le déploiement de leur plan de contrôle de conformité, approfondissant par des contrôles spécifiques au métier celui mis en place par la Direction des risques et du contrôle interne ;
- la Direction du développement territorial et du réseau et la Direction des fonds d'épargne ont toutes deux lancé un vaste chantier visant à formaliser des plans de contrôle de 1^{er} et 2^e niveaux en cohérence avec les processus, les procédures qui s'y rapportent et les risques opérationnels portés par ces processus ;
- la Direction des risques et du contrôle interne a mis en œuvre avec le concours d'Informatique CDC une infrastructure de confiance numérique permettant de fournir aux métiers de la Caisse des Dépôts une solution de sécurisation de leurs transactions et de leurs processus de dématérialisation, via des services de signature électronique, de renforcement du contrôle d'accès et d'archivage électronique à valeur probante ;
- Icade a lancé la constitution d'un réseau de contrôle interne au sein de ses filiales, ainsi qu'un projet de refonte de son système d'information sur la gestion des risques, avec la mise en place d'un progiciel intégré.

Les risques financiers

La Direction des risques et du contrôle interne intervient en amont des engagements pris au niveau des différents métiers, ainsi que sur le suivi des risques crédit et des risques de marché des portefeuilles financiers. Elle exerce un deuxième regard indépendant sur les risques financiers sous une forme adaptée à la nature et au montant de l'investissement.

Concernant les investissements, l'émission d'un avis risques contribue à la prise de décisions sur les engagements présentés dans les comités constituant la plus haute instance de décision au sein d'un métier ou de la Caisse des Dépôts. Cette analyse des risques permet de s'assurer de la conformité stratégique du projet, de la correcte identification des risques, de leur bonne couverture et de leur correcte rémunération en termes de classe d'actifs retenue (par exemple, investissement d'intérêt général).

Concernant les portefeuilles financiers, les risques de contrepartie sont examinés dans un comité mensuel dédié réunissant la Direction des risques et du contrôle interne et les Directions financières du compte propre de la Caisse des Dépôts et du fonds d'épargne.

Ce comité fixe des limites par contrepartie à partir des résultats d'approches méthodologiques formalisées et validées pour homogénéiser le traitement entre les différentes contreparties. Cette méthodologie repose sur la prise en compte de règles d'emprise, de mesures de « grands risques », de règles de diversification, d'analyses et limites sectorielles, et des objectifs de gestion des Directions financières. Le contrôle du respect

de ces limites est effectué quotidiennement par la Direction des risques et du contrôle interne. Les équipes en charge de l'analyse et du contrôle s'appuient sur des outils informatiques dédiés, les informations financières (notamment des agences de notation) et leurs analyses propres.

En 2008, ont été intégrées dans l'appréciation des risques de contrepartie les problématiques ESG (environnementales, sociétales et de gouvernance), en recourant à l'expertise d'une agence de notation extrafinancière. Les contreparties sont également notées en interne à partir de l'avis expert des analystes ; en 2009-2010, cette notation interne devrait être progressivement mise aux normes des méthodes internes de la réglementation Bâle II.

Le risque de crédit des portefeuilles financiers de la Caisse des Dépôts reste très orienté vers les meilleures signatures : titres d'État français, portefeuille obligataire noté « investment grade » ou équivalent, et de tranches « senior » de titrisations.

Outre le risque de contrepartie, la Direction des risques et du contrôle interne exerce une surveillance et donne un avis au sein de comités ad hoc à vocation généraliste ou spécialisés sur l'ensemble des risques de marché des portefeuilles.

Cette surveillance s'exerce notamment à travers une approche quantitative des risques (VaR, volatilité, « tracking error »...) sur les portefeuilles d'actions cotées (part très significative des portefeuilles financiers), de taux et de crédit. ■

Les back-offices font face à un volume important de transactions

Dans le domaine des instruments financiers, la Direction des back-offices a franchi, en 2008, un palier de production : forte progression des flux sur valeurs mobilières, due notamment à l'augmentation et à la diversification des opérations du Fonds de réserve des retraites, et sur produits dérivés, dont le volume et les montants traités ont doublé par rapport à 2007.

L'activité de dépositaire d'OPCVM s'est étoffée : 14 OPCVM en portefeuille à fin 2008 pour un encours valorisé de 6,5 Md€.

L'activité de dépositaire d'OPCVM s'est étoffée. L'activité « moyens de paiements » a été marquée par trois projets de place d'envergure.

Deux projets importants ont été conduits : l'adaptation du système d'information au nouvel outil de gestion de notre conservateur délégué Caceis ; la fusion des comptes titres des sections d'épargne, consécutive à la réforme de la distribution du livret A.

L'activité « moyens de paiements » a été marquée par 3 projets de place d'envergure :

- le raccordement à Target II, plate-forme européenne de règlement en brut des virements de gros montant, à laquelle la Caisse des Dépôts est participant direct ;
- le lancement du virement européen Sepa crédit transfert (SCT) ;
- la migration du Système interbancaire de télécompensation (SIT) vers la nouvelle plate-forme CORE de compensation des petits montants. ■

Déontologie

Mobilisation contre le blanchiment des capitaux

Le service de la déontologie du groupe veille au respect des procédures et des règles de comportement et d'action par les collaborateurs permanents ou occasionnels, à la transparence de l'Établissement dans l'exécution des opérations de la clientèle et la gestion de ses avoirs et au respect des règles de Place relatives à l'ordre public (lutte contre le blanchiment, le terrorisme...).

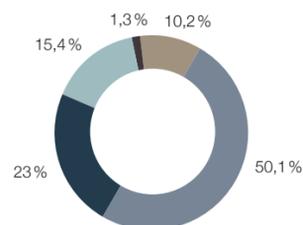
Afin d'assurer ces missions en toute efficacité, le service poursuit l'amélioration permanente de ses dispositifs, qu'il s'agisse de prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires ou d'élargir et d'adapter des règles

propres au groupe Caisse des Dépôts. Après la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) en 2007, le service de la déontologie du groupe a engagé à la fin de la même année un projet sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, en voie d'achèvement. Ce projet visait, au regard des nouvelles prescriptions de la troisième directive européenne, à remanier en profondeur l'organisation et les dispositifs en place au sein du groupe (Établissement public et filiales). Dans une première phase, ces différentes entités ont défini d'un commun accord un dispositif-cadre selon 5 axes : l'organisation, l'évaluation des risques, les

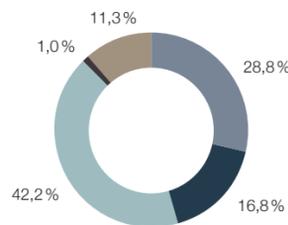
procédures, le système d'information et les contrôles. Dans un second temps, sur la base de ce dispositif, chaque entité a procédé, de manière autonome, à son agencement détaillé selon la nature de ses activités et l'évaluation des risques encourus ; les travaux propres à l'Établissement public ont été directement conduits par le service de la déontologie.

La déontologie poursuit ses actions de communication (diffusion d'un dossier aux nouveaux arrivants comprenant, en particulier, la Charte de déontologie du groupe et les principales normes en vigueur) et de formation (lutte antiblanchiment...). ■

■ Répartition des émissions à long terme détenues par la Section générale (par notation Standard&Poors)



■ Répartition des émissions à long terme détenues par les fonds d'épargne (par notation Standard&Poors)



■ AAA ■ AA ■ A ■ BBB ■ NR

Les normes Bâle II mises en œuvre

La Caisse des Dépôts, non soumise de droit à la réglementation Bâle II, a décidé de s'y référer au titre de sa méthodologie prudentielle interne. Le projet Bâle II, conduit par la Direction des risques et du contrôle interne en liaison avec les Directions financières et les métiers, permet à l'Établissement public d'affiner son dispositif de pilotage des risques et d'allocation de fonds propres. L'Établissement, qui a retenu un premier niveau de conformité à la méthode standard à fin 2006, est désormais doté d'un système centralisé de suivi des risques et les adaptations nécessaires sont engagées pour progresser vers l'utilisation de méthodes internes au fur et à mesure des évolutions des systèmes d'information métiers.

Parallèlement, au titre du Pilier 2, un processus interne d'évaluation et d'adéquation des fonds propres internes, dit ICAAP, est en cours d'élaboration. Ce processus sera complété par une approche de « stress scenario » permettant d'apprécier la résilience des méthodes de calcul de l'ICAAP ainsi que leur adéquation avec la spécificité des risques et des modèles économiques gérés par l'Établissement public. ■

Qui financera plus de la moitié des nouveaux logements sociaux en France d'ici 2010 ?

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Elle gère une partie de l'épargne des Français, dont le livret A, ainsi que les fonds des professions juridiques, en particulier des notaires. Elle verse la retraite d'I Français sur 5. Elle s'est fixée quatre priorités : le logement, les universités, les petites et moyennes entreprises et le développement durable. Le résultat du groupe Caisse des Dépôts est affecté pour un tiers au budget de l'État, un tiers aux investissements en régions et un tiers à l'accompagnement des entreprises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.solutionscaissedesdepots.com

Créateur de solutions durables.

MÉZENAT CAISSE DES DÉPÔTS
La culture est un bien public

Le groupe renforce son pilotage stratégique et financier

Dans un contexte de crise financière et économique aiguë, la Caisse des Dépôts a encore renforcé le pilotage stratégique et financier de ses différentes activités et accentué les actions engagées pour combiner performance et maîtrise de ses coûts. Retour sur les moyens mis en place par la Direction finances, stratégie et développement durable.

En renforçant le pilotage stratégique et financier de ses différentes activités, la Caisse des Dépôts entend conforter son développement au service du pays et renforcer son rôle d'investisseur de long terme en capacité d'effectuer des interventions contractuelles, au profit des différents secteurs de l'économie française. Le pilotage stratégique et financier du groupe est assuré par la Direction finances, stratégie et développement durable, dont la structure a connu une évolution sensible début 2009 avec la création d'un nouveau département visant à renforcer les réflexions stratégiques du groupe en matière d'études économiques, de développement durable et de prospective afin de définir les orientations de son modèle

économique et sociétal. La direction assure désormais 4 missions principales :

- coordination, impulsion stratégique et prospective sur les grands dossiers de développement du groupe ;
- gestion du portefeuille d'actifs pour compte propre et gestion actif-passif de l'Établissement public ;
- pilotage stratégique et financier des directions et des filiales ;
- établissement des comptes et suivi de la réalisation des objectifs et des prévisions de résultats financiers du groupe.

Elle conduit ainsi le processus de planification stratégique et financière au niveau de chaque métier de l'Établissement public et de chaque filiale du groupe. Ce processus est formalisé par une lettre d'objectif qui fixe, par entité, les orientations stratégiques de l'année et précise les

objectifs chiffrés en fonction des indicateurs les plus pertinents comme le chiffre d'affaires, la rentabilité et la solvabilité, les objectifs sociaux et environnementaux. Ces lettres et ces objectifs sont établis à la suite d'une discussion du plan à moyen terme de chaque filiale à un horizon de 3 à 5 ans. La supervision des métiers et des filiales repose sur un reporting d'activités mensuel ou trimestriel qui intègre les orientations du plan stratégique Elan 2020, ainsi que sur des points semestriels plus approfondis qui permettent de mesurer le niveau de réalisation des objectifs.

Ces rendez-vous s'ajoutent aux instances de gouvernance de chaque filiale. En outre, des échanges plus ponctuels sont organisés à l'occasion des opérations d'investissement structurantes de chaque filiale. ■

La Caisse des Dépôts réduit son impact environnemental

Acteur de premier plan de la finance carbone, la Caisse des Dépôts a engagé dès 2005 une démarche d'évaluation, réduction, puis compensation de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle est le premier établissement public français à avoir réalisé sa neutralité carbone, dès 2006.



© Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

La Caisse des Dépôts, après une évaluation initiale des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son fonctionnement quotidien, a mis en place des indicateurs de suivi de leur évolution.

Évaluation des émissions de GES

Son Bilan carbone®, calculé selon la méthode homologuée par l'Ademe à partir de l'activité 2004, s'établit à 5,5 tonnes équivalent CO₂ par collaborateur. Ces indicateurs permettent d'évaluer annuellement les

émissions de GES. Pour atteindre l'objectif de réduction de 3 % par an en moyenne de ses émissions, à compter de 2006, la Caisse des Dépôts a engagé des actions portant sur :

- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (mise en place de détecteurs de présence dans les sanitaires et d'ampoules basse consommation, installation de limiteurs de débits d'eau...);
- la sensibilisation des collaborateurs aux actions pour réduire la consommation d'électricité, pour réduire les émissions de GES des déplacements

professionnels (remplacement d'une partie de la flotte des véhicules de fonction dans les directions régionales avec une limite à 140 g de CO₂), etc ;

- l'approvisionnement en énergies renouvelables ;
- les émissions de GES liées à la restauration collective.

Vers une démarche élargie

La Caisse des Dépôts s'engage à réduire l'impact de son fonctionnement sur d'autres aspects que les émissions de GES. Plusieurs axes de travail ont été développés dans ce sens :

- introduire des produits agricoles d'origine biologique dans les services de restauration collective proposés aux collaborateurs ;
- renforcer la démarche « achats responsables » par l'introduction de clauses plus exigeantes dans les cahiers des charges des achats courants (convention signée avec l'Union nationale des entreprises adaptées) ;
- soutenir et s'appliquer les objectifs définis par le Premier ministre suite au Grenelle de l'environnement, relatifs à l'exemplarité de l'État au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics⁽¹⁾. ■

Informatique CDC Fournisseur de compétitivité



Partenaire de la Caisse des Dépôts, Informatique CDC est un groupe d'intérêt économique doté d'un effectif de plus de 1 200 personnes dont les membres sont la Caisse des Dépôts, CNP Assurances, la CNCE et

Natixis. Informatique CDC conjugue une organisation dédiée par métier et une mutualisation des ressources humaines, des infrastructures et de l'innovation technologique. Une mobilisation collective et une grande diversité d'expertises lui permettent de proposer une offre de services complète et performante : conduite de projets, gestion du patrimoine applicatif, exploitation du réseau et des applications. En 2008, les principales transformations du Système d'information (SI) ont eu pour objectifs d'accroître la sécurité, de dématérialiser les processus, de développer les échanges de données

avec les partenaires et les clients, de partager les composants applicatifs et techniques et de maîtriser les budgets. Grâce à son expérience et sa connaissance du marché, Informatique CDC offre également toute une gamme de services indispensables au management des SI : une centrale d'achats reconnue, une protection juridique efficace et une gestion active du bassin d'emploi. Cette variété de compétences fait d'Informatique CDC une structure unique, capable de fournir des solutions à l'exacte mesure des besoins de la Caisse des Dépôts et de ses clients et de contribuer à leur compétitivité. ■

Activités intenses et missions nouvelles pèsent sur le budget de l'Établissement public

À périmètre constant, les charges brutes ont progressé de 2,7 %.

L'Établissement public, dans un contexte particulièrement agité du fait de la crise financière et économique, a maintenu en 2008 le cap de son action en faveur de la performance de ses gestions pour compte propre et compte de tiers, dans le cadre de l'exercice de ses mandats. Deux éléments ont néanmoins modifié légèrement la constante enregistrée depuis 5 années, à savoir une progression des charges brutes inférieure à 1 %. À périmètre constant, les charges brutes ont progressé de 2,7 % en 2008 sous l'influence de la forte

inflation des 3 premiers trimestres 2008 et du fait d'un accroissement significatif des activités courantes dans les différents secteurs de l'Établissement (droit à l'information des actifs, prêts, investissement et refonte du livret A). L'Établissement a par ailleurs dû, dans le cadre de mesures nouvelles, engager différents types d'action afin :

- de s'adapter au nouveau contexte juridique de la loi de modernisation de l'économie et de se préparer aux demandes de la Commission bancaire ;
- de renforcer ses fonctions groupe, en particulier la fonction de contrôle des risques ;

- de prendre en charge de nouveaux mandats (PME - université - ministère de la Justice - fonds domestiques).

Ceci justifie le pilotage des effectifs, l'optimisation de la ressource informatique, la maîtrise des coûts immobiliers et de logistique au travers d'une politique d'achats active, afin de contrebalancer l'augmentation de la demande des métiers. Après remboursement des prestations par les entités ayant confié des mandats à l'Établissement, la progression des charges nettes à périmètre constant s'établit à 3,5 % conformément aux objectifs que s'est fixés la Caisse des Dépôts lors de sa réforme budgétaire 2004. ■

Performances environnementales de l'Établissement public

	2008	Évolution 2008/2007 à périmètre équivalent
Consommation énergétique		
Consommation totale d'électricité (MWh)	50 732	+ 9,3 % (- 3 % hors Informatique CDC)
Pourcentage d'électricité verte	16,5 %	
Consommation de gaz (MWh)	12 261	- 4,3 %
Consommation de fioul : chauffage et groupes électrogènes (en litres)	156 390	- 33,4 %
Consommation de chaleur (en MWh)	14 438	+ 6,4 %
Autres consommations		
Consommation de papier reprographié (en tonnes)	269	- 4,3 %
Consommation d'eau (en m ³)	135 636	- 3,5 %
Indicateurs déchets		
Production totale de déchets (en tonnes)	1 076	- 4,3 %

Électricité

Sur l'ensemble des sites de l'Établissement public, on constate une baisse de la consommation d'électricité de l'ordre de 3 %, due aux multiples actions techniques entreprises en 2008 (mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage dans les sanitaires, remplacement des lampadaires halogènes par des lampadaires fluo compacts...).

L'augmentation présentée est liée à la consommation électrique d'Informatique CDC qui représente

57 % de la consommation totale. Cette consommation est en hausse de 18,5 % suite à l'installation de nouveaux plateaux informatiques pour répondre aux besoins de nouvelles activités.

Les sites du siège (56, rue de Lille) et d'Arcueil sont alimentés avec 25 % d'électricité verte, ce qui permet d'atteindre 16,5 % d'électricité verte au total.

Fuel

L'optimisation des essais de fonctionnement des groupes électrogènes a permis de réduire fortement la consommation totale de fuel.

Papier

La consommation de papier continue de baisser, principalement grâce à la réduction du nombre d'imprimantes, la mise en place de copieurs multifonctions et la sensibilisation aux bonnes pratiques (impression limitée, en recto verso...).

Qui financera plus de 10 % de la production d'énergie renouvelable en France d'ici 2020 ?

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Elle gère une partie de l'épargne des Français, dont le livret A, ainsi que les fonds des professions juridiques en particulier des notaires. Elle verse la retraite d'I Français sur 5. Elle s'est fait quatre priorités : le logement, les universités, les petites et moyennes entreprises et le développement durable. Le résultat du groupe Caisse des Dépôts est affecté pour un tiers au budget de l'État, un tiers aux investissements en régions et un tiers à l'accompagnement des entreprises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.solutionscaissedesdepots.com

Créateur de solutions durables.

(1) La Caisse des Dépôts n'est pas contrainte de s'appliquer cette circulaire du fait de sa gouvernance originale, la plaçant, de la manière la plus spéciale, sous le contrôle du Parlement.

La Caisse des Dépôts explique ses actions et promeut l'esprit de groupe

Faire savoir qui est le groupe Caisse des Dépôts, ce qu'il fait, où il va, faire vivre un réseau régional cohérent et à l'écoute, s'ouvrir à l'Europe et à l'international, renforcer le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs pour contribuer à l'émergence d'une culture de groupe, tirer parti de la diversité des expertises et des métiers du groupe... tels sont les chantiers que le plan stratégique Elan 2020 a ouverts et auxquels la communication a apporté sa contribution.

Rendre accessible le rôle de la Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts joue un rôle essentiel et unique pour le pays depuis 1816, en apportant des solutions durables aux urgences du moment. Or, il est aujourd'hui encore parfois peu ou mal connu des Français, alors que chacun a bénéficié ou bénéficiera un jour directement de ses activités.

Avec le plan Elan 2020, le groupe Caisse des Dépôts s'est doté d'un cadre stratégique. Il lui a permis de préciser son identité, ses priorités, ses doctrines. En 2008, la communication s'est appuyée sur des messages clairs et forts pour accompagner le déploiement de ce plan, mieux faire connaître les savoir-faire, les champs d'activités et les priorités du groupe Caisse des Dépôts, rendre plus lisibles et plus visibles ses actions au plan national mais aussi régional et international.

Initiative emblématique de l'année 2008, la Caisse des Dépôts a rendu publiques ses doctrines d'action. Elles rappellent à chaque collaborateur le sens de son action. Elles apportent explications et transparence aux citoyens sur les motifs d'intervention de la Caisse des Dépôts.

De nombreuses autres initiatives ont contribué à rendre la Caisse des Dépôts plus accessible, parmi lesquelles des relations presse soutenues et de fréquentes rencontres avec les parlementaires et leurs collaborateurs. Une campagne de communication institutionnelle, basée sur 4 annonces thématiques qui illustrent les 4 priorités d'Elan 2020, a été déployée en avril 2008 dans la presse nationale, régionale et sur Internet. Grâce à un site Internet dédié "www.solutionscaissedesdepots.fr", la Caisse des Dépôts a choisi de rendre tangibles les solutions durables apportées par le groupe dans les domaines du logement, des universités, des PME et du développement durable. Cet effort de communication en direction du grand public s'est aussi accompagné d'un volet pédagogique, avec l'édition d'un *Que sais-je ?* permettant de mieux appréhender les missions du groupe et ses évolutions depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

En région, de nombreuses actions de communication ont accompagné au quotidien l'activité de l'ensemble du groupe dans les territoires, auprès des collectivités locales. Les directeurs régionaux et leurs équipes

ont entretenu des relations presse plus soutenues, notamment à l'occasion de leur conférence de presse annuelle sur les résultats et l'action de la Caisse des Dépôts dans leur région. Le directeur général, au cours de nombreux déplacements, a multiplié les rencontres avec les élus, les collaborateurs du groupe et la presse régionale. En 2008, la Caisse des Dépôts a renforcé sa communication sur la scène européenne et internationale, afin de promouvoir sa présence dans le débat européen, d'accompagner ses partenariats avec ses homologues internationaux, et de préparer la création du Club des investisseurs de long terme.

Promouvoir l'esprit de groupe

Favoriser l'appropriation d'Elan 2020 et diffuser une culture de groupe ont été les enjeux de communication interne en 2008. Un réel effort a été porté sur les réunions internes, lieux essentiels de partage de l'information sur la stratégie et les perspectives du groupe. Pour la première fois, l'ensemble des cadres de la Caisse des Dépôts ont été réunis lors de la Journée de l'encadrement de l'Établissement public. Tout au long de l'année, petits déjeuners de cadres en compagnie du directeur général, séminaire d'accueil ouvert aux collaborateurs de l'ensemble du groupe, petits déjeuners thématiques réunissant collaborateurs et experts ou encore, traditionnelle convention des cadres dirigeants ont été l'occasion d'écoute et d'échanges, de réponses aux interrogations mais aussi de projection vers l'avenir. Enfin, grâce à une vaste démarche participative, les collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont choisi 4 valeurs comportementales, symboles des ambitions du groupe : efficacité, exemplarité, ouverture, audace. Des valeurs qui représentent une culture commune, un moteur pour l'action quotidienne et des repères pour chacun. ■



Biennale de la danse, © Stéphane Rambaud

Le mécénat fait vivre la culture sur l'ensemble du territoire

Avec un budget (hors TCE) de 5,5 M€, le mécénat a soutenu 491 projets, dont 107 au niveau national et 384 par les directions régionales. Les actions se sont déroulées dans 773 villes.

C'est dans les années 80 que la Caisse des Dépôts a jeté les bases de sa politique de mécénat par un soutien aux initiatives locales et à la vie associative. Pour accompagner les missions du groupe dans la rénovation urbaine et la politique de la ville, le mécénat a alors choisi de soutenir des projets culturels dans les quartiers d'habitat social, en direction des jeunes et des habitants. Cette action, dont la Caisse des Dépôts a été pionnière, repose sur la conviction du rôle essentiel de la culture dans la construction de soi pour une meilleure intégration à la vie de la cité.

Aujourd'hui, le mécénat, qui se décline sur l'ensemble du territoire, poursuit sa politique d'action en direction des publics qui n'ont pas accès naturellement à la culture.

La musique

Le programme musical finance l'ensemble de la programmation du Théâtre des Champs-Élysées et s'exprime également par un soutien à des structures de diffusion, à des démarches de sensibilisation des nouveaux publics, à la pratique

amateur du chant choral et à la diffusion de la musique contemporaine. Ainsi, près de 200 actions et événements musicaux dans 286 villes ou communes ont été soutenus en 2008 par le mécénat musical de la Caisse des Dépôts.

La solidarité urbaine

Le programme dédié à la solidarité urbaine se caractérise par un soutien à des ateliers de pratique artistique contribuant à l'insertion des jeunes et au renforcement du lien social entre les habitants des quartiers en rénovation urbaine. Il aide également au développement des danses urbaines. Depuis plus de 10 ans, le mécénat de solidarité urbaine a accompagné plus de 1 000 projets. En 2008, quelque 30 000 jeunes et habitants ont participé à des ateliers de pratique artistique mis en place dans 289 villes ou communes.

La lecture

Le programme dédié à la lecture a pour but de contribuer à la prévention de l'illettrisme en concentrant son action sur des associations qui travaillent sur tout le territoire, notamment en direction des jeunes enfants

socialement et culturellement éloignés de l'écrit. Il a pour objectif de leur donner le goût de lire et de réduire les risques d'échec scolaire précoce. Ce programme se déploie aujourd'hui dans près de 400 villes. ■

Le Théâtre des Champs-Élysées

Propriétaire depuis les années 70 du Théâtre des Champs-Élysées (TCE), la Caisse des Dépôts y a engagé au fil des années de très importants travaux de restauration. Chaque année, elle dote le lieu d'une subvention afin de lui permettre de réaliser une programmation exigeante. En 2008, près de 18 000 enfants ont été conviés au Théâtre des Champs-Élysées pour assister à un spectacle spécialement conçu pour eux et auquel ils participent. Sur cet engagement fort, se fonde une politique en faveur du rayonnement de la musique classique en France. ■

Face à la crise, un devoir de pédagogie et d'information

L'année 2008 a mis en lumière la réactivité, la mobilisation sans précédent, et l'action sur tous les fronts de la Caisse des Dépôts face à la crise qui touche l'économie.

La Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général, a un devoir de transparence, de pédagogie, de lisibilité. C'est encore plus vrai dans le contexte de crise actuel. Communiquer sur son action, expliquer les mesures prises, leurs objectifs, c'est participer à la restauration de la confiance, valeur essentielle au bon fonctionnement de l'économie. C'est dans ce sens qu'ont été menées les relations presse, qui ont connu une activité intense au cours du dernier trimestre, et plus généralement l'ensemble des activités de communication.

Apporter un éclairage sur les enjeux économiques actuels

Au-delà de la pédagogie sur le groupe, sur sa mobilisation face à la crise, il est également dans la mission même de la Caisse des Dépôts d'expliquer et d'apporter son éclairage sur les nouvelles approches de l'économie et de la finance : pédagogie sur l'économie, les cycles, le rôle des régulateurs, pédagogie sur les urgences et la notion d'intérêt général, sur l'éthique et le long terme. C'est aussi dans ce sens que la Caisse des Dépôts développera sa communication en 2009.

En bref



© Frédéric Desmesure

Comment sera demain en France ?

Ce projet, porté par la Ligue de l'Enseignement, interroge sur la réalité de la France de demain. Pour tenter de répondre à cette interrogation, des artistes de toutes disciplines ont été invités à accompagner les jeunes dans la création d'œuvres collectives reflétant leurs désirs d'avenir et leurs

convictions. Les artistes ont appris à ces jeunes volontaires à se familiariser avec des techniques artistiques afin d'exprimer leurs rêves, espoirs et envies par l'écriture, les arts plastiques, le théâtre, le slam ou le hip hop... ■

Des campus en musique

Fruits d'une collaboration étroite entre les universités, les orchestres



© Sylvain Larnicol

Des coups de pouce pour mieux lire

L'opération Coup de Pouce Clé est menée sur tout le territoire auprès des enfants du cours préparatoire par l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (ApFÉE). Les Coups de Pouce Clé réunissent, 4 fois par semaine après l'école, 5 enfants dont les instituteurs repèrent qu'ils ont des difficultés d'apprentissage de la lecture.

Afin de souligner l'importance de l'engagement de l'enfant et des parents, un contrat est signé par les enfants/parents et le maire ou son représentant. L'ApFÉE, dont l'action touche 9 000 enfants dans 241 villes en 2009, ambitionne d'accompagner près de 60 000 enfants à l'horizon 2012. ■

Dans ma vie professionnelle, j'ai quelque chose en plus. Je peux changer de métier, de lieu ou de pays, ce sera toujours au service de l'intérêt général et du développement économique. C'est aussi pour cela que j'ai choisi de travailler dans le groupe Caisse des Dépôts. J'y révèle mon goût de l'audace et de l'efficacité. Que je sois dans l'ingénierie, les transports, l'immobilier, le financement des entreprises, l'assurance ou le loisir, tout ce que je fais sera utile. Nos performances d'aujourd'hui servent des projets à long terme : équipements publics, logements sociaux, infrastructures. Et si mes enfants vivent demain dans un monde meilleur, j'y serai pour quelque chose.

Publicis Consultants | © Gettyimages

> www.groupecaissedesdepots.com



Voir plus loin que le bout de mon métier. Au service de l'intérêt général.



CRÉATEUR DE SOLUTIONS DURABLES

Notion de groupe

Les activités de la Caisse des Dépôts sont issues de sa mission originelle de dépositaire légal de fonds d'origine privée, que le législateur a souhaité protéger par une gestion garantissant leur entière sécurité. Ces fonds, qui permettent de financer des investissements d'intérêt général et de venir en appui au développement local, ont également conduit la Caisse des Dépôts à devenir un acteur majeur sur les marchés financiers, aujourd'hui par le biais de filiales spécialisées soumises aux conditions de marché.

Cet ensemble constitue un groupe public et décentralisé, exerçant ses activités tant en France qu'à l'étranger, spécialement dans des domaines d'activités financières, immobilières et de services qui relèvent, selon leur nature, soit de mandats publics, soit de logiques concurrentielles :

Les missions d'intérêt général

- gestion des fonds d'épargne sur livrets et financement du logement social ;
- gestion sous mandat d'importants régimes de retraite ;
- activités bancaires et financières réglementées ;
- appui au développement local, à la politique de la ville, au développement de l'emploi et des PME.

Les activités concurrentielles

- assurance de personnes avec CNP Assurances ;
- services et ingénierie pour le développement des territoires avec les groupes Egis, Transdev, Compagnie des Alpes et Santoline ;
- activités immobilières logées dans les groupes SNI et Icade ;
- capital investissement.

Présentation des comptes

Pour leur présentation comptable et financière, les activités du groupe Caisse des Dépôts sont réparties en fonction de 2 missions principales :

■ la gestion des fonds sous mandat qui sont confiés à la Caisse des Dépôts selon des règles définissant la nature des prestations assurées et les conditions financières qui y sont attachées. Ces fonds bénéficient d'une individualisation totale de leur gestion. Il s'agit notamment des fonds d'épargne centralisés à la Caisse des Dépôts et de la gestion des caisses de retraite publiques ;

■ une activité directe exercée par la Section générale, entité financière et administrative de la Caisse des Dépôts qui fait l'objet d'une gestion différente de celle des opérations sous mandat et, tant en France qu'à l'étranger, par les groupes qui lui sont rattachés, notamment Icade, Transdev, Egis, Compagnie des Alpes (CDA), Santoline, SNI et CNP Assurances. Seule cette activité est considérée comme constituant un groupe pouvant faire l'objet de comptes consolidés, établis selon les règles comptables applicables aux établissements de crédit. L'entreprise consolidante est la Section générale : les filiales sont intégrées globalement, proportionnellement, ou mises en équivalence selon la qualification du contrôle.

Cette distinction est marquée par l'exclusion du périmètre de consolidation des fonds d'épargne et des caisses de retraite. Leurs comptes et les commentaires qui s'y rapportent sont présentés séparément.

Certification des comptes

Conformément à l'article L. 518-15-1 du Code monétaire et financier :

« Chaque année, la Caisse des dépôts et consignations présente aux Commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat chargées des finances ses comptes annuels et consolidés, certifiés par deux commissaires aux comptes. »

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts et produits assimilés	5 272	5 192
Intérêts et charges assimilés	(2 264)	(1 933)
Commissions (produits)	48	35
Commissions (charges)	(81)	(80)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(1 406)	816
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	(452)	3 109
Produits des autres activités	18 216	17 171
Charges des autres activités	(14 765)	(17 256)
PRODUIT NET BANCAIRE	5 023	7 054
Charges générales d'exploitation	(3 698)	(2 941)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(405)	(285)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	920	3 828
Coût du risque	(253)	(28)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	667	3 800
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1 915)	103
Gains ou pertes nets sur autres actifs	39	70
Variations de valeur des écarts d'acquisition		3
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(1 209)	3 976
Impôt sur les bénéfices	(87)	(1 174)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
RÉSULTAT NET	(1 296)	2 802
Intérêts des minoritaires	(172)	(314)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(1 468)	2 488

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Caisse, banques centrales, CCP	9	11
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 425	34 594
Instruments financiers dérivés de couverture	161	109
Actifs financiers disponibles à la vente	120 853	123 771
Prêts et créances sur les établissements de crédit	11 646	4 941
Prêts et créances sur la clientèle	15 670	20 232
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	19 482	17 398
Actifs d'impôts	644	334
Comptes de régularisation et actifs divers	6 768	5 788
Actifs non courants destinés à être cédés	51	10
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 721	2 506
Immeubles de placement	8 011	7 296
Immobilisations corporelles	2 728	2 442
Immobilisations incorporelles	575	547
Écarts d'acquisition	1 217	1 192
TOTAL ACTIF	220 961	221 171
Passif		
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 936	1 537
Instruments financiers dérivés de couverture	550	72
Dettes envers les établissements de crédit	22 665	22 594
Dettes envers la clientèle	42 321	43 711
Dettes représentées par un titre	22 386	7 824
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôts	898	4 241
Comptes de régularisation et passifs divers	8 583	9 549
Provisions techniques des sociétés d'assurance	97 211	97 973
Provisions	1 118	1 122
Dettes subordonnées	760	777
Capitaux propres part du groupe		
Réserves consolidées	19 388	17 794
Résultat de l'exercice	(1 468)	2 488
Gains ou pertes latents ou différés	644	8 798
Total capitaux propres part du groupe	18 564	29 080
Intérêts minoritaires	2 969	2 691
Total capitaux propres	21 533	31 771
TOTAL PASSIF	220 961	221 171

Tableau de passage des capitaux propres du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008

	Réserves consolidées	Résultat net part du groupe	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Résultat des minoritaires	Gains/pertes latents ou différés des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
(en millions d'euros)											
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2007	15 880	3 653	35	10 103	26	29 697	2 459	312	248	3 019	32 716
Changements de méthode comptable	6					6	2			2	8
Affectation du résultat 2006	3 653	(3 653)					312	(312)			
Distribution 2007 au titre du résultat 2006	(1 491)					(1 491)	(256)			(256)	(1 747)
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires ⁽¹⁾	(193)					(193)	(374)			(374)	(567)
Autres variations	(103)		6	107	(18)	(8)	148		(19)	129	121
Résultat de la période		2 488				2 488		314		314	2 802
Gains et pertes latents ou différés											
Écarts de conversion							4			4	4
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	1			257	28	286			(7)	(7)	279
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat				(1 701)	(4)	(1 705)			(140)	(140)	(1 845)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2007	17 753	2 488	41	8 766	32	29 080	2 295	314	82	2 691	31 771
Changements de méthode comptable											
Affectation du résultat 2007	2 488	(2 488)					314	(314)			
Distribution 2008 au titre du résultat 2007	(829)					(829)	(115)			(115)	(944)
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(14)					(14)	(4)			(4)	(18)
Autres variations	(11)			4		(7)	390		6	396	389
Résultat de la période		(1 468)				(1 468)		172		172	(1 296)
Gains et pertes latents ou différés											
Écarts de conversion			(100)			(100)	(38)			(38)	(138)
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	1			(7 294)	(337)	(7 630)			(121)	(121)	(7 751)
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat				(468)		(468)			(12)	(12)	(480)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	19 388	(1 468)	(59)	1 008	(305)	18 564	2 842	172	(45)	2 969	21 533

(1) Principalement écart d'acquisition Écureuil Vie à la suite du rachat des minoritaires.

Comptes consolidés / Section générale

29

Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2008

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte. Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises conso-

lidées et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées

et les dettes obligataires. Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)	(1 209)	3 976
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	632	494
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	28	(12)
Dotations nettes aux provisions ⁽¹⁾	3 126	7 254
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence ⁽²⁾	1 914	(103)
Produits nets des activités d'investissement	(115)	(46)
(Produits) pertes nets des activités de financement		
Autres mouvements ⁽³⁾	4 010	509
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	9 595	8 096
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux opérations avec les établissements de crédit ⁽⁴⁾	(3 796)	(4 822)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux opérations avec la clientèle ⁽⁵⁾	2 991	(5 730)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	3 543	3 208
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux immeubles de placement	(492)	(474)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(2 086)	550
Impôts versés	(831)	(862)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(671)	(8 130)
FLUX DE TRÉSorerIE NETS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	7 715	3 942
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs financiers et participations ⁽⁶⁾	(2 466)	(4 275)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(524)	(591)
FLUX DE TRÉSorerIE NETS LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 990)	(4 866)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires ⁽⁷⁾	(949)	(1 640)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux autres activités de financement	215	(985)
FLUX DE TRÉSorerIE NETS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(734)	(2 625)
EFFET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES SUR LA TRÉSorerIE⁽⁸⁾	1 500	
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSorerIE ET ASSIMILÉE	57	(65)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE	4 048	(2 114)
Solde des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 611	3 725
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	11	23
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 600	3 702
Solde des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 659	1 611
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	9	11
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 650	1 600
VARIATION DE LA TRÉSorerIE NETTE	4 048	(2 114)

Section générale Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Opérations interbancaires et assimilées	13 377	13 414
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux	3	5
Effets publics et valeurs assimilées	2 936	9 653
Créances sur les établissements de crédit	10 438	3 756
Opérations avec la clientèle	9 952	14 648
Comptes ordinaires débiteurs	1 369	576
Autres concours à la clientèle	8 583	14 072
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	60 591	53 386
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 356	38 729
Actions et autres titres à revenu variable	14 235	14 657
Participations	13 877	12 959
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 668	2 374
Comptes de régularisation et actifs divers	3 002	2 984
TOTAL ACTIF	103 467	99 765
Passif		
Opérations interbancaires et assimilées	16 080	16 706
Dettes envers les établissements de crédit	16 080	16 706
Opérations avec la clientèle	41 421	42 716
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	31 343	33 030
Autres dettes envers la clientèle	10 078	9 686
Dettes représentées par un titre	22 470	6 839
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	22 470	6 839
Comptes de régularisation et passifs divers	4 597	11 225
Provisions	1 393	1 771
Dépôts de garantie	4	5
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	473	473
Capitaux propres (hors FRBG)	17 029	20 030
Réserves et autres	19 201	11 123
Résultat de l'exercice	(2 172)	8 907
TOTAL PASSIF	103 467	99 765

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit, ainsi que les placements à

court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

(en millions d'euros)	31.12.2008		31.12.2007	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	7		6	
Banques centrales et CCP	2		5	
Sous-total	9		11	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	7 065	4 838	4 269	4 618
OPCVM monétaires	3 423		1 949	
Sous-total	10 488	4 838	6 218	4 618
SOLDE NET DE TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE	5 659		1 611	

- (1) Il s'agit principalement des dépréciations durables sur titres à revenu variable et des dotations nettes aux provisions techniques des contrats d'assurance.
(2) Dont dépréciation des écarts d'acquisition Dexia (1,3 Md€) et Effrage (0,5 Md€).
(3) Il s'agit principalement de la variation en résultat de la juste valeur des actifs à la juste valeur par résultat de CNP Assurances (4,1 Md€).
(4) La variation observée provient de la Section générale et essentiellement de l'augmentation des prêts interbancaires (3,5 Md€), de l'augmentation des emprunts interbancaires (5,5 Md€), et de la baisse des titres donnés en pension (6,4 Md€).
(5) La variation nette de la trésorerie liée aux opérations avec la clientèle provient essentiellement de la baisse du tirage de l'ACOSS (5,2 Md€), de la baisse des dépôts des notaires (4 Md€), et de l'augmentation des dépôts du Fonds de réserve pour les retraites (1,4 Md€).
(6) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et cessions de titres de participations. Au cours de l'exercice 2008, les principaux impacts sur la trésorerie concernent les acquisitions de titres Dexia (1,3 Md€) et Effrage (0,6 Md€).
(7) Dont 829 M€ de paiement du dividende versé à l'État et 115 M€ de dividendes payés aux minoritaires.
(8) Au 31 décembre 2007, il s'agit de la cession de la participation du groupe Caisse des Dépôts dans la CNCE pour un montant de 7 Md€, réglé le 18 décembre 2006 pour 5,5 Md€ et le 29 janvier 2007 pour 1,5 Md€.

Section générale Hors-bilan

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Engagements de financement, de garantie et engagements donnés sur titres		
Engagements de financement	26 844	12 929
En faveur d'établissements de crédit	372	48
En faveur de la clientèle ⁽¹⁾	26 472	12 881
Engagements de garantie	2 115	2 531
En faveur d'établissements de crédit	805	1 677
En faveur de la clientèle	1 310	854
Engagements sur titres	8 71	77
Titres à livrer	403	77
Engagements de souscriptions FCPR	468	
Engagements de financement, de garantie et engagements reçus sur titres		
Engagements de financement	10 058	9 787
Reçus d'établissements de crédit ⁽²⁾	10 058	9 787
Engagements de garantie	1 110	1 022
Reçus d'établissements de crédit	24	66
Reçus de la clientèle	1 069	939
Reçus de l'État et assimilés	17	17
Engagements sur titres	655	613
Titres à recevoir	655	613
Autres engagements donnés et reçus		
Autres engagements donnés ^{(3) (4)}	22 026	343
Autres engagements reçus ⁽⁵⁾	10 202	12

- (1) Dont engagement donné en faveur de l'ACOSS pour 24,7 Md€ (11,5 Md€ au 31 décembre 2007) correspondant à l'autorisation de 31 Md€ diminuée de l'utilisation de 6,3 Md€ au 31 décembre 2008.
(2) Les engagements de financement reçus d'établissements de crédit concernent l'engagement de trésorerie vis-à-vis de la CNCE.
(3) Dont engagement donné par la Caisse des Dépôts à souscrire à une augmentation de capital et à effectuer des apports en nature au profit du FSI pour un montant de 10,2 Md€.
(4) Dont nantissement donné en faveur de la Banque de France pour 11,7 Md€.
(5) Correspondent aux titres à recevoir du FSI en contrepartie des engagements donnés.

Section générale Compte de résultat

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts et produits assimilés	2 716	2 547
Opérations de trésorerie et interbancaires	269	251
Opérations avec la clientèle	854	643
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 474	1 611
Autres intérêts et produits assimilés	119	42
Intérêts et charges assimilées	(2 035)	(1 854)
Opérations de trésorerie et interbancaires	(671)	(827)
Opérations avec la clientèle	(753)	(726)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(501)	(262)
Autres intérêts et charges assimilées	(110)	(39)
Revenus des titres à revenu variable	1 303	1 004
Commissions (produits)	22	17
Commissions (charges)	(38)	(41)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	18	66
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	(1 590)	1 695
Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets	(89)	(241)
PRODUIT NET BANCAIRE	307	3 193
Charges générales d'exploitation	(328)	(282)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	(68)	(59)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(89)	2 852
Coût du risque	6	(18)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(83)	2 834
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(2 106)	6 861
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(2 189)	9 695
Résultat exceptionnel		(1)
Impôts sur les bénéfices	17	(787)
RÉSULTAT NET	(2 172)	8 907

Bilan des fonds d'épargne centralisés à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Actif		
Opérations interbancaires et assimilées	50 788	63 084
Effets publics et valeurs assimilées	38 528	52 888
Créances sur les établissements de crédit	12 260	10 196
Opérations avec la clientèle	93 677	88 282
Créances sur la clientèle	93 677	88 282
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	76 918	65 201
Obligations et autres titres à revenu fixe	66 302	54 756
Actions et autres titres à revenu variable	10 616	10 445
Comptes de régularisation et actifs divers	175	125
TOTAL ACTIF	221 558	216 692
Passif		
Opérations interbancaires et assimilées	153 393	154 618
Dettes envers les établissements de crédit	153 393	154 618
Opérations avec la clientèle	59 775	51 621
Autres dettes envers la clientèle	59 775	51 621
Comptes de régularisation et passifs divers	2 579	2 459
Provisions	1 128	1 059
Dépôts de garantie	15	14
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	661	2 416
Capitaux propres (hors FRBG)	4 007	4 505
Réserves	3 510	3 215
Report à nouveau	389	33
Résultat en instance d'affectation	108	1 257
TOTAL PASSIF	221 558	216 692

Hors-bilan des fonds d'épargne centralisés à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Engagements de financement, de garantie et engagements donnés sur titres		
Engagements de financement	30 521	21 512
En faveur d'établissements de crédit	11 966	6 081
En faveur de la clientèle	18 555	15 431
Engagements de garantie		38
En faveur d'établissements de crédit		38
Engagements de financement, de garantie et engagements reçus sur titres		
Engagements de garantie	85 602	81 190
Reçus d'établissements de crédit	3 742	3 533
Reçus de la clientèle	285	132
Reçus de l'État et assimilés	81 575	77 525
Engagements sur titres	1 000	154
Titres à recevoir	1 000	154
Autres engagements donnés et reçus		
Autres engagements donnés	110	250

Compte de résultat des fonds d'épargne centralisés à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts et produits assimilés	10 235	8 100
Opérations de trésorerie et interbancaires	500	424
Opérations avec la clientèle	4 341	3 221
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 980	4 222
Autres intérêts et produits assimilés	414	233
Intérêts et charges assimilés	(8 486)	(6 326)
Opérations de trésorerie et interbancaires	(6 180)	(4 765)
Opérations avec la clientèle	(1 971)	(1 388)
Autres intérêts et charges assimilés	(335)	(173)
Revenus des titres à revenu variable	541	441
Commissions (produits)	2	2
Commissions (charges)	(1 956)	(1 787)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(2)	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	(1 894)	397
Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets	4	4
PRODUIT NET BANCAIRE	(1 556)	831
Charges générales d'exploitation	(88)	(77)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(1 644)	754
Coût du risque	(3)	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 647)	762
Dotations au FRBG nettes des reprises	1 755	495
RÉSULTAT NET	108	1 257



Rapport d'activité

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activité et de développement durable
Caisse des Dépôts
 56, rue de Lille
 75356 Paris 07 SP
 Tél. : 01 58 50 00 00
 www.caissedesdepots.fr

Édité par l'Établissement public
Caisse des dépôts et consignations

Directeur de la publication

Augustin de Romanet

Directeurs de la rédaction

Martine Chayriguès

Jean-Michel Paulhac

Directeur adjoint de la rédaction

Philippe Joyeux

Rédacteur en chef

Magali Parrenin

Rédacteur en chef adjoint

Sébastien Poidatz

Comité de pilotage

Magali Parrenin

Marc Lefebvre

André Pinchon

Thomas Sanchez

Correspondants**Finances, stratégie et développement durable :**

André Pinchon, Marc Lefebvre, Véronique Collet,

Stéphanie Habran, Thomas Sanchez

Secrétariat général : Richard Lanteri**Informatique CDC :** Dominique Poisson**Risques et contrôle interne :** Yann Derrien**Ressources humaines :** Jean-Yves Cornu,

Catherine Maugendre

International : Laurent Léger**Mécénat :** Pascaline Roussel**Services bancaires :** Lucien Risal**Fonds d'épargne :** Philippe Malvé**Développement territorial et réseau :** Nathalie Aimé-Swiatly,

Guillaume Beure d'Augères, Caroline Cartallier

Retraites : Olivier Enard**Fonds stratégique d'investissement :** Sébastien Moynot**CDC Capital Investissement :** Marie-Laure Leprince**CDC Entreprises :** Nathalie Police**CNP Assurances :** Françoise Rambaud**Société Nationale Immobilière :** Edith Martin-Bonnenfant**Icade :** Pascale Flambry**Transdev :** Marina Jullien**Egis :** Isabelle Bourguet**Compagnie des Alpes :** Éric Guilpart**Belambra :** Nathalie Bardinet**CONCEPTION/RÉALISATION**

Publicis Consultants | Verbe

Direction de projet

Marie-Claire Anquetil

Christine Fuminier

Patrick Laforêt

Chefs d'édition

Pascale Boumendil

Benoît Arnal

Directeur artistique

Samantha Hodeir

Maquettistes

Fabrice Laude

Pierre Hurtaud

Stéphane Marteau

Sylvie Bisson

Relecteurs

Annie Millière

Alain Djebali

Responsables iconographie

Arlette Zeitoun

Gilles Courtinat

Christian Bianco

Monique Tanguy

IMPRESSION

Mundocom

Chef de fabrication

Laurence Bellanger

Imprimé en France

Le papier utilisé à l'intérieur de ce rapport (hors couverture) est éco-certifié. Cette certification signifie que le bois utilisé dans la fabrication du papier de ce rapport provient d'une forêt correctement gérée satisfaisant à des normes rigoureuses au niveau environnemental, social et économique.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce rapport d'activité et de développement durable ne se substitue pas au rapport statutaire présenté chaque année au Parlement par le président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts.

Les états financiers de l'exercice 2008 qui y sont présentés sont extraits des comptes certifiés qui sont intégralement présentés dans le rapport financier de la Caisse des Dépôts.



Siège de la Caisse des Dépôts, Paris, © Caisse des Dépôts / Jean-Marc Pettina

Direction générale

56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tél. : 01 58 50 00 00
www.caissedesdepots.fr

Direction bancaire

15, quai Anatole France
75700 Paris SP
Tél. : 01 58 50 00 00
www.consignations.caissedesdepots.fr

Direction des fonds d'épargne

72, avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél. : 01 58 50 00 00

Direction des retraites

67, rue de Lille
75007 Paris
Tél. : 01 58 50 00 00
www.cdc.retraites.fr

Établissement d'Angers

24, rue Louis Gain
49939 Angers cedex 09
Tél. : 02 41 05 25 00

Établissement de Bordeaux

Rue du Vergne
33059 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 11 41 23

Établissement de Paris

77, avenue de Ségur
75714 Paris cedex 15
Tél. : 01 45 66 34 00

Direction du développement territorial et du réseau

72, avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél. : 01 58 50 76 61

Département politique de la ville et développement urbain

Tél. : 01 58 50 70 36

Département investissement immobilier et logement

Tél. : 01 58 50 75 07

Département infrastructures d'intérêt général

Tél. : 01 58 50 70 83

Département développement numérique des territoires

Tél. : 01 58 50 73 74

Département développement économique et économie sociale

Tél. : 01 58 50 72 97

Département énergie-environnement

Tél. : 01 58 50 76 70

Mission Universités

Tél. : 01 58 50 70 62

Représentation permanente à Bruxelles

37 square de Meeûs
1000 Bruxelles
Belgique
rp.bruxelles@caissedesdepots.fr
Tél. : +32 2 504 80 02

Directions régionales

Alsace

15, rue des Juifs
BP 20017
67080 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 52 45 46

Antilles – Guyane

■ **Guadeloupe**
Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 4
BP 2495
97086 Jarry cedex
Tél. : 05 90 21 18 68

■ **Guyane**

12, rue du 14 juillet
97300 Cayenne
Tél. : 05 94 38 30 55

■ **Martinique**

Immeuble Les Cascades
Place François-Mitterrand
BP 675
97264 Fort-de-France cedex
Tél. : 05 96 72 84 00

Aquitaine

Immeuble « La Croix du Mail »
8, rue Claude-Bonnier
33081 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 00 01 60

Auvergne

Centre d'affaires Gergovia
65, boulevard François-Mitterrand
BP 445
63012 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 43 13 13

Basse-Normandie

Immeuble Le Jardin ZAC Gardin
15, boulevard Bertrand
BP 554
14037 Caen cedex
Tél. : 02 31 39 43 00

Bourgogne

2 E, avenue Marbotte
BP 71368
21013 Dijon cedex
Tél. : 03 80 40 09 50

Bretagne

Centre d'affaires Sud
19 bis, rue de Châtillon
CS 36518
35065 Rennes cedex
Tél. : 02 23 35 55 55

Centre

Le Primat
2, avenue de Paris
45056 Orléans cedex 01
Tél. : 02 38 79 18 00

Champagne-Ardenne

2, place de la Libération
BP 517
51007 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. : 03 26 69 36 50

Corse

• Les Jardins du Centre » C2
Chemin du Loretto
BP 918
20700 Ajaccio cedex 9
Tél. : 04 95 10 40 00
• Immeuble Marevista
Quai des Martyrs
20200 Bastia
Tél. : 04 95 35 95 30

Franche-Comté

Centre d'affaires La City
4, rue Gabriel-Plançon
25044 Besançon cedex
Tél. : 03 81 25 07 07

Haute-Normandie

Square des Arts
7, rue Jeanne d'Arc
76171 Rouen cedex 1
Tél. : 02 35 15 65 11

Ile-de-France

254, boulevard Saint-Germain
75343 Paris cedex 07
Tél. : 01 49 55 68 82

Languedoc-Roussillon

Immeuble Europa
CS 59023
101, allée Delos
34965 Montpellier cedex 02
Tél. : 04 67 06 41 00

Limousin

19, rue Cruveilhier
BP 3616
87036 Limoges cedex 1
Tél. : 05 55 10 06 00

Lorraine

16, rue de la Ravinelle
CS 5214
54052 Nancy cedex
Tél. : 03 83 39 32 00

Midi-Pyrénées

97, rue Riquet
BP 7209
31073 Toulouse cedex 7
Tél. : 05 62 73 61 30

Nord-Pas-de-Calais

170, Tour Lilleurope
11, parvis de Rotterdam
59777 Eurallille
Tél. : 03 20 14 19 99

Pays de la Loire

• 1, rue du Quinconce
BP 30605
49006 Angers cedex 01
Tél. : 02 41 20 23 99
• 2, avenue Carnot
44000 Nantes
Tél. : 02 41 20 23 74

Picardie

11, rue Albert Roze
BP 351
80003 Amiens cedex 01
Tél. : 03 22 71 10 10

Poitou-Charentes

Immeuble Capitole V
14, boulevard Chasseigne
86036 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 60 36 00

Provence-Alpes-Côte d'Azur

• 19, place Jules-Guesde
BP 42119
13203 Marseille cedex 01
Tél. : 04 91 39 59 00
• Immeuble le Communica
Air France
455, promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. : 04 92 29 34 01

Réunion – Océan Indien

Immeuble Kristal
112, rue Sainte-Marie
BP 980
97479 Saint-Denis cedex
Tél. : 02 62 90 03 00

Rhône-Alpes

Immeuble Aquilon
44, rue de la Villette
69425 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 11 49 48

Nouvelle-Calédonie – Polynésie française

72, avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél. : 01 58 50 92 63

Filiales et participations

Fonds stratégique d'investissement

56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tél. : 01 58 50 00 00
www.fonds-fsi.fr

CNP Assurances

4, place Raoul-Dautry
75015 Paris
Tél. : 01 42 18 88 88
www.cnp.fr

CDC Entreprises

137, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : 01 58 50 71 71
www.cdcentreprises.fr

CDC Capital Investissement

148, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : 01 58 50 90 91
www.cdcci.fr

Icade

Millénaire 1
35, rue de la gare
75168 Paris cedex 19
Tél. : 01 41 57 70 00
www.icade.fr

Société Nationale Immobilière

Rive de France
100-104, avenue de France
75646 Paris cedex 13
Tél. : 01 55 03 30 00
www.groupepsi.fr

Transdev

9, rue Maurice Mallet
92445 Issy-les-Moulineaux cedex
Tél. : 01 41 09 25 25
www.transdev.eu

Egis

11, avenue du Centre
Saint-Quentin-en-Yvelines
78286 Guyancourt cedex
Tél. : 01 30 48 44 15
www.groupegis.com

Compagnie des Alpes

89, rue Escudier
92100 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. : 01 46 84 88 00
www.compagniedesalpes.com

Belambra

21-23, rue de la Vanne
92541 Montrouge cedex
Tél. : 01 77 70 90 00
www.belambra-vmf.fr

Informatique CDC

18, rue Berthollet
94114 Arcueil cedex
Tél. : 01 58 50 61 13
www.icdc.caissedesdepots.fr

CDC Arkhineo / CDC Fast

195, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. : 01 58 50 95 00 / 01 58 50 14 03
www.cdcarckhineo.com
www.cdccfast.fr

Société Forestière

102, rue Réaumur
75002 Paris
Tél. : 01 40 39 81 00
www.forestiere-cdc.fr

CDC Biodiversité

102, rue de Réaumur
75002 Paris
Tél. : 01 40 39 81 56
www.cdc-biodiversite.fr

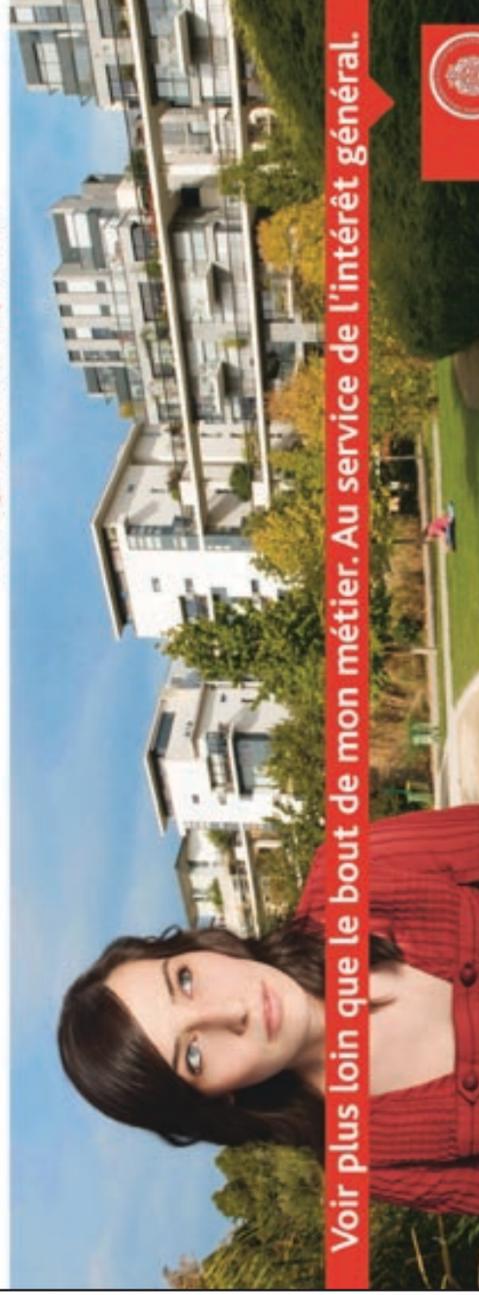
Sagacarbon

67, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : 01 40 63 10 10
www.sagacarbon.fr

Chaque matin, quand je me lève,
je sais que je vais rencontrer des millions
de personnes. Car mon travail est bien plus
qu'un travail. Ce qui me motive : l'intérêt général. J'ai
choisi de travailler dans le groupe Caisse des Dépôts. J'y
révèle mon goût de l'audace et de l'efficacité. Que je sois dans l'ingénierie,
les transports, l'immobilier, le financement des entreprises, l'assurance ou le loisir,
tout ce que je fais sera utile. Nos performances d'aujourd'hui servent des projets
à long terme : équipements publics, logements sociaux, infrastructures. Et si
mes enfants vivent demain dans un monde meilleur, j'y serai pour quelque chose.

© Photos Couverture : - © Caisse des Dépôts - JM PÉRISSÉ

> www.groupecaissesdesdepots.com



Voir plus loin que le bout de mon métier. Au service de l'intérêt général.

fsi

C.N.D.

CCI

CCI